



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 09/06/21

Reçu en Préfecture le : 10/06/21

ID Télétransmission :

033-213300635-20210608-117918-

DE-1-1

CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du mardi 8 juin 2021**  
**D-2021/193**

**Aujourd'hui 8 juin 2021, à 14h08,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

Présidence de Madame Claudine BICHET de 15h58 à 16h40.

Suspension de séance de 16h46 à 17h00.

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

*Messieurs Pierre HURMIC et Nicolas FLORIAN présents sauf de 16h38 à 16h40.*

*Monsieur Aziz SKALLI présent à partir de 16h05, Monsieur Pierre de Gaetan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 16h05,*

*Madame Charlee DA TOS présente jusqu'à 17H15, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 17h30, Madame Nathalie*

*DELATTRE, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Maxime GHESQUIERE et Monsieur Laurent GUILLEMIN*

*présents jusqu'à 18h00 et Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 19h00.*

**Excusés :**

Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES

## **Compte Administratif du Maire pour l'exercice 2020 Approbation**

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Compte Administratif de la Ville de Bordeaux pour l'exercice 2020 présenté par Monsieur le Maire, a été arrêté le 31 Janvier 2021. Concernant l'exercice 2020, ce Compte Administratif est présenté selon la nomenclature M14. Le Compte Administratif de la Ville de Bordeaux fait l'objet d'un rapport de présentation joint en annexe de cette délibération.

La crise sanitaire a fortement impacté les équilibres financiers de la Ville réduisant l'épargne de 20 M€. Les pertes de recettes sont ainsi estimées à presque 16,5 M€, dont 10 M€ de pertes de recettes des produits des services et les dépenses supplémentaires non couvertes par l'Etat ont atteint 3,7 M€.

Ces évolutions chiffrées ne résument pas entièrement l'impact sur l'activité de la collectivité et son action au service des Bordelaises et Bordelais pendant la crise. La Ville s'est mobilisée pour dispenser un soutien accru aux plus fragiles et précaires, maintenir son tissu économique et culturel, et assurer une sécurité maximale à l'ensemble de sa population. Si la réalisation de certains projets a été décalée dans le temps du fait de la crise sanitaire, de nouvelles formes d'action ont été mises en place pour répondre à la situation sanitaire et adapter l'action de la Ville aux préconisations gouvernementales évolutives – portages de repas renforcés, prêts de matériels numériques, signalisations dans l'espace public, adaptation des manifestations culturelles aux contraintes....

Pour 2020, les principaux enseignements du Compte Administratif, s'agissant des mouvements réels, sont les suivants :

Les dépenses totales du budget général s'élèvent à 467,4 M€, globalement en hausse de 2,8% par rapport à 2019, s'expliquant notamment par une hausse 2,03 % de la masse salariale et de 3,16% de ses subventions. Les dépenses de fonctionnement (incluant les frais financiers) représentent 353,1 M€, soit 75,5% des dépenses totales, et s'accroissent de 1,5% par rapport à 2019. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 114,29 M€, et comprennent 81,58 M€ de dépenses d'équipement, en légère progression par rapport à 2019 et 26,20 M€ de remboursement d'emprunts.

Les recettes totales s'élèvent à 515,17 M€, elles augmentent seulement de 1,43 % avec le décalage d'une cession de 5,3 M€ réalisée début 2020. Le besoin de financement est couvert par les excédents de fonctionnement capitalisés mis en réserves (52,86 M€, en baisse de 12 %) et les emprunts (45 M€ en 2020 pour 23 M€ en 2019).

Au global, la ville voit son épargne nette fléchir de plus de 63% pour s'établir à 11,35 M€ (31,27 M€ en 2019 et 45,33 M€ en 2018). Sous l'effet de la poursuite des investissements financés par l'emprunt et de cette baisse d'épargne, la capacité de désendettement s'accroît de 3 ans pour s'établir à un peu plus de 7 années. La dégradation est ainsi très nette, même si la ville reste sous le seuil de 12 années de désendettement qui fait référence.

En tenant compte du besoin de financement des reports sur l'exercice 2021 (34,27 M€), la Ville affiche un résultat net excédentaire au 31 décembre 2020 de 4,49 M€ (contre 12,62 M€ en 2019).

En outre, conformément aux instructions ministérielles en vigueur et notamment au décret du 27 Mars 1993 précisant les modalités d'application de la Loi n° 92.125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration territoriale de la république (A.T.R.), les états prévus sont joints au Compte Administratif:

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante:**

**VU** les décrets et instructions ministérielles sur la Comptabilité Publique,

**VU** le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

**ARTICLE 1** : Le Compte Administratif de la Ville de Bordeaux présenté par le Maire pour l'exercice 2020 est approuvé.

Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion de Madame l'Administratrice des Finances Publiques qui fait l'objet d'une autre délibération.

**ARTICLE 2** : Les recettes et les dépenses de l'exercice 2020 du budget principal de la Ville de Bordeaux exécutées en comptabilité M14 sont arrêtées aux montants suivants :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
Résultat antérieur reporté	-23 932 286,33	14 924 388,78	-9 007 897,55
Recettes 2020	157 864 212,64	415 577 034,07	573 441 246,71
Dépenses 2020	138 410 577,57	387 257 146,84	525 667 724,41
Résultat annuel de l'exercice 2020	19 453 635,07	28 319 887,23	47 773 522,30
Résultat de clôture fin 2020	-4 478 651,26	43 244 276,01	38 765 624,75

D'où il résulte un résultat brut en fonctionnement de l'exercice de : 43 244 276,01 euros  
et un besoin de financement brut de la section d'investissement de : - 4 478 651,26 euros  
L'excédent brut global s'élève à : 38 765 624,75 euros.

Compte tenu des restes à réaliser suivants :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
RECETTES (a)	9 058 008,34	0,00	9 058 008,34
DEPENSES (b)	40 899 167,42	2 431 122,89	43 330 290,31
Solde (a) - (b)	-31 841 159,08	-2 431 122,89	-34 272 281,97

- le résultat net de fonctionnement s'élève à : 40 813 153,12 euros  
(43 244 276,01 – 2 431 122,89)
- et le besoin de financement net de la section d'investissement est de :  
36 319 810,34 euros  
(4 478 651,26 + 31 841 159,08)

- l'excédent net de l'exercice 2020 pour la Ville de Bordeaux s'élève à : **4 493 342,78 euros**  
(38 765 624,75- 34 272 281,97)

Présidence de Mme Claudine BICHET de 15h58 à 16h40  
M. le Maire et M. Nicolas FLORIAN quittent la séance de 16h38 à 16h40 et ne participent pas au vote

**ADOPTE A LA MAJORITE**  
VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 juin 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Claudine BICHET**



**RAPPORT DE PRESENTATION**  
**COMPTE ADMINISTRATIF**  
**2020**

# SOMMAIRE

<b>I. SYNTHÈSE : CE QU'IL FAUT RETENIR.....</b>	<b>3</b>
<b>II. STRUCTURE ET REALISATIONS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020.....</b>	<b>7</b>
<b>1. La structure du compte administratif 2020.....</b>	<b>7</b>
<b>2. Les résultats et les réalisations du CA 2020 .....</b>	<b>8</b>
2.1 Le résultat et les équilibres financiers 2020 .....	8
2.2 Les taux de réalisation de l'exercice 2020 .....	9
2.2.1 Réalisation des crédits de fonctionnement : .....	9
2.2.2 Réalisation des crédits d'investissement : .....	10
2.2.3 L'impact de la crise sanitaire .....	12
<b>3. La section de fonctionnement.....</b>	<b>14</b>
3.1.1. Les ressources fiscales consolidées et les dotations (331,59 M€) .....	15
3.1.1.1. La fiscalité directe et indirecte (275,36 M€) .....	19
3.1.1.2. Les allocations compensatrices (7,60M€).....	22
3.1.1.3. La Dotation de Solidarité Métropolitaine (DSM) (10,50 M€) .....	22
3.1.1.4. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), les Dotations globales de décentralisation (DGD) et autres dotations de compensation (38,13 M€) .....	23
3.1.2. Les autres recettes de fonctionnement (64,67 M€) .....	24
3.2. Les dépenses réelles de fonctionnement (353,11 M€).....	26
3.2.1. Les charges de personnel (146,91M€) : .....	26
3.2.2. L'attribution de compensation (AC) (50,41 M€) : .....	28
3.2.3. Le Fonds national de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) (2,11 M€) : .....	29
3.2.4. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (8,52 M€) .....	29
3.2.5. Les subventions versées aux autres organismes publics (20,79 M€) .....	30
3.2.6. Les subventions versées aux organismes de droit privé (42,3 M€) .....	30
3.2.7. Les autres dépenses de fonctionnement (76,23 M€) .....	32
<b>4. La section d'investissement.....</b>	<b>34</b>
4.1 Les dépenses d'investissement (114,29 M€) : .....	35
4.1.1. Le programme d'équipement 2020 .....	35
4.1.2. La gestion en autorisations de programme .....	36
4.2. Les recettes d'investissement (118,92 M€) : .....	39
<b>5. La dette au 31 décembre 2020.....</b>	<b>40</b>
5.1. Evolution de l'encours de la dette consolidée et de la dette par habitant.....	40
5.2. L'annuité de la dette consolidée.....	41
5.3. La répartition de l'encours selon la charte Gissler : .....	41
5.4. La capacité de désendettement.....	42
5.5. Répartition de l'encours de la dette par prêteur .....	42
5.6. La dette garantie .....	44

ANNEXE 1 .....	45
ANNEXE 2 .....	48
ANNEXE 3 .....	49

## I. Synthèse : ce qu'il faut retenir

Chaque année, le vote du compte administratif est une étape importante de la vie de la collectivité. Il permet à notre assemblée délibérante de mesurer l'exécution réelle des prévisions adoptées au moment du budget primitif puis des décisions modificatives et ses impacts sur les grands équilibres financiers de la Ville.

**La crise sanitaire a indéniablement impacté les équilibres financiers avec des pertes de recettes estimées de plus de 16,5 M€ et des dépenses supplémentaires de 3,7 M€ la crise aura eu un impact de plus de 20 M€ sur l'épargne de la ville.**

Ces évolutions chiffrées ne résument pas entièrement l'impact sur l'activité de la collectivité et son action au service des Bordelaises et Bordelais pendant la crise. La Ville s'est mobilisée pour dispenser un soutien accru aux plus fragiles et précaires, maintenir son tissu économique et culturel, et assurer une sécurité maximale à l'ensemble de sa population. Si la réalisation de certains projets a été décalée dans le temps du fait de la crise sanitaire, de nouvelles formes d'action ont été mises en place pour répondre à la situation sanitaire et adapter l'action de la Ville aux préconisations gouvernementales évolutives – portages de repas renforcés, prêts de matériels numériques, signalisations dans l'espace public, adaptation des manifestations culturelles aux contraintes....

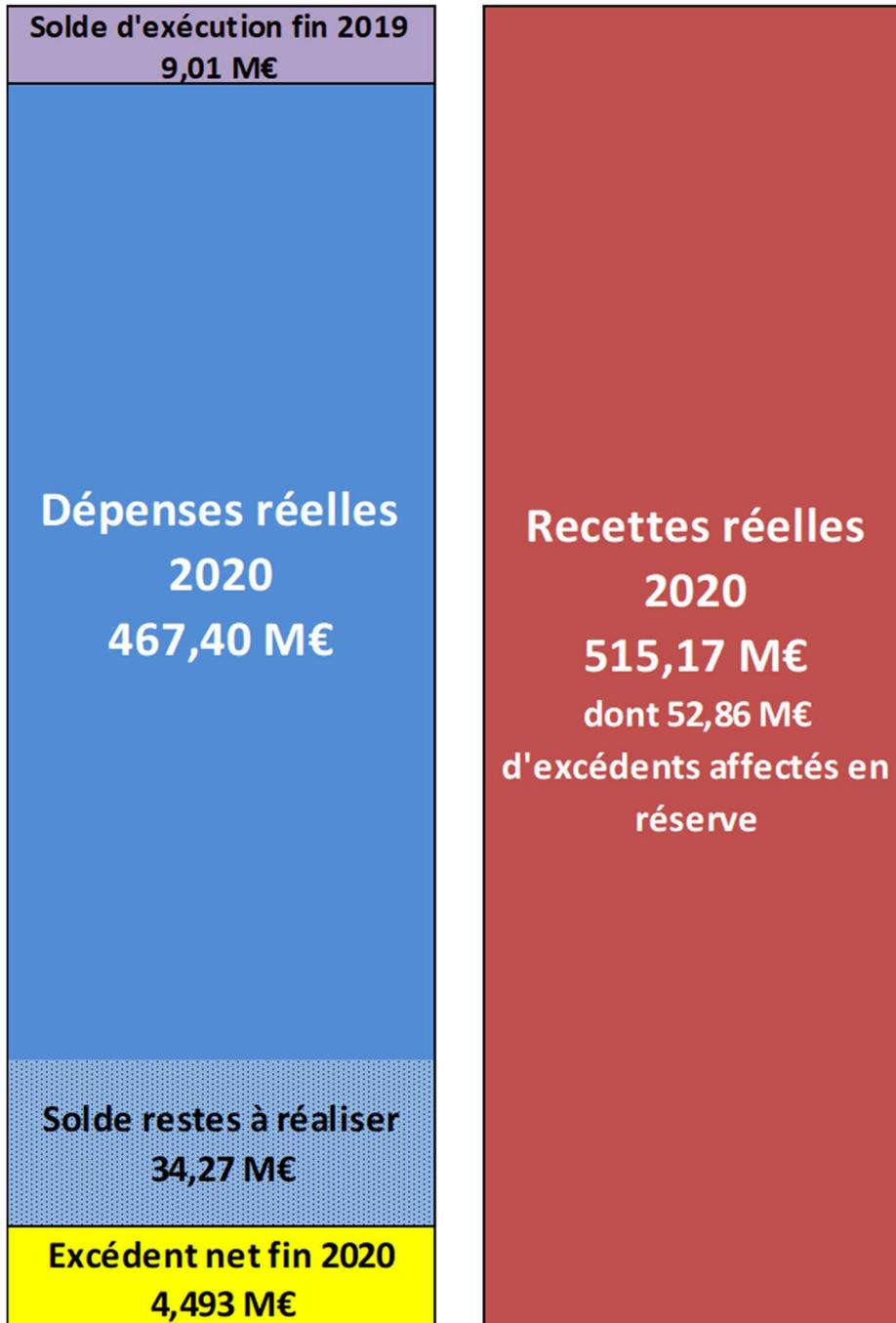
Pour 2020, les principaux enseignements du CA, s'agissant des mouvements réels, sont les suivants :

- **Les dépenses totales** du budget général s'élèvent à **467,4 M€**, globalement **en hausse de 2,8% par rapport à 2019**, s'expliquant notamment par une hausse 2,03 % de la masse salariale et de 3,16% de ses subventions. Les **dépenses de fonctionnement** (incluant les frais financiers) représentent **353,1 M€**, soit 75,5% des dépenses totales, et s'accroissent de 1,5% par rapport à 2019. Les **dépenses d'investissement** s'élèvent à **114,29 M€**, et comprennent **81,58 M€ de dépenses d'équipement**, en légère progression par rapport à 2019 et 26,20 M€ de remboursement d'emprunts.
- Les **recettes totales** s'élèvent à **515,17 M€**, elles augmentent seulement de 1,43 % avec le décalage d'une cession de 5,3 M€ réalisée début 2020. Le besoin de financement est couvert par les excédents de fonctionnement capitalisés mis en réserves (52,86 M€, en baisse de 12 %) et les emprunts (45 M€ en 2020 pour 23 M€ en 2019).

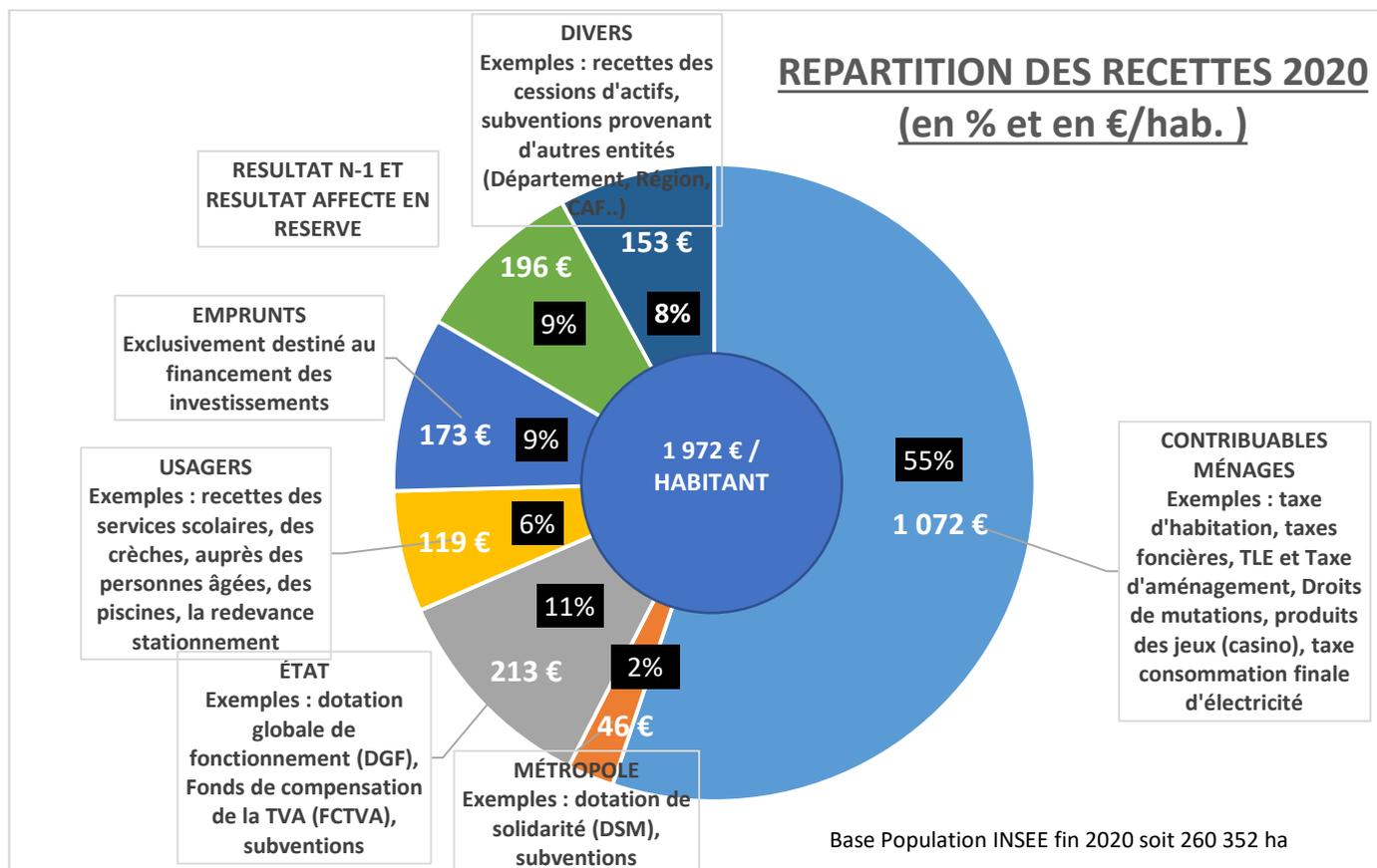
Au global, la ville voit logiquement son **épargne nette fléchir de plus de 63% pour s'établir à 11,35 M€** (31,27 M€ en 2019 et 45,33 M€ en 2018). La capacité de **désendettement** s'accroît de 3 ans pour s'établir à un peu plus de 7 années, en raison de cette contraction de l'épargne dans le contexte de crise sanitaire. Néanmoins elle reste encore éloignée, du plafond de 12 ans fixé par l'Etat. En tenant compte du besoin de financement des reports sur l'exercice 2021 (34,27 M€), la Ville affiche **un résultat net excédentaire** au 31 décembre 2020 de **4,49 M€** (contre 12,62 M€ en 2019).

## Equilibre du compte administratif 2020

### Masses budgétaires et résultat 2020

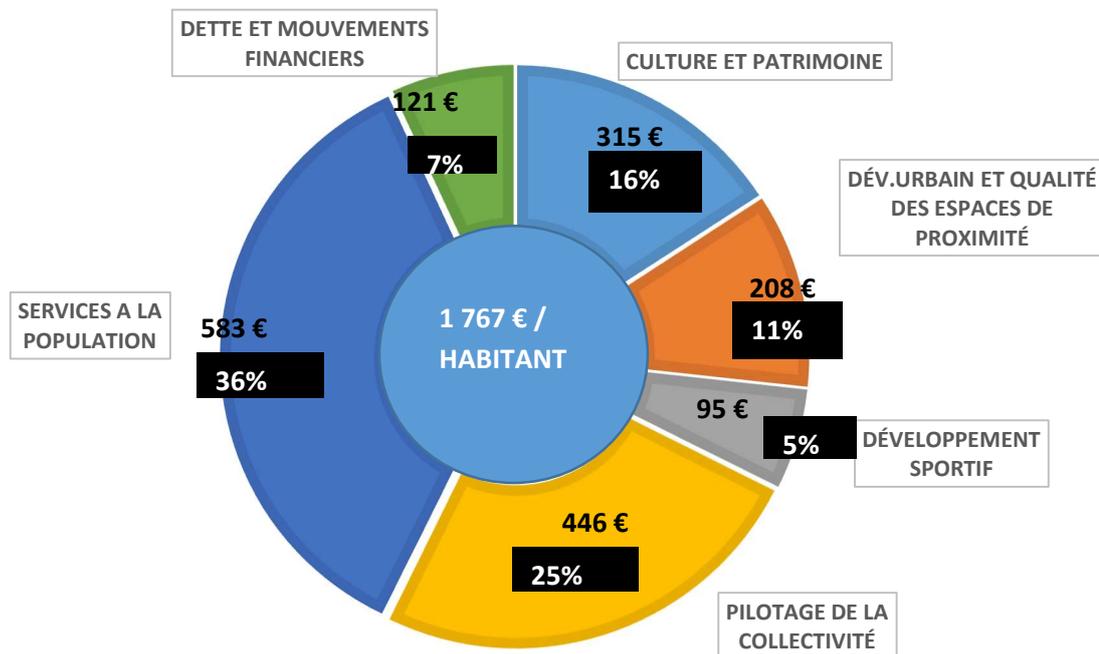


## D'où viennent les recettes 2020 ?



## A quoi ont servi les dépenses 2020 ?

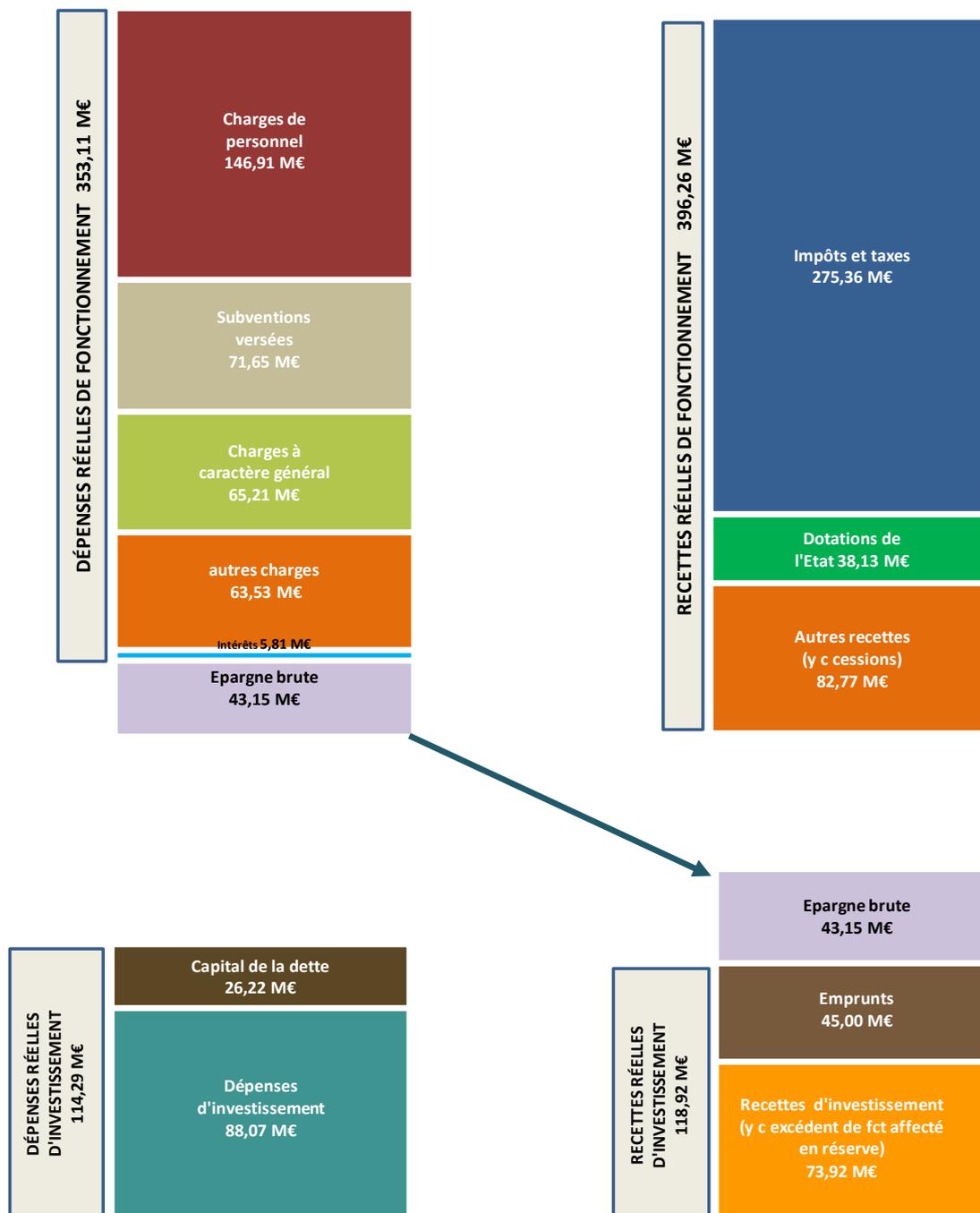
### REPARTITION DES DEPENSES 2020 (EN% ET EN €/HAB)



Base Population INSEE fin 2020 soit 260 352 ha

## II. Structure et réalisations du Compte Administratif 2020

### 1. La structure du compte administratif 2020



## 2. Les résultats et les réalisations du CA 2020

### 2.1 Le résultat et les équilibres financiers 2020

	En euros	réalisé 2019	réalisé 2020	Evolution	
<b>Fonctionnement</b>	1	Recettes réelles de fonctionnement hors produits de cessions	404 581 734,29	390 673 787,23	-3,44%
	2	Dépenses réelles de fonctionnement hors Interêts de la dette	341 606 375,98	347 303 675,98	1,67%
	3 = 1-2	<b>Epargne de gestion</b>	<b>62 975 358,31</b>	<b>43 370 111,25</b>	<b>-31,13%</b>
	4	Interêts de la dette	6 354 776,23	5 808 949,15	-8,59%
	5=3+4	<b>Epargne brute</b>	<b>56 620 582,08</b>	<b>37 561 162,10</b>	<b>-33,66%</b>
	6	Produits de cessions	1 615 926,31	5 583 500,00	245,53%
	7= (1+6) - (2+4)	<b>Résultat annuel de fonctionnement</b>	<b>58 236 508,39</b>	<b>43 144 662,10</b>	<b>-25,91%</b>
<b>Investissement</b>	8	Remboursement en capital de la dette	25 349 854,64	26 206 692,25	3,38%
	9=5-8	<b>Epargne nette</b>	<b>31 270 727,44</b>	<b>11 354 469,85</b>	<b>-63,69%</b>
	10	Dépenses d'investissement hors dette	81 402 679,44	88 081 152,82	8,20%
	11	Emprunts mobilisés	23 000 000,00	45 000 000,00	95,65%
	12	Recettes d'investissement hors emprunts	18 660 699,44	21 053 936,55	12,83%
	13	Résultat affecté en réserves	60 072 519,96	52 862 768,72	-12,00%
	14 = (11+12+13) - (8+10)	<b>Résultat annuel d'investissement</b>	<b>-5 019 314,68</b>	<b>4 628 860,20</b>	<b>-192,22%</b>
15	Excédent global de clôture fin d'exercice précédent	-9 362 322,54	-9 007 897,55	-3,79%	
16 = 7+14+15	<b>Résultat brut de clôture</b>	<b>43 854 871,17</b>	<b>38 765 624,75</b>	<b>-11,60%</b>	
17	Solde des restes à réaliser (crédits reportés sur exercice suivant)	31 240 747,31	34 272 281,97	9,70%	
18 = 16 -17	<b>Résultat net de clôture</b>	<b>12 614 123,86</b>	<b>4 493 342,78</b>	<b>-64,38%</b>	
<b>Encours de dette au 31 décembre</b>		<b>252 151 307,60</b>	<b>270 929 615,16</b>	<b>7,45%</b>	
<b>Capacité de désendettement (en années)</b>		<b>4,45</b>	<b>7,21</b>	<b>61,97%</b>	

Avec un résultat annuel de fonctionnement de 43,14 M€, un résultat d'investissement 4,63 M€, et après prise en compte des restes à réaliser fin 2020 qui s'élèvent, en solde, à 34,28 M€, **le résultat net de clôture de l'exercice 2020 ressort à 4,49 M€, en recul de 64 % par rapport à fin 2019 (12,61 M€).**

Cette baisse du résultat net de clôture s'explique en grande partie par la **contraction des recettes sous l'effet de la crise sanitaire** qui a profondément affecté les recettes domaniales et fiscales s'agissant du produit des jeux mais a également retardé les actes liés aux cessions envisagées dans le cadre du budget et qui se traduit par une réalisation de 60% inférieure à la prévision budgétaire de 10 M€.

Le solde des restes à réaliser fin 2020 s'élève à 31,24 M€, équivalent à celui de l'an dernier (31,73 M€) et toujours sans report de recette d'emprunt.

Restes à réaliser fin 2020 (en euros)	Dépenses (1)	Recettes (2)	Solde (1)-(2)
Section de fonctionnement	2 431 123	0	2 431 123
Section d'investissement	40 899 167	9 058 008	31 841 159
<b>TOTAL</b>	<b>43 330 290</b>	<b>9 058 008</b>	<b>34 272 282</b>

rappel 2019	44 517 458	13 276 710
	-2,67%	-31,78%

En section de fonctionnement, sont reportés sur l'exercice 2021 les crédits ouverts pour les soldes de subventions que notre collectivité a attribuées en 2020 et qui seront versés en 2021 au regard des bilans des organismes.

Les 40,9 M€ de dépenses d'investissement restant à réaliser comprennent 32,652 M€ de dépenses d'équipement et 7,53 M€ de travaux de construction du groupe scolaire Niel Hortense effectués pour le compte de la métropole. Les 9,06 M€ restant à réaliser en recettes d'investissement comprennent 5 M€ de subventions à recevoir et 1,8 M€ à rembourser par la métropole pour les travaux du groupe scolaire Niel Hortense effectués pour son compte.

**L'épargne nette, qui représente le montant disponible pour le financement des investissements, atteint 11,35 M€ et affiche un repli certain sous l'effet ciseau de la crise**, assurant de ce fait moins de 13% de la couverture des dépenses d'investissement.

**La capacité de désendettement marque logiquement le pas, avec une mobilisation d'emprunt 2020 accrue pour maintenir l'effort d'équipement, pour atteindre à 7,21 ans fin 2020 (4,45 années fin 2019) mais reste tout de même en deçà du plafond posé par la Loi qui s'établit à 12 années.**

## 2.2 Les taux de réalisation de l'exercice 2020

Le taux de réalisation permet de mesurer le niveau d'exécution des crédits prévus sur l'exercice, comprenant les crédits ouverts au budget primitif et aux décisions modificatives, ainsi que les crédits reportés de l'exercice précédent.

### 2.2.1 Réalisation des crédits de fonctionnement :

Avec un total de 366,90 M€ de crédits de dépenses prévus en 2020, le taux de réalisation des **dépenses de fonctionnement** ressort à **96,24 %**, soit un point de moins qu'en 2019 (97,29 %). Les crédits des subventions engagées mais non versées fin 2019 (2,18 M€) ont été reportés sur 2020.

Dépenses réelles de fonctionnement En millions d'euros	Prévu 2020 (1)	Réalisé 2020 (2)	Taux de réalisation (2)/(1)	reports sur 2021	Rappel Taux 2019
Charges de personnel	148,85	146,91	98,69%		99,64%
Subventions versées	74,66	71,65	95,96%	2,18	98,87%
Charges à caractère général	71,24	65,21	91,53%	0,25	91,93%
Autres dépenses hors intérêts	66,26	63,54	95,90%		98,35%
<b>S/T dépenses hors frais financiers</b>	<b>361,01</b>	<b>347,30</b>	<b>96,20%</b>	<b>2,43</b>	<b>97,26%</b>
Interêts de la dette	5,89	5,81	98,60%		98,54%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>366,90</b>	<b>353,11</b>	<b>96,24%</b>	<b>2,43</b>	<b>97,29%</b>

Concernant les **recettes de fonctionnement**, leur réalisation est supérieure à la prévision.

Recettes réelles de fonctionnement En millions d'euros	Prévu 2020 (1)	Réalisé 2020 (2)	Taux de réalisation (2)/(1)	reports sur 2021	Rappel Taux 2019
Recettes fiscale et DSM	280,87	285,86	101,78%		102,83%
Produits des services	31,91	31,06	97,33%		100,23%
Autres recettes hors cessions	72,29	73,75	102,03%		99,82%
<b>S/T recettes hors cessions</b>	<b>385,07</b>	<b>390,67</b>	<b>101,46%</b>	<b>0</b>	<b>102,01%</b>
Produits de cessions (chapitre 024)	0,00	5,58			18,98%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>385,07</b>	<b>396,26</b>	<b>102,91%</b>	<b>0</b>	<b>100,26%</b>

### 2.2.2 Réalisation des crédits d'investissement :

Le taux de réalisation des **dépenses d'investissement** atteint globalement 54,30%, hors remboursement en capital de l'emprunt.

Dépenses réelles d'investissement En millions d'euros	Prévu 2020 (1)	Réalisé 2020 (2)	Taux de réalisation (2)/(1)	reports sur 2021	Rappel Taux 2019
Dépenses d'équipement propres	113,47	56,73	50,00%	28,65	50,16%
Subventions d'équipement versées	33,49	24,85	74,19%	3,89	77,37%
Autres hors dette	15,23	6,49	42,61%	8,35	3,49%
<b>S/T dépenses hors dette</b>	<b>162,19</b>	<b>88,07</b>	<b>54,30%</b>	<b>40,90</b>	<b>51,98%</b>
Remboursement en capital de la dette	26,32	26,22	99,61%	0,00	99,46%
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>188,52</b>	<b>114,29</b>	<b>60,62%</b>	<b>40,90</b>	<b>58,63%</b>

Le taux de réalisation des **crédits d'équipement<sup>1</sup>** ) ressort à **55,51 %**, soit une baisse limitée au regard du contexte sanitaire par rapport à la réalisation 2019 (56,17%) qui résulte notamment d'un ajustement en fin d'année des ouvertures de crédit pour davantage de réalisme dans les prévisions d'exécution.

<sup>1</sup> Ils correspondent aux dépenses sous maîtrise d'ouvrage de la ville et les subventions versées en investissement, soit les chapitres budgétaires 20,21,23 et 204

Programme d'équipement	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation 2020	Taux de réalisation 2019
Culture et patrimoine (musées, bibliothèques, conservatoire ...)	16 205 676,66	8 065 219,86	<b>49,77%</b>	59,64%
Dév urbain et qualité espaces proximité (habitat, espaces verts, éclairage...)	37 128 066,05	18 368 014,67	<b>49,47%</b>	53,90%
Développement sportif (gymnases, piscines, stades...)	15 837 098,71	9 272 504,00	<b>58,55%</b>	43,55%
Pilotage de la collectivité (ACI, participation parc des expositions, besoins propres...)	24 891 034,45	18 423 920,76	<b>74,02%</b>	71,63%
Services à la population (écoles, crèches...)	52 901 231,72	27 447 629,52	<b>51,88%</b>	48,91%
<b>TOTAL</b>	<b>146 963 107,59</b>	<b>81 577 288,81</b>	<b>55,51%</b>	<b>56,17%</b>

Le taux de réalisation des **recettes d'investissement** (hors résultat 2019 mis en réserve) est de **52,22 %**, dont 48,42 % pour les recettes d'investissement hors mobilisations d'emprunt (61,64 % en 2019). Ces dernières n'ont été réalisées que pour 54% et le solde de prévision a été annulé, concourant à l'amélioration de l'autofinancement des investissements.

A contrario au regard des conventions signées, les subventions et remboursements à recevoir par la Ville qui n'ont pas été encaissées ont donné lieu à report de crédits sur 2021 (5,01 M€).

Il convient également de noter l'absence de report de recettes d'emprunt au titre de 2020 et de ce fait un financement intégral des dépenses reportées sur l'exercice 2021 par des ressources propres.

Recettes réelles d'investissement En millions d'euros	Prévu 2020 (1)	Réalisé 2020 (2)	Taux de réalisation (2)/(1)	reports sur 2021	Rappel Taux 2019
Subventions et participations	9,80	4,15	42,36%	5,01	53,28%
FCTVA et taxe d'aménagement	11,20	11,88	106,04%	0,00	108,46%
Autres recettes hors emprunts	22,48	5,03	22,37%	4,05	4,75%
<b>S/T recettes hors emprunts</b>	<b>43,48</b>	<b>21,05</b>	<b>48,42%</b>	<b>9,06</b>	<b>61,64%</b>
Emprunt	83,02	45,00	54,20%	0,00	42,89%
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>126,50</b>	<b>66,05</b>	<b>52,22%</b>	<b>9,06</b>	<b>49,65%</b>

### 2.2.3 L'impact de la crise sanitaire

**Au total entre les pertes de recettes estimées (16,5 M€) et les dépenses supplémentaires (3,7 M€), la crise aura eu un impact de près de 20,2 M€ sur l'épargne de la ville**

Conformément à la délibération du 26 janvier 2021, le montant total des dépenses supplémentaires liées au COVID est de 3,7 M€. La contribution financière de l'Etat à l'achat des masques pour 0,235 M€ permet ainsi d'étaler la charge de 3,4 M€ sur 5 ans.

Les dépenses principales concernées sont :

- 1, 14 M€ de subventions aux personnes privées,
- 1,90 M€ de subventions aux organismes publics, notamment Opéra, SIVU, CCAS
- 0,6 M€ pour les équipements de protection et d'hygiène.

A ces dépenses s'ajoutent les primes versées aux agents municipaux particulièrement mobilisés pendant le premier confinement pour **363 K€** mais qui ne pouvaient entrer dans les charges à étaler.

S'agissant des subventions aux personnes privées, un Fonds de Soutien Exceptionnel a été mis en place par arrêté du Maire. Ce fonds doté d'un million d'euros (abondé à hauteur de 136 229€ supplémentaires en cours d'exercice sur le reliquat 2020 des subventions d'activités de l'Enfance) était dédié aux associations du territoire dont la situation financière avait été fortement impactée par la crise sanitaire et dont la survie était menacée. Les dossiers ont été analysés selon les critères suivants :

- Perte de chiffre d'affaire net liée à la crise sanitaire (déduction faite des charges annulées ou reportées sur les exercices suivants) ;
- Difficultés de trésorerie prévisibles pour l'exercice en cours ;
- Maintien des contrats de travail ou d'engagement divers malgré les annulations et les reports ;
- Prise en compte des autres aides obtenues

**169** dossiers ont été réceptionnés et **1 136 229 euros\*** ont été attribués à **146 associations** de la façon suivante :

- Culture : 608 580 € (94 associations)
- Développement Social Urbain : 397 211 € (34 associations)
- Développement Durable : 2 200 € (1 association)
- Petite Enfance : 1 500 € (1 association)
- Séniors et Autonomie : 29 938 € (4 associations)
- Sports : 79 500 € (7 associations)
- Vie Associative : 17 300 € (5 associations)

S'agissant des recettes, les principaux impacts se ressentent sur les produits du domaine et notamment les recettes de billetterie (entrées des établissements culturels, piscines, cantines et prestations pour les seniors principalement) ou des recettes liées à l'activité des délégataires et notamment la perte de produit des jeux ou du stationnement. Ainsi par comparaison avec les inscriptions du Budget primitif, les réalisations constatées sur ces postes attestent une perte globale de plus de 10 M€.

S'agissant des recettes liées aux prestations familles la Ville voit un recul de 1 350 269 euros de ses recettes dont 62% liées à la perte des participations familiales.

La CAF en mettant en place une aide exceptionnelle a couvert en très grande partie les recettes prestation sociale unique (PSU) à hauteur de 93% (sur la base d'un périmètre constant) mais n'a pas permis de compenser la perte sèche des participations familiales.

Celle-ci, d'un montant de 840 708€ et s'explique par

- la non facturation des familles en période de confinement (et l'absence de facturation des familles accueillies dans les crèches d'urgence conformément aux directives de la CNAF)
- une réouverture partielle des équipements entre juin et juillet 2020
- une réduction des contrats des familles depuis la 1ère crise sanitaire et notamment depuis le mois d'octobre.

A ces pertes s'ajoutent les baisses constatées en 2020 sur les droits de mutation (-1,47 M€) en espérant qu'elles ne relèvent que de simples décalages d'encaissement tout comme celles sur les cessions foncières.

Enfin, les droits de place ont enregistré un recul de 2,48 M€ par rapport à l'exécuté 2019 (cf. infra p21), en grande partie sous l'effet de la décision de gratuité de l'occupation du domaine public.

Synthèse des pertes de recettes :

Nature de la recette	Montant de la perte en M€
Stationnement	4,72 M€
Recettes de billetterie, redevances culturelles, sportives	3,20 M€
Produit des jeux	2,40 M€
Droits de place	2,39 M €
Droits de mutation à titre onéreux DMTO	1,47 M €
Prestations famille	1,35 M €
Taxe locale sur la publicité extérieure	0,94 M €
<b>TOTAL</b>	<b>16,47 M€</b>

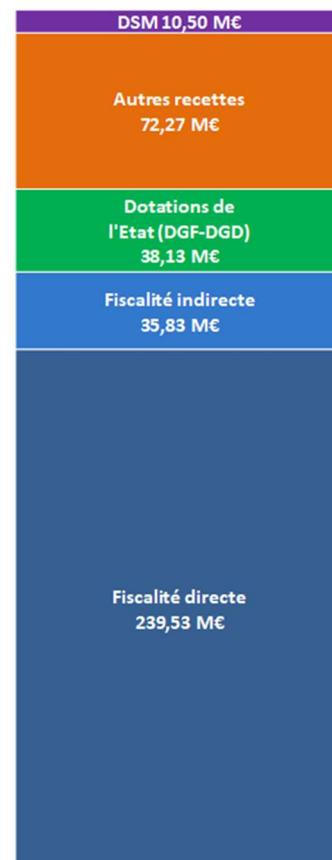
### 3. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent l'ensemble des charges destinées à assurer le fonctionnement de la Ville de Bordeaux (frais de personnel, fournitures, prestations de service, frais de maintenance et entretien, subventions accordées, intérêts de la dette...). Elles sont financées par les recettes fiscales, les dotations versées par l'Etat, ou encore par les redevances acquittées par les usagers des services publics.

**DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT**  
353,11 M€



**RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT**  
396,26 M€

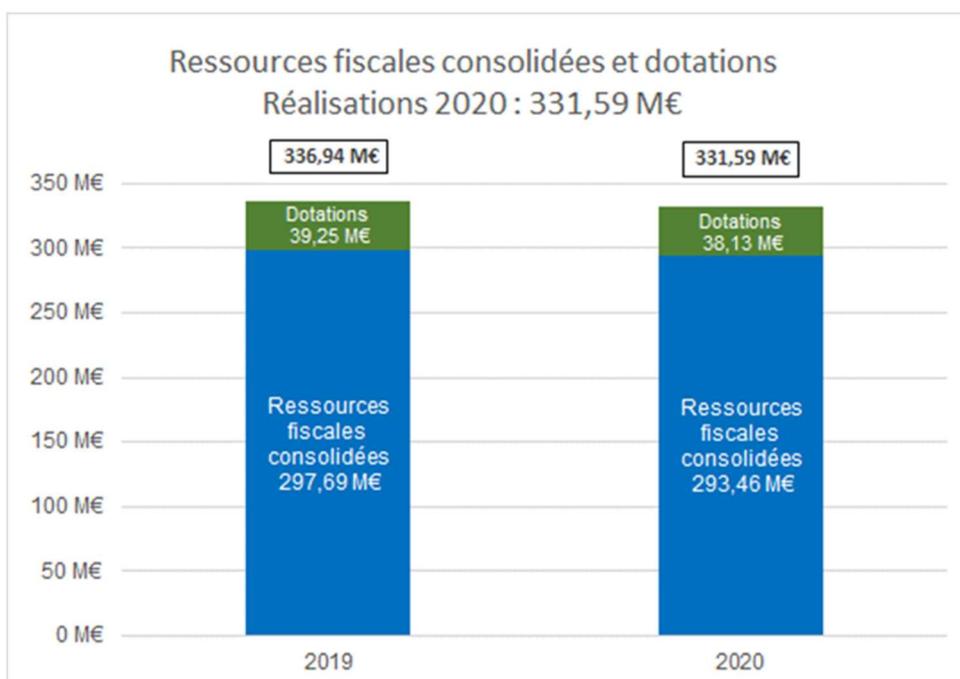


### 3.1. Les recettes réelles de fonctionnement (396,26M€) :

RECETTES REELLES TOTALES En millions d'euros	2019	2020	Evolution 2019/2020	Part relative (2020)
Fiscalité directe locale	236,60	239,53	1,24%	60,45%
Fiscalité indirecte	43,67	35,83	-17,95%	9,04%
- Droits de mutation	24,84	23,37	-5,92%	5,90%
- Autres impôts et taxes	18,83	12,45	-33,88%	3,14%
Dotations de solidarité métropolitaine (DSM)	10,16	10,50	3,35%	2,65%
Dotations de l'Etat	46,50	45,73	-1,66%	11,54%
- DGF et DGD	39,25	38,13	-2,85%	9,62%
- Allocations compensatrices	7,25	7,60	4,83%	1,92%
Autres recettes de fonctionnement (hors cessions)	66,98	58,51	-12,65%	14,77%
- Produits des services, du domaine et ventes diverses	41,81	31,06	-25,71%	7,84%
- Dotations et participations organismes extérieurs	18,72	21,02	12,29%	5,30%
- Autres recettes	6,45	6,42	-0,47%	1,62%
Reprises de provisions	0,66	0,58	-12,12%	0,15%
<b>Sous total recettes hors cessions d'actif</b>	<b>404,57</b>	<b>390,68</b>	<b>-3,43%</b>	<b>98,59%</b>
Cessions d'actif	1,62	5,58	244,44%	1,41%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>406,19</b>	<b>396,26</b>	<b>-2,44%</b>	<b>100,00%</b>

Les recettes courantes de fonctionnement connaissent un net décrochage par rapport à 2019 (-3,43%) sous l'effet de la crise sanitaire qui s'est traduite par une perte de 13,7 M€ toutes recettes confondues (16,5 M€ de pertes liées au COVID faiblement compensées par quelques hausses notamment de taxe foncière et de participations CAF en hausse sous l'effet de la dynamique démographique notamment)

#### 3.1.1. Les ressources fiscales consolidées et les dotations (331,59 M€)



En 2020, **les ressources fiscales consolidées** (contributions directes, fiscalité indirecte, allocations compensatrices et dotation de solidarité métropolitaine) **et les dotations** (dotation globale de fonctionnement, dotations générales de décentralisation et autres dotations) de la Ville de Bordeaux représentent **83,68 % des recettes réelles de fonctionnement** (82,95 % en 2019).

Produit fiscal consolidé (en M€)	2019	2020				Evolution de 2019 à 2020 (réalisé)	
	Réalisé	Prévu (inscrit au budget primitif)	Réalisé	Ecart entre le réalisé et le prévu en valeur	Ecart entre le réalisé et le prévu en %	en valeur	en %
<b>Contributions directes</b>	236,60	238,65	<b>239,53</b>	0,88	0,37%	2,93	1,24%
Taxe d'habitation	108,32	109,24	<b>109,47</b>	0,23	0,21%	1,15	1,06%
Majoration TH sur les résidences secondaires	2,80	2,64	<b>2,67</b>	0,03	1,17%	-0,13	-4,71%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	124,01	126,32	<b>125,62</b>	-0,70	-0,56%	1,61	1,30%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,45	0,45	<b>0,43</b>	-0,02	-5,47%	-0,02	-5,12%
Rôles supplémentaires	1,02	0,00	<b>1,34</b>	1,34	Pas de prévu	0,32	31,29%
<b>Fiscalité indirecte</b>	43,67	37,13	<b>35,83</b>	-1,30	-3,51%	-7,84	-17,96%
Taxe additionnelle droits de mutation	24,84	20,00	<b>23,37</b>	3,37	16,87%	-1,47	-5,90%
Prélèvements sur les produits des jeux	7,36	6,80	<b>4,40</b>	-2,40	-35,25%	-2,96	-40,21%
Taxe sur la consommation finale d'électricité	5,47	5,00	<b>5,06</b>	0,06	1,24%	-0,41	-7,45%
Droits de place	4,69	4,51	<b>2,21</b>	-2,29	-50,85%	-2,48	-52,84%
Taxe sur les pylônes électriques	0,07	0,07	<b>0,07</b>	0,00	4,03%	0,00	4,74%
Autres Taxes	1,23	0,76	<b>0,70</b>	-0,05	-7,14%	-0,53	-43,03%
<i>dont taxe sur la publicité extérieure (TLPE)</i>	1,20	0,75	<b>0,66</b>	-0,09	-12,58%	-0,55	-45,48%
<i>dont impôt sur les cercles et maisons de jeux</i>	0,01	0,01	<b>0,01</b>	0,01	72,36%	0,00	49,83%
<i>dont autres taxes diverses</i>	0,02	0,00	<b>0,04</b>	0,04	100,00%	0,01	52,51%
<b>Allocations compensatrices versées par l'Etat</b>	7,25	7,40	<b>7,60</b>	0,20	2,65%	0,34	4,72%
Taxe d'habitation	6,70	6,88	<b>7,04</b>	0,16	2,38%	0,34	5,14%
Taxes foncières	0,56	0,52	<b>0,56</b>	0,03	6,28%	0,00	-0,33%
<b>Dotation de solidarité reçue de la Métropole</b>	10,16	10,33	<b>10,50</b>	0,17	1,67%	0,34	3,35%
<b>Total des recettes fiscales consolidées</b>	<b>297,69</b>	<b>293,51</b>	<b>293,46</b>	<b>-0,06</b>	<b>-0,02%</b>	<b>-4,24</b>	<b>-1,42%</b>

**Les contributions directes** (taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires) **représentent plus de 60 % des recettes de fonctionnement** en progression (58 % en 2019).

**La fiscalité indirecte** (taxe additionnelle aux droits de mutation, taxe sur la consommation finale d'électricité, taxe sur les pylônes électriques, prélèvement sur les produits des jeux, droits de place, taxe

locale sur la publicité extérieure, impôt sur les cercles et maisons de jeux, autres taxes) représente **9 %** des recettes de fonctionnement (contre 10,75 % en 2019).

**Les allocations compensatrices** (de taxe d'habitation et de taxes foncières) comptent pour **1,92 %** des recettes réelles de fonctionnement de la commune.

Enfin **la dotation de solidarité métropolitaine** contribue aux recettes de fonctionnement de la Ville à hauteur de **2,65 %**.

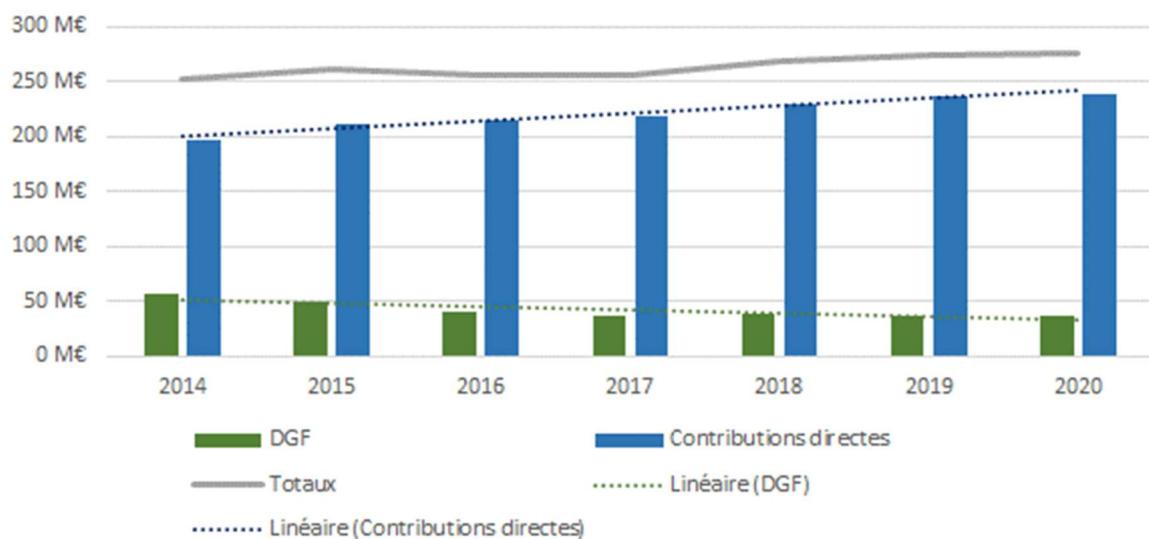
Dotations (en M€)	2019	2020				Evolution de 2019 à 2020 (réalisé)	
	Réalisé	Prévu (inscrit au budget primitif)	Réalisé	Ecart entre le réalisé et le prévu en valeur	Ecart entre le réalisé et le prévu en %	en valeur	en %
Total de la dotation globale de fonctionnement (DGF)	37,29	36,03	36,17	0,14	0,39%	-1,12	-3,00%
Dotation forfaitaire de la DGF	34,82	34,52	34,66	0,14	0,40%	-0,16	-0,45%
Dotation de solidarité urbaine	1,21	0,00	0,00	0,00	Pas de prévu	-1,21	-100,00%
Dotation nationale de péréquation de la DGF	1,26	1,51	1,51	0,00	0,00%	0,25	20,00%
Total des dotations générales de décentralisation (DGD)	1,79	1,79	1,79	0,00	0,02%	0,00	0,00%
DGD Urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%
DGD Hygiène et santé	1,79	1,79	1,79	0,00	0,02%	0,00	0,00%
Dotations pour les titres sécurisés	0,16	0,16	0,16	0,00	-0,17%	0,00	0,00%
Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	0,01	0,00	0,01	0,01	Pas de prévu	0,00	-1,47%
<b>Total des dotations</b>	<b>39,25</b>	<b>37,98</b>	<b>38,13</b>	<b>0,15</b>	<b>0,39%</b>	<b>-1,12</b>	<b>-2,85%</b>

**Les dotations versées par l'Etat** (dotation globale de fonctionnement, dotations générales de décentralisation et autres dotations) représentent quant à elles **9,62 %** des recettes réelles de fonctionnement (pour 9,66 % en 2019, 14,31 % en 2014 et 16 % en 2013).

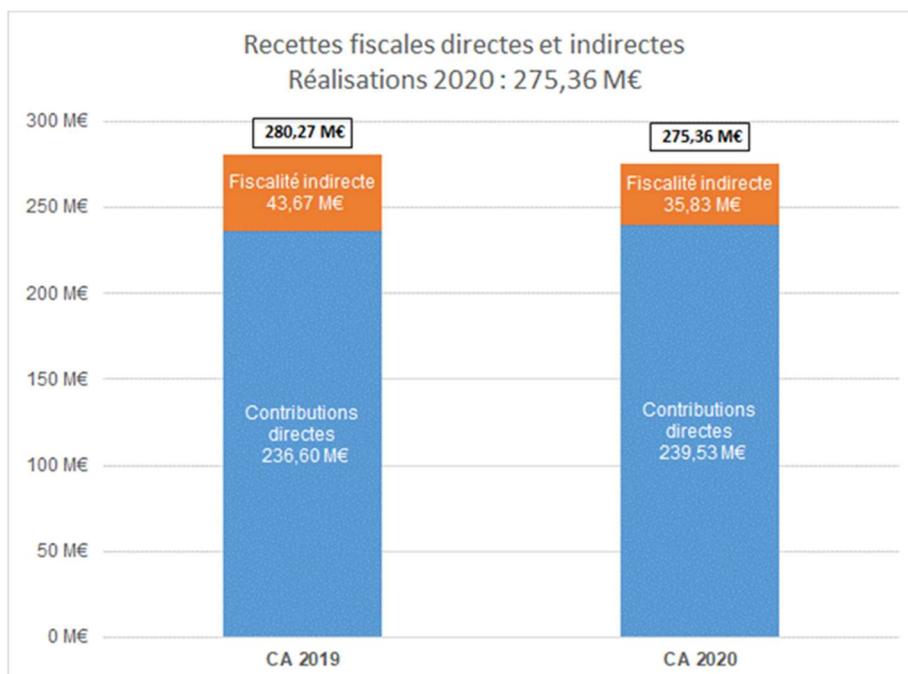
Ainsi, **dans l'ensemble contributions directes/DGF, la part des contributions directes augmente légèrement** passant de 86,39 % en 2019 à **86,88 % en 2020**. Pour mémoire, cette part n'était que de 75 % en 2012, année précédant la baisse de la DGF.

DGF / Contributions directes	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Part du total						
Dotation globale de fonctionnement	22,42%	18,74%	15,89%	14,13%	14,39%	13,61%	13,12%
dont Dotation forfaitaire	22,11%	18,46%	15,60%	13,78%	13,09%	12,71%	12,57%
dont Dotation solidarité urbaine	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,90%	0,44%	0,00%
dont Dotation nationale de péréquation	0,31%	0,27%	0,29%	0,34%	0,39%	0,46%	0,55%
Contributions directes	77,58%	81,26%	84,11%	85,87%	85,61%	86,39%	86,88%
<b>Totaux</b>	<b>100,00%</b>						

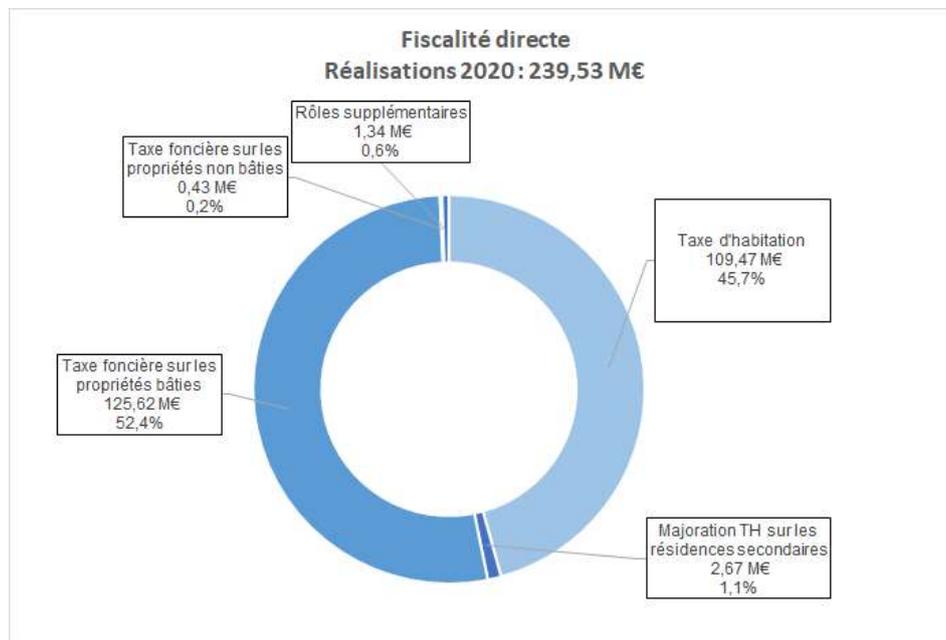
### Evolution des contributions directes et de la DGF Période : 2014 à 2020



### 3.1.1.1. La fiscalité directe et indirecte (275,36 M€)



- **Les contributions directes (239,53 M€)**



En 2020, avec **239,53 M€**, les contributions directes progressent de près de 3 M€ (soit + 1,24 %) répartis comme suit :

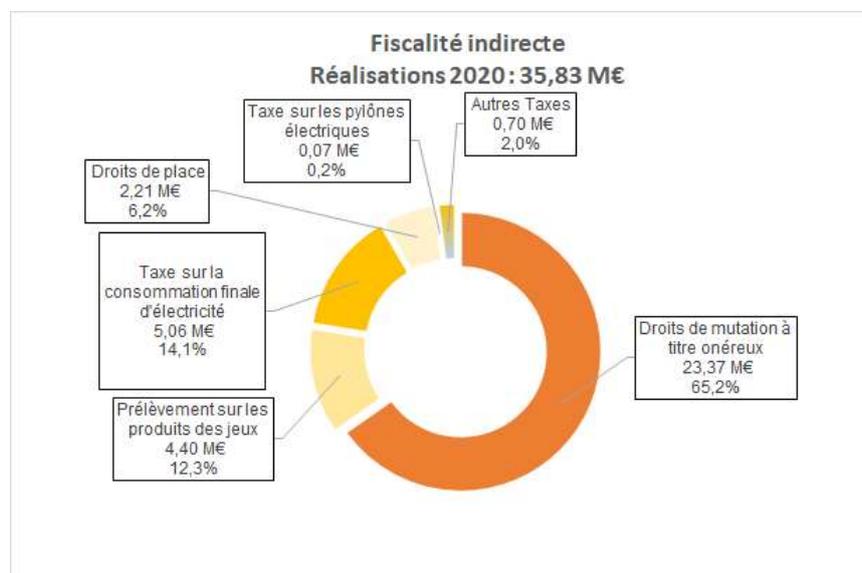
- +2,34 M€ du fait de la revalorisation forfaitaire de +0,9 % des bases de taxe d'habitation des résidences principales, de la revalorisation forfaitaire de +1,2 % des bases d'imposition des autres locaux (correspondant à l'inflation constatée entre novembre 2019 et novembre 2018) et de l'actualisation des tarifs des locaux professionnels et commerciaux ;

- +1,53 M€ induits par l'évolution physique des bases et notamment l'arrivée de +1 759 habitants;
- -1,26 M€ suite à la décision en 2020 de la baisse de 1% du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (taux s'établissant à 28,92 %);
- +0,32 M€ de rôles supplémentaires<sup>2</sup> par rapport à 2019.

Concernant la taxe foncière sur les propriétés bâties, y sont soumis les logements des particuliers, mais également les locaux professionnels. Ces derniers représentent moins de 7,5 % du total des locaux, mais constituent plus de 25 % des bases fiscales de la Ville.

A ce titre, il doit être rappelé qu'en 2017, la réforme de l'évaluation de la valeur locative cadastrale (VLC) des locaux professionnels est entrée en vigueur. L'impact de cette réforme sur les bases taxables des locaux professionnels existant au 1<sup>er</sup> janvier 2017 a été en partie neutralisé par application d'un coefficient de neutralisation (un coefficient par collectivité et par taxe), afin que la proportion contributive de ces locaux avant et après révision soit maintenue à l'identique pour chaque impôt (taxe foncière, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe d'habitation).

- **La fiscalité indirecte (35,83 M€)**



- **Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) (23,37 M€)**

Toutes les transactions immobilières, locaux neufs ou anciens, logements ou locaux professionnels, sont soumises aux **droits de mutation à titre onéreux (DMTO)** au profit du département au taux de 4,5 % et à une taxe additionnelle communale au taux de 1,20 % du montant de la transaction.

**La baisse de produits constatée en 2020 (-1,47 M€, soit -5,90 %)** traduit l'impact de la crise sanitaire sur les transactions immobilières, en particulier lors de la première période de confinement.

- **Le prélèvement sur les produits des jeux de casino (4,40 M€)**

A l'instar des autres communes touristiques réalisant des actions en matière de promotion du tourisme, la ville de Bordeaux a institué un prélèvement sur le produit des jeux du casino implanté sur son territoire au taux de 15 %.

<sup>2</sup> Les rôles supplémentaires portent sur des situations particulières et correspondent à un rattrapage d'imposition au titre des années antérieures.

**Avec 4,40 M€ de produit en 2020, cette recette diminue de -2,96 M€ par rapport à 2019 (7,36 M€).** En effet, l'activité du casino a également été impactée par les mesures de confinement liées à la crise sanitaire (fermeture du casino pendant plusieurs mois notamment).

○ **La taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) (5,06 M€)**

Depuis 2011, la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) s'applique aux seules consommations électriques des ménages (ou assimilés par la puissance électrique des abonnements).

Le Conseil municipal a adopté le coefficient multiplicateur de 8,5 qui est appliqué aux tarifs de base de la TCCFE (en 2020, 0,77 €/MWh pour les consommations sous une puissance souscrite inférieure à 36 KVA, 0,26 €/MWh pour les consommations professionnelles sous une puissance souscrite supérieure à 36 KVA). Ce taux est le maximum autorisé par la loi. Les tarifs de base de la taxe, fixés par le législateur, sont actualisés chaque année en proportion de l'indice moyen des prix à la consommation hors tabac (IMPC) établi pour l'avant-dernière année par rapport à l'indice établi pour l'année 2013.

**Le montant de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité réalisé en 2020 s'est élevé à 5,06 M€, en diminution de -0,41 M€ (soit -7,45 % par rapport à 2019) malgré la hausse du tarif de référence.**

○ **Les droits de place** (sur plaçages, sur halles et marchés), fortement impactés par les mesures de confinement et la politique de soutien apportée aux commerçants et entrepreneurs qui a instauré la gratuité de l'occupation du domaine public pour la majeure partie de l'exercice 2020 selon la délibération 2020/128 du 23 juillet 2020, **ont diminué de -2,48 M€, soit -52,84 % par rapport à 2019 et s'élèvent à 2,21 M€ en 2020.**

○ **La taxe sur les pylônes électriques (0,07 M€)**

La taxe sur les pylônes électriques est une imposition forfaitaire perçue par les communes sur le territoire desquelles sont implantés des pylônes supportant des lignes électriques à très haute tension.

Pour 2020, les forfaits par pylône sont les suivants :

- 2 543 € (contre 2 428 € en 2019) sur les pylônes supportant des lignes électriques dont la tension est comprise entre 200 et 350 kilovolts ;
- 5 080 € (contre 4 850 € en 2019) sur les pylônes supportant des lignes électriques dont la tension est supérieure à 350 kilovolts.

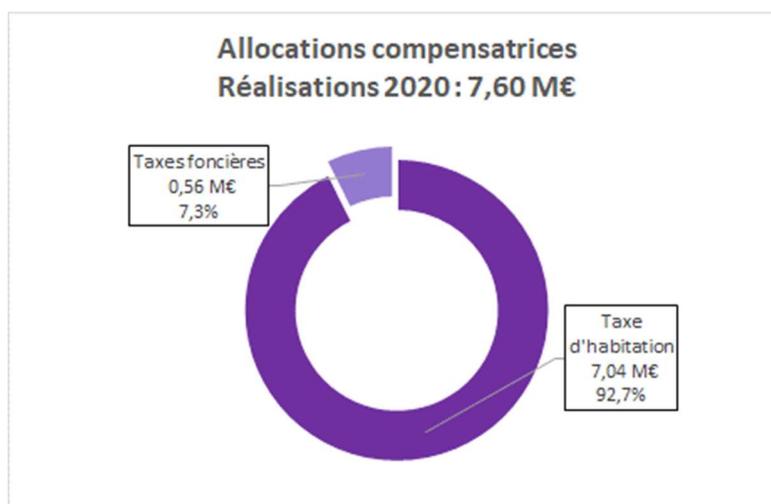
Avec 27 pylônes implantés sur la commune dont la tension est comprise entre 200 et 350 kilovolts, le **produit 2020 de la taxe sur les pylônes s'est donc élevé à 68 661 €.**

○ **Autres taxes (0,70 M€)**

Autres taxes	Réalisé 2020
Taxe sur la publicité extérieure (TLPE)	0,656 M€
Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,012 M€
Autres taxes diverses	0,035 M€
<b>Totaux des autres taxes</b>	<b>0,703 M€</b>

*La présentation détaillée de ces autres taxes est faite en annexe 1.*

### 3.1.1.2. Les allocations compensatrices (7,60M€)



Les allocations compensatrices ont vu leur rôle évoluer : si elles compensaient originellement des exonérations fiscales accordées par l'Etat, elles ont depuis également été utilisées comme un mode de financement privilégié de la péréquation horizontale (évolution de l'enveloppe normée des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales)<sup>3</sup>.

En 2020, avec **7,60 M€**, les allocations compensatrices progressent de **+0,34 M€**, soit **+ 4,72 %**. Ce dynamisme est dû à celui de l'allocation compensatrice de taxe d'habitation (+ 5,14 %).

### 3.1.1.3. La Dotation de Solidarité Métropolitaine (DSM) (10,50 M€)

En application du **pacte financier et fiscal (PFF)**, adopté par délibération du Conseil métropolitain du 30 octobre 2015, les critères de répartition de l'enveloppe indexée de la dotation de solidarité métropolitaine (DSM) entre les communes ont été révisés à compter de 2016.

Ainsi, **la dotation de solidarité métropolitaine (DSM)** est désormais répartie entre les communes selon 6 critères, les deux premiers étant des critères légaux :

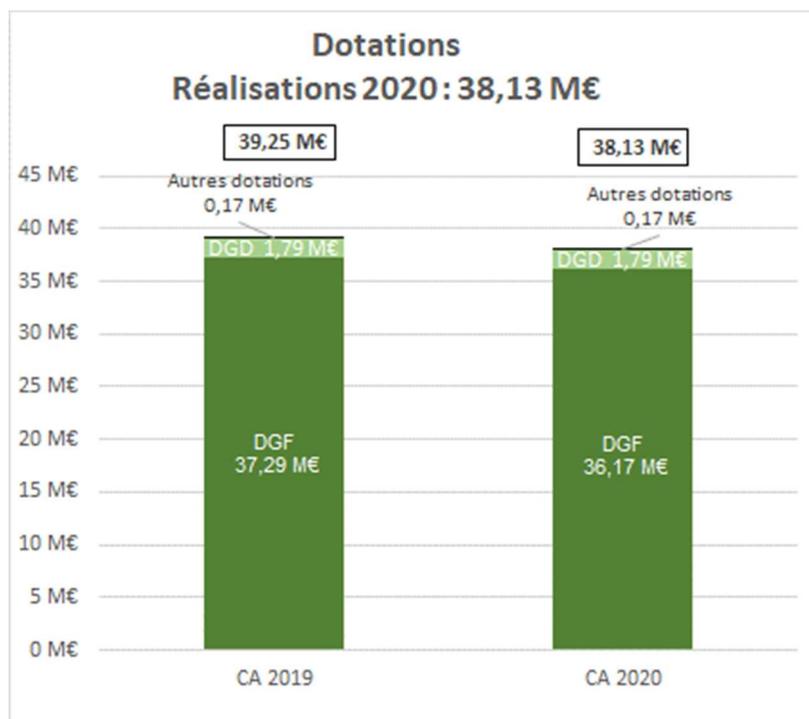
- 20 % en fonction de l'écart à la moyenne au potentiel financier du territoire ;
- 30 % en fonction de l'écart à la moyenne au revenu par habitant moyen du territoire ;
- 5 % en fonction de l'écart à la moyenne à l'effort fiscal ;
- 10 % en fonction de l'écart inverse à la moyenne de la proportion d'allocataires d'aides au logement ;
- 15 % en fonction de l'écart inverse à la moyenne de la population communale âgée de 3 à 16 ans ;
- 20 % en fonction de la dotation de solidarité versée en 2015.

De plus, le PFF a également instauré, à assiette constante de DSM, une garantie individuelle pour chaque commune de +/- 2,5 %.

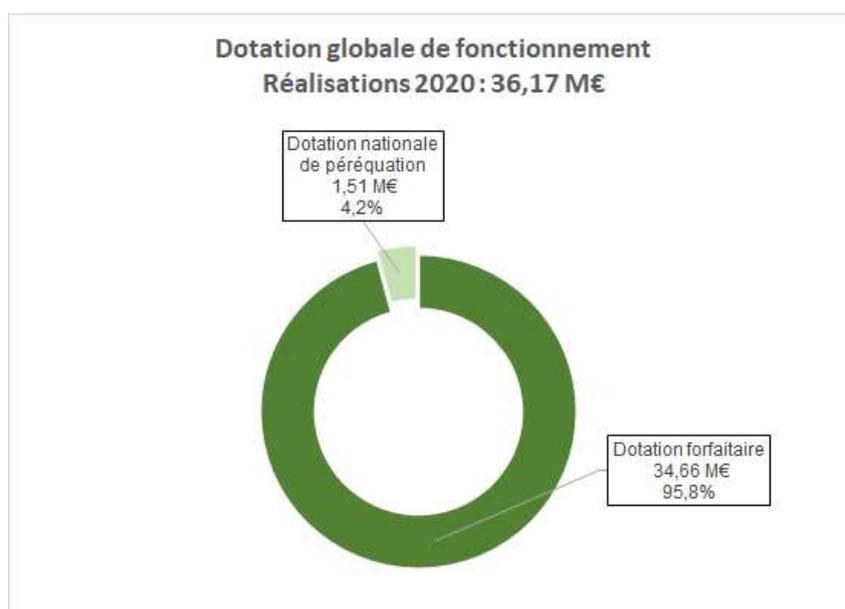
<sup>3</sup> Pour plus de détails sur les variables d'ajustement ayant servi de financement « interne » de la dotation globale de fonctionnement en 2020, se reporter en annexe 1.

En application des critères issus des fiches de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes de la Métropole, **le montant définitif de la DSM 2020 pour la Ville de Bordeaux s'établit à 10,50 M€, en progression de +0,34 M€ par rapport à 2019, soit +3,35 %.**

3.1.1.4. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), les Dotations globales de décentralisation (DGD) et autres dotations de compensation (38,13 M€)



- **La Dotation globale de fonctionnement (DGF) (36,17 M€)**



### ○ **La dotation forfaitaire de la DGF (34,66 M€)**

En 2020, la dotation forfaitaire de la commune a été d'une part écartée<sup>4</sup> à hauteur de -500 803 € pour financer la péréquation, et, d'autre part majorée de +342 685 € du fait de la dynamique démographique de Bordeaux (croissance de la population INSEE de 1 759 habitants).

Au total, en 2020, **la dotation forfaitaire de la DGF diminue de -0,16 M€ par rapport à 2019, soit -0,45 %.**

### ○ **La dotation nationale de péréquation (1,51 M€)**

En 2020, **la dotation nationale de péréquation progresse de +0,25 M€, soit +20 %** (soit la progression légale maximale de +20 % par an).

### ● **Les dotations générales de décentralisation (1,79 M€)**

Les montants constatés de la dotation générale de décentralisation « urbanisme » et de la dotation générale de décentralisation hygiène et santé sont stables.

### ● **Les autres dotations de compensation (0,17 M€)**

En 2020, elles comprennent la dotation pour titres sécurisés pour 162 720 € (même montant qu'en 2019) et le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP)<sup>5</sup> pour 5 439 € (contre 5 520 € en 2019), qui est depuis 2017 une variable d'ajustement.

### 3.1.2. **Les autres recettes de fonctionnement (64,67 M€)**

Les recettes de fonctionnement hors fiscalité et dotations s'élèvent au total à 64,67 M€ si on ajoute 0,58 M€ de reprises de provisions. Hors reprises de provision et cessions d'actif, elles baissent globalement de **-12,65 % en 2020 sous l'effet de la crise sanitaire** y compris de par les mesures compensatoires mises en œuvre par la municipalité pour en atténuer les impacts sur ses habitants et partenaires.

Les **redevances de stationnement revenant à la ville représentent 12,89 M € en 2020 (16,59 M€ en 2019) soit une baisse de 20 % sur l'année** mais une hausse malgré tout de plus de 40 % sur 4 ans. Cette hausse s'explique par la mise en place en 2018 de contrôles incitant les usagers à respecter le pré-paiement aux horodateurs, à une rotation des véhicules par des tarifs incitatifs sur les durées courtes. A cette somme, s'ajoute le remboursement par Bordeaux Métropole des frais de gestion du forfait de post-stationnement, recette métropolitaine encaissée pour son compte par la ville, soit 0,4 M€ de recettes nettes en 2020.

Hors stationnement, les **produits des services et du domaine**, notamment les **services publics proposés aux bordelais** (musées, piscines, crèches, restauration scolaire...), **se sont élevés à 15,26 M€ en 2020, soit -8,44 M€ par rapport à 2019** (23,7 M€ en 2019). Ils comprennent, entre autres :

- 4 M€ de recettes de restauration scolaire (6,35 M€ en 2019),
- 2,6 M€ de recettes d'accueil collectif dans les crèches (3,27 M€ en 2019),

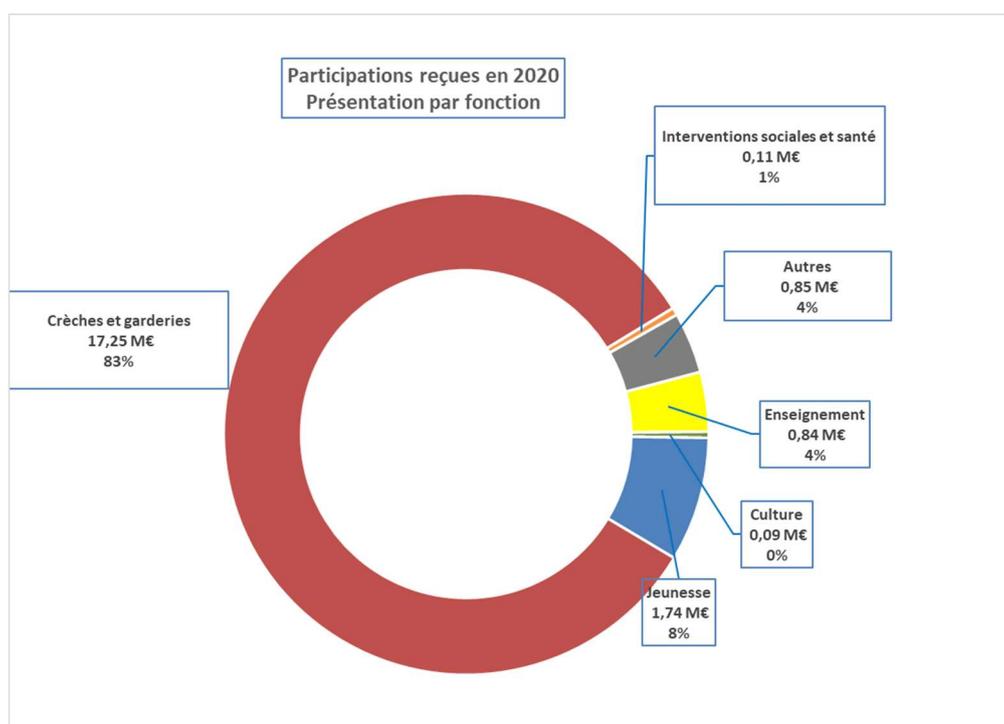
<sup>4</sup>Pour mémoire, l'écartement finance en partie, au sein de l'enveloppe normée des concours financiers, les dotations d'aménagement (Dotations de Solidarité Rurale, Dotations de Solidarité Urbaine et Dotation Nationale de Péréquation). Il s'agit du principal dispositif de péréquation dite verticale.

<sup>5</sup>Pour rappel, le FDPTP est une dotation de péréquation qui a été créée pour mettre en œuvre une péréquation horizontale du produit de taxe professionnelle (TP) au niveau départemental. Les règles le régissant ont été modifiées lors de la réforme de la TP de 2010. Cette dotation est aujourd'hui prélevée sur les recettes de l'État et répartie par le Conseil départemental entre les communes et les EPCI défavorisés par la faiblesse de leur potentiel fiscal ou l'importance de leurs charges.

- 0,4 M€ de recettes d'entrées dans les piscines (1,26 M€ en 2019),
- 0,67 M€ de recettes de musées (1,61 M€ en 2019),
- 1,57 M€ de prestations de services en faveur des personnes âgées (1,54 M€ en 2019).
- 1,55 M€ de redevance nouvelle d'occupation au titre du contrat d'exploitation du Casino.

Les frais de personnels engagés en 2016 dans le cadre de la mutualisation des moyens du **CCAS** ont été remboursés par ce dernier à hauteur de **2,17 M€**, équivalent au remboursement effectué en 2019, et le CCAS a également remboursé **0,34 M€** au titre des autres frais dans le cadre de la mutualisation.

Les **participations perçues** par la Ville de Bordeaux en 2020 s'élèvent à **20,81 M€** (18,72 M€ en 2019), dont 17,25 M€ en faveur des crèches et garderies, 1,743 M€ pour favoriser les activités de jeunesse, 0,84 M€ pour l'enseignement (dont 352 K€ au titre de la dernière année de gestion du lycée horticole suite à son transfert à la Région au 1<sup>er</sup> septembre) et 235 K€ de primes versées par l'Etat pour les masques commandés dans le cadre de la crise sanitaire. Plus de la moitié de ces participations ont été versées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Gironde. A ces sommes s'ajoutent la participation au titre du FCTVA sur les dépenses de fonctionnement, soit 21 K€.



Les autres recettes y compris les atténuations de charges (0,3 M€) sont stables par rapport à 2019 à 6,42 M€.

Le poste « **cessions d'actifs** », qui enregistre **5,58 M€** (1,62 M€ en 2019), correspond essentiellement à la cession à la société ADIM d'un terrain dans le cadre de l'opération d'aménagement Brazza (5 M€) ; opération qui avait été différée fin 2019.

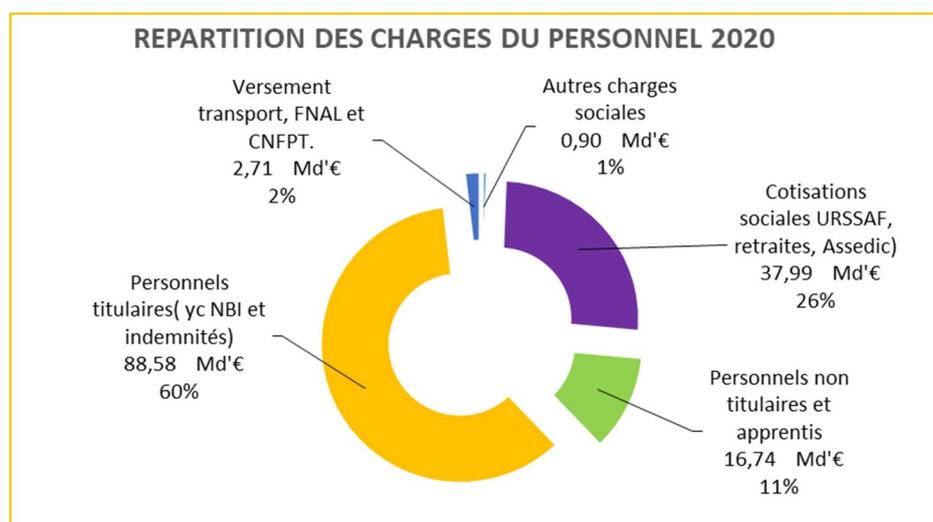
### 3.2. Les dépenses réelles de fonctionnement (353,11 M€)

Dépenses réelles de fonctionnement En millions d'euros	2019	2020	Evolution 2019/2020	Part relative (2020)
Charges de personnel	143,98	146,91	2,03%	41,60%
Subventions versées	69,46	71,65	3,16%	20,29%
- Aux associations et autres de droit privé	41,50	42,33	2,00%	11,99%
- Au CCAS	7,98	8,52	6,85%	2,41%
- Aux autres organismes	19,98	20,80	4,08%	5,89%
Reversements	51,58	52,52	1,82%	14,87%
- Attribution de compensation versée	49,52	50,41	1,79%	14,28%
- FPIC et autres reversements	2,06	2,11	2,54%	0,60%
Charges à caractère général	66,11	65,21	-1,36%	18,47%
- Prestations restauration SIVU	12,45	8,07	-35,20%	2,28%
- Fournitures, Énergie, fluides	14,50	16,36	12,78%	4,63%
- Autres charges à caractère général	39,16	40,79	4,16%	11,55%
Autres dépenses	8,57	10,07	17,43%	2,85%
Dotation aux provisions	1,91	0,95	-50,16%	0,27%
<b>Sous total dépenses hors intérêts</b>	<b>341,61</b>	<b>347,30</b>	<b>1,67%</b>	<b>98,35%</b>
Interêts de la dette	6,35	5,81	-8,59%	1,65%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>347,96</b>	<b>353,11</b>	<b>1,48%</b>	<b>100,00%</b>

Hors intérêts de la dette, les **dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 347,30 M€**. Elles **augmentent globalement de 1,48 %** en raison d'une **hausse de 2,03 % des charges de personnel et de 3,16% des subventions versées** notamment dans le cadre du soutien apporté par la ville aux acteurs associatifs particulièrement touchés par la crise.

#### 3.2.1. Les charges de personnel (146,91M€) :

En 2020, les charges du personnel s'élèvent à 146,91 M€ pour un budget prévu à 148,85 M€ (dont 350 K€ de crédits votés en décision modificative), soit un taux de consommation de 98,7 % par rapport au budget voté. Elles ont augmenté de 2,03 % par rapport à l'exercice précédent.



Le budget 2020 s'est exécuté dans un environnement réglementaire marqué par la mise en œuvre du dernier volet de la réforme « modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations » (dite PPCR) qui concerne le transfert d'une partie du régime indemnitaire vers le traitement indiciaire d'une année (0,33% d'impact).

Par ailleurs, l'année 2020 a connu différents faits marquants en matière de masse salariale, notamment en ce que la crise sanitaire a impacté les organisations.

Afin de maintenir les obligations de service, le recrutement de personnels en renfort ou en remplacement d'agents indisponibles a été renforcé. Il a par ailleurs été décidé du versement d'une prime COVID à l'ensemble des personnels effectivement présent lors du premier confinement, ce qui a représenté un montant de de 363 K€.

En outre, la politique ressources humaines s'est attachée à poursuivre les efforts d'accompagnements des moyens octroyés en lien avec le renforcement de l'offre de services.

Dans ce cadre, il a été décidé de procéder à la revalorisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (**RIFSEEP**). Cette revalorisation est prévue sur une période pluriannuelle. Elle a été mise en place à compter de Septembre 2020 (0,1%).

Les ouvertures de classes se poursuivent également afin de garantir un niveau de service adéquat il a été nécessaire de procéder à la **création de 36 postes supplémentaires pour couvrir les besoins à la rentrée scolaire.**

L'évolution des effectifs a ainsi pesé pour 0,6% dans l'évolution de la masse salariale. Certains métiers restent en tension et demeurent complexes à finaliser. Ceci est le cas par exemple sur les métiers de la sécurité ou de la petite enfance.

Au-delà du glissement vieillesse technicité (GVT) qui impacte de 0,71% l'évolution de la masse salariale en 2020, Il est à noter un léger dépassement des crédits octroyés pour faire face notamment aux besoins en matière de contractuels temporaires exprimés par les directions générales (0,13%)

Les moyens alloués en dehors des crédits liés aux charges de personnel, ont permis notamment :

- De mettre en œuvre des actions de formation (376 K€).
- De travailler en étroite relation avec les associations intermédiaires qui interviennent dans la prise en charge des personnes les plus éloignées de l'emploi (1,36 M€).

La Déclaration Obligatoire d'Emploi de Travailleurs Handicapés (DOETH) au Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique 2021 de la Ville de Bordeaux pour l'année 2020 (basée sur les effectifs au 31/12/2020) n'est pas encore achevée.

A compter de l'année 2021, le FIPHFP prend en considération les effectifs en position d'activité au 31/12 de l'année N-1 alors qu'auparavant étaient considérés les effectifs au 01/01 de l'année N-1. Les agents étant partis à la retraite ou ayant quitté la collectivité entre le 01/01/2019 et le 31/12 /2020 ne seront pas comptabilisés. Par ailleurs, les agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) mais en position de Disponibilité pour raison de santé ne pourront plus être pris en considération. Cela aura une incidence sur le nombre de BOE retenu.

Le taux d'emploi direct 2020 est de 7,1%, correspondant à 244 BOE représentés par 176 femmes et 68 hommes. Il était de 7,21% en 2019 et de 6,41% en 2018.

Le taux d'emploi légal de 7,31%.

Ce taux est complété par les dépenses ouvrant droit à réduction d'unités manquantes (liées à des commandes auprès d'ESAT ou d'Entreprises Adaptées).

D'une durée de 3 ans (2018 à 2020) et prolongée pour l'année 2021, la convention des 3 collectivités avec le FIPHFP arrivera à son terme en fin d'année 2021.

Une nouvelle prolongation de cette convention est d'ores et déjà envisagée.

L'année 2020 a été marquée par un contexte sanitaire inédit ayant des impacts forts sur l'absentéisme. Globalement, le taux d'absentéisme pour raison médicale a continué à croître de façon importante sur 2020 pour atteindre 10,64%. Ainsi, le taux d'absentéisme a augmenté de 0,66 pt en une année.

Il est à noter que cette hausse est due à une recrudescence des arrêts pour longues maladies ou maladies de longue durée (+0,36 pt) ainsi que pour maladie ordinaire (6,56% en 2020 contre 6,28% en 2019).

En ce qui concerne l'accidentologie, aucune variation significative n'est à signaler.

Au 31/12	2017		2018		2019	2020
Structures	Ville de Bordeaux	Grandes collectivités	Ville de Bordeaux	Grandes collectivités	Ville de Bordeaux	Ville de Bordeaux
Absentéisme pour raison médicale	9,94%	9,11%	9,58%	8,37%	9,98%	10,64%
Absentéisme pour maladie ordinaire	6,88%	6,21%	6,51%	4,22%	6,28%	6,56%

\*Données bilan social

Compte tenu du contexte sanitaire, le benchmark annuel réalisé par l'association des DRH des grandes collectivités n'a pas encore été réalisé en 2020 mais le sera en 2021. Il permettra une fois fait de comparer la tendance de la ville de Bordeaux avec celle d'autres collectivités comparables.

### 3.2.2. L'attribution de compensation (AC) (50,41 M€) :

En application de l'article 1609 nonies C– V 1° bis du Code général des impôts, la Ville a décidé, par délibération du 18 décembre 2019, d'imputer une part de son attribution de compensation 2020 en section d'investissement. Cette dernière s'établit en 2020 à 15,15 M€.

En 2020, **l'attribution de compensation de fonctionnement que la commune de Bordeaux a versé à la Métropole s'élève à 50,41 M€** (pour 49,52 M€ en 2019).

La différence de **+ 0,89 M€ par rapport à 2019** s'explique par les révisions des niveaux de service dont :

- +458,8 K€ pour les espaces verts.
- +172,8 K€ pour le numérique et les systèmes d'information
- +113,7 K€ pour les bâtiments (ex : plan d'accessibilité handicapés)
- +59,2 K€ pour la propreté
- +47,5 K€ dans le cadre de la mutualisation des ressources humaines ;

- +17,3 K€ pour le domaine de la stratégie immobilière, logistique et magasins ;
- +11,7 K€ dans le cadre de la mutualisation des archives ;
- +6,5 K€ pour le parc matériel roulant.

### 3.2.3. Le Fonds national de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) (2,11 M€) :

Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), mis en place en 2012, constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Depuis 2016, l'enveloppe nationale du FPIC a été fixée à 1 Md€.

Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) en M€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<i>Prélèvement FPIC Ensemble Intercommunal (Bordeaux Métropole + 28 communes)</i>	-6,43	-8,35	-12,06	-15,22	-14,67	-14,52	-14,82
<i>dont part du prélèvement FPIC à la charge de la Métropole</i>	-3,22	-4,13	-5,93	-7,54	-8,40	-8,72	-8,87
<i>dont part du prélèvement FPIC à la charge des communes</i>	-3,21	-4,22	-6,13	-7,68	-6,27	-5,79	-5,95
<i>dont part du prélèvement FPIC à la charge de Bordeaux</i>	-1,27	-1,65	-2,41	-2,72	-2,23	-2,05	-2,11
Part de Bordeaux dans le prélèvement FPIC total	19,67%	19,75%	19,95%	17,87%	15,17%	14,13%	14,21%
part de Bordeaux dans la part communale du FPIC	39,41%	39,05%	39,25%	35,41%	35,48%	35,39%	35,39%

Le prélèvement sur l'ensemble intercommunal (28 communes + Bordeaux Métropole) s'est élevé en 2020 à -14,82 M€, dont -8,87 M€ à la charge de Bordeaux Métropole et -5,95 M€ à la charge des communes membres.

**En 2020, la part à la charge de la ville de Bordeaux s'élève à -2,11 M€** (contre -2,05 M€ en 2019 et -2,23 M€ en 2018).

Cette évolution s'explique en grande partie par les effets de la mutualisation et des transferts de compétences qui ont majoré le coefficient d'intégration fiscale de la Métropole conduisant cette dernière à prendre davantage en charge le prélèvement du FPIC, comme cela avait été prévu dans le Pacte financier et fiscal métropolitain.

### 3.2.4. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (8,52 M€)

La participation de la Ville au financement des actions de son CCAS s'est élevée à 8,52 M€ en 2020, conformément aux engagements de la Ville et correspondant aux crédits ouverts en 2020 au niveau du budget primitif (7,97 M€) ainsi que dans le cadre du budget supplémentaire et de la décision modificative n°2 (+0,55 M€).

Ces crédits complémentaires ont permis notamment la mise en place d'un fonds d'aide d'urgence alimentaire en faveur des publics précaires, plus particulièrement touchés par les conséquences de la

crise sanitaire, et destiné notamment à soutenir les principales associations en charge de la distribution alimentaire mais également certains étudiants en situation de précarité durant le confinement. Ces crédits ont aussi permis de réaliser un ajustement nécessaire du fait de la diminution attendue de la contribution du Crédit Municipal de Bordeaux et ont pu être utilisés pour l'accompagnement à la mise en place du RIFSEEP des agents du CCAS.

Participation organismes publics	2018	2019	2020	Evolution sur 3 ans
<b>Centre Communal d'Action Sociale</b>	7 885 892 €	7 975 300 €	8 521 300 €	8,06%
<b>TOTAL</b>	<b>7 885 892 €</b>	<b>7 975 300 €</b>	<b>8 521 300 €</b>	<b>8,06%</b>

### 3.2.5. Les subventions versées aux autres organismes publics (20,79 M€)

Hormis la subvention versée au CCAS, les **participations versées aux organismes publics** s'élèvent à **20,79 M€**, et comprennent notamment les participations versées à l'Opéra National de Bordeaux (ONB) et à l'Ecole d'Enseignement Supérieur d'Arts de Bordeaux (ESAB).

La participation versée à l'Ecole d'Enseignement Supérieur d'Arts de Bordeaux est restée stable entre 2019 et 2020.

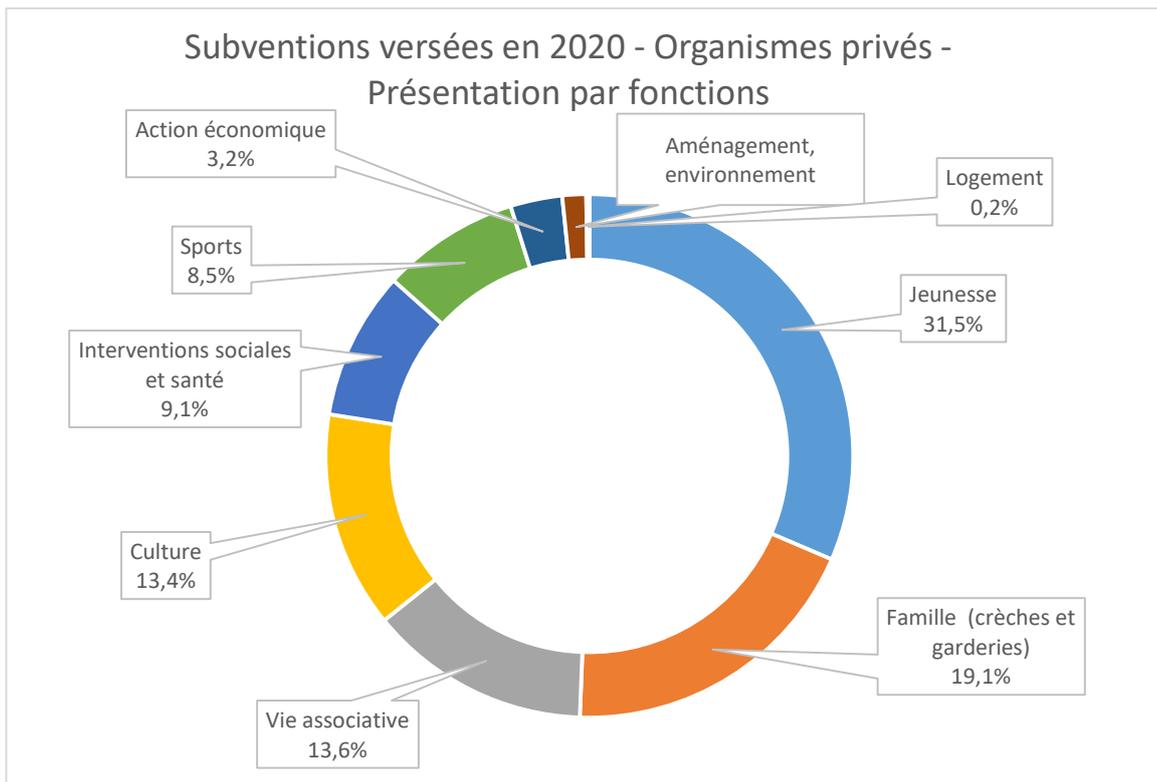
S'agissant de la participation versée à l'Opéra, l'évolution entre 2019 et 2020 (+ 823 K€) est liée au contexte de persistance de la crise sanitaire ayant nécessité un complément de subvention de la Ville pour permettre à cet établissement de faire face aux difficultés financières liées à la fois à la perte de recettes attendues et à la hausse de charges liées au protocole sanitaire.

Participation organismes publics	2018	2019	2020	évolutions sur 3 ans
<b>Opéra National de Bordeaux (ONB)</b>	16 047 000 €	16 271 900 €	17 094 400 €	6,53%
<b>Ecole d'enseignement Supérieur d'Arts de Bordeaux (ESAB)</b>	3 142 000 €	3 182 000 €	3 182 000 €	1,27%
<b>Autres organismes publics</b>	259 583 €	526 153 €	519 447 €	100,11%
<b>TOTAL</b>	<b>19 448 583 €</b>	<b>19 980 053 €</b>	<b>20 795 847 €</b>	<b>6,93%</b>

### 3.2.6. Les subventions versées aux organismes de droit privé (42,3 M€)

Le budget de subventions aux organismes de droit privé ouvert en 2020, y compris après intégration des reports de l'exercice 2019 et de l'effort apporté dans le cadre du Fonds de soutien associatif mis en œuvre pour répondre à la crise sanitaire, représente 45,12M€. Avec 42,3 M€ (93,8 % du montant prévu), le montant des subventions versées aux organismes privés est légèrement supérieur aux versements effectués en 2019 (+2 %). En 2020, 729 organismes privés ont bénéficié d'une subvention en numéraire.

La répartition des subventions de fonctionnement aux structures privées par domaines d'intervention est stable par rapport aux années antérieures et fait ressortir 2 domaines représentant à eux seuls 50 % des subventions versées : la **Jeunesse** (31,5%, avec 13,3 M€) et la **Famille** (19,1%, avec 8 M€). Viennent ensuite, pour les principaux domaines, la **Vie Associative** (13,6% avec 6,1 M€), la **Culture** (13,4%, avec 5,6 M€), le **Social** (9,1% avec 3,7M€) et enfin les **Sports** (8,5 %, avec 3,6 M€).

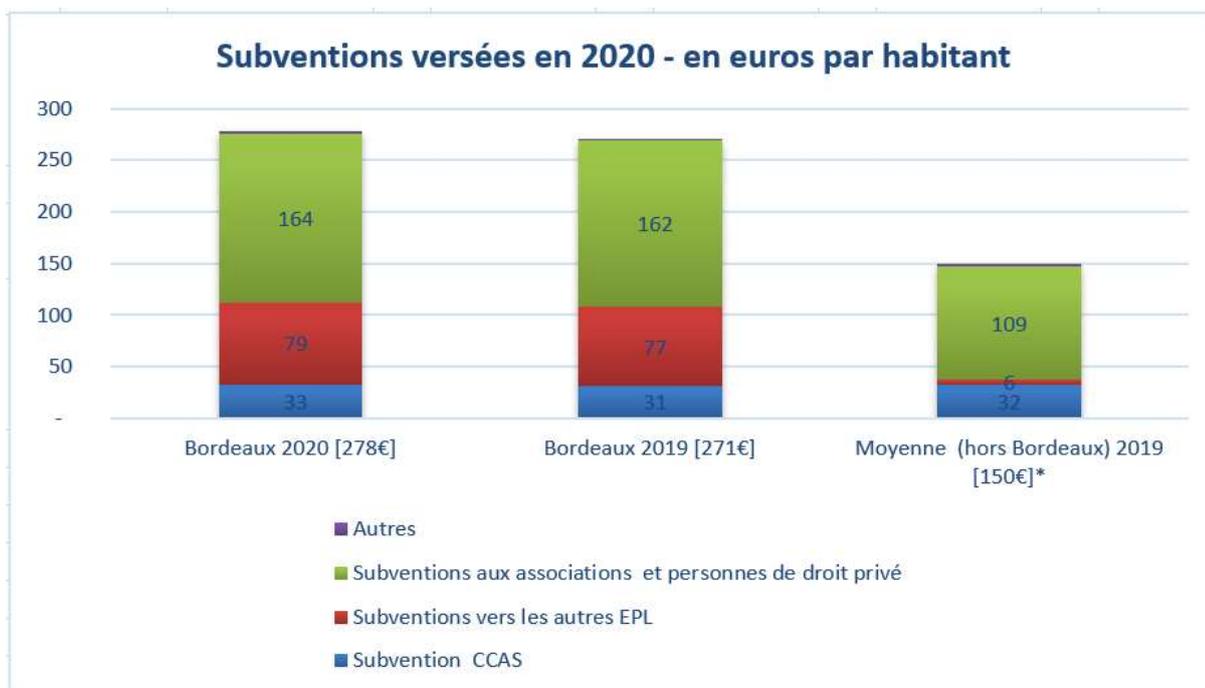


En complément de ces subventions, la ville de Bordeaux poursuit ses efforts en matière **d'aides indirectes attribuées aux associations**. Ces aides peuvent être accordées soit de manière permanente, soit de manière ponctuelle, notamment à l'occasion de manifestations publiques, sous la forme de prêt de salles municipales et de mise à disposition de matériels.

Ces aides indirectes ont été valorisées en 2020 à hauteur de **9,59 M€**, soit **une diminution de 20,95 %** par rapport à 2019 (12,13 M€). Cette diminution est liée en particulier à la crise sanitaire du fait du non-déroulement de manifestations au cours de l'année 2020. Une annexe (annexe 1) au présent rapport détaille la valorisation de ces aides en nature par organisme bénéficiaire. 813 structures ont ainsi pu bénéficier d'une aide indirecte de la part de la Ville de Bordeaux pour les accompagner dans leur fonctionnement.

Aides indirectes	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Valorisation aides indirectes en M€</b>	11,05 M€	11,43 M€	11,34 M€	11,83M€	12,13 M€	9,59 M€

Toutes catégories de subventions en numéraire confondues, le **montant moyen de 278 € par habitant versé en 2020 (soit une progression de 7 € par habitant) confirme les efforts maintenus par la Ville** en matière de subventions, dans un contexte contraint de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Le graphique ci-dessous met en évidence le niveau élevé des subventions versées par la ville (271 € par habitant en 2019, à comparer avec un montant moyen de 150 € par habitant établi à partir des comptes administratifs de différentes villes (Toulouse, Rennes, Lyon, Nantes, Lille, Strasbourg, Marseille, Montpellier).



\*Base CA 2018 des villes de Toulouse, Rennes, Lyon, Nantes, Lille, Strasbourg, Marseille, Montpellier

### 3.2.7. Les autres dépenses de fonctionnement (76,23 M€)

Hors intérêts de la dette, les autres dépenses de fonctionnement s'élèvent à **76,23 M€**, elles restent stables par rapport à 2019 (76,59 M€) **en n'évoluant que de -0,47 %**.

Les **charges à caractère général** (énergie, fournitures, prestations de services, locations, entretien, maintenance, honoraires, gardiennage...) représentent une dépense totale de **65,21 M€** (contre 66,11 M€ en 2019), elles sont globalement en légère baisse de 1,36 %.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Les dépenses d'**énergie, de fluide et de fournitures** : **16,36 M€**, en hausse de 12,78 % par rapport à 2019 (14,5 M€), dont 7,18 M€ de dépenses d'électricité (6,95 M€ en 2019), 1,58 M€ d'eau (1,30 M€ en 2019) et 2,21 M€ de combustibles (1,89 M€ en 2019) ; malgré les efforts consentis chaque année en rénovation de l'éclairage public, l'augmentation du coût du kWh continue de faire grimper les coûts.
- Les **prestations de service** (restauration, livraison repas, exploitation du restaurant de la cité municipale, redevances exploitation cité municipale, stationnement, capture animaux, nettoyage lycée horticole...) : **20,55 M€**, montant stable par rapport à l'année dernière.

Au titre des autres dépenses (10,07 M€) figurent notamment :

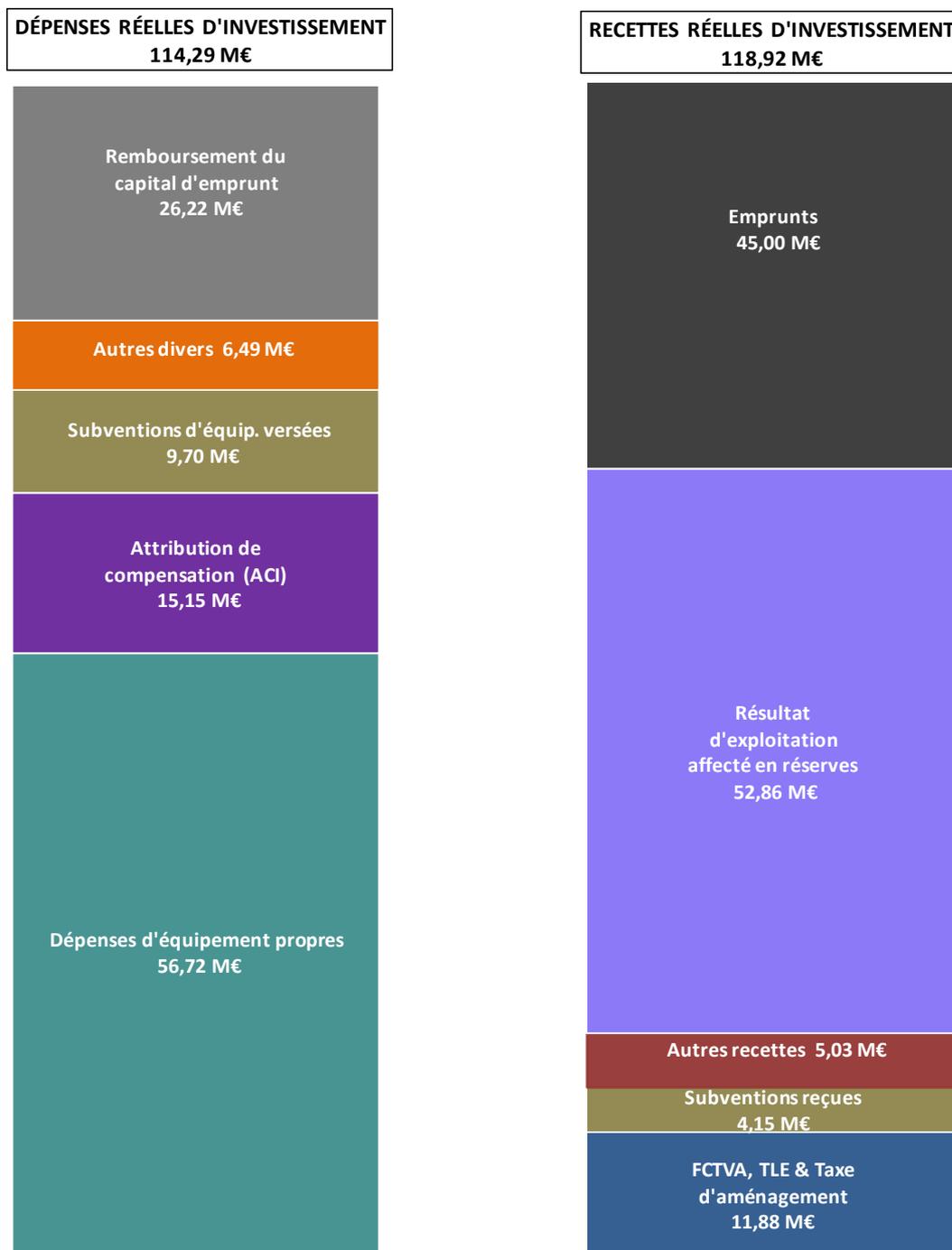
- Les **contributions obligatoires** s'élèvent au total à **3,88 M€** (3,46 M€ en 2019), et comprennent essentiellement les participations de la Ville aux dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement privé du premier degré.
- La redevance versée au délégataire Axel Véga en charge de l'exploitation des équipements de la patinoire, des tennis et bowling de Mériadeck et du vélodrome (1,73 M€) et la contribution exceptionnelle versée au SIVU Bordeaux Mérignac de restauration collective afin de couvrir leur déficit d'exploitation du fait de la baisse des repas commandés (0,93 M€).
- Les créances impayées déclarées irrécouvrables ont fait l'objet d'une **admission en non-valeur** qui a généré une dépense de **0,58 M€**, montant qui se stabilise après une forte baisse en

**2019.** Le travail d'apurement des impayés initié fin 2016 avec le comptable public a permis d'apurer des impayés anciens et d'assainir la situation des créances. Elles concernent principalement des impayés de restauration scolaire.

Enfin, notre collectivité a constitué une **provision de 0,95 M€** sur l'exercice 2020, dont 0,44 M€ pour créances douteuses et 0,5 M€ pour tenir compte du risque qui pourrait être généré par le déclassement par anticipation du foncier du stade Promis.

#### 4. La section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 114,29 M€ en 2020, y compris le remboursement du capital de la dette (26,22 M€), pour 118,92 M€ de recettes d'investissement comprenant 52,86 M€ de résultat d'exploitation affecté en réserve.



#### 4.1 Les dépenses d'investissement (114,29 M€) :

En légère hausse par rapport à 2019 (106,75 M€), le montant global des dépenses d'investissement s'élève à 114,29 M€.

Dépenses d'investissement En millions d'euros	2019	2020	Evolution 2019/2020	Part relative (2020)
Programme d'équipement	80,97	81,58	0,75%	75,85%
- Dépenses d'équipement propres	56,36	56,73	0,65%	52,80%
- Attribution de compensation (ACI)	14,78	15,15	2,52%	13,84%
- Autres subventions d'équipement versées	9,83	9,70	-1,35%	9,21%
Immobilisations financières	0,03	1,37	3876,04%	0,03%
Autres dépenses d'investissement	0,40	5,12	1181,76%	0,37%
<b>S/Total hors remboursement dette</b>	<b>81,40</b>	<b>88,07</b>	<b>8,19%</b>	<b>76,25%</b>
Remboursement du capital de la dette	25,35	26,22	3,44%	23,75%
Refinancement de la dette	0,00	0,00		0,00%
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>106,75</b>	<b>114,29</b>	<b>7,06%</b>	<b>100,00%</b>

Hors remboursement de la part en capital de la dette (26,22 M€), les dépenses d'investissement représentent **88,07 M€**, montant supérieur à celui de 2019 (81,40 M€). Elles comprennent un programme d'équipement de 81,58 M€ en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (80,97 M€) avec un **taux de réalisation (54,30 %) marquant également une légère amélioration dans le contexte particulièrement contraint du 1<sup>er</sup> confinement (taux 2019 51,98%)**. Ce taux insatisfaisant de réalisation est à rapprocher du niveau toujours élevé de restes à réaliser fin 2020 (31,84 M€ reportés sur 2021 soit à peine 25% de moins que ceux intégrés en 2020 au titre de 2019) mais également des lissages de crédits opérés dans le cadre de la gestion en autorisation de programme (12,75 M€). Il atteste de la nécessité d'une meilleure programmation des opérations pour une meilleure lisibilité de l'action et des financements publics et qui est notre objectif s'agissant des autorisations à venir.

##### 4.1.1. Le programme d'équipement 2020

Le programme d'équipement (investissements directs et subventions d'équipement, y compris l'ACI versée à Bordeaux Métropole) atteint au total **81,58 M€**. Il est constitué de **52,80 % de dépenses directes (56,73 M€) et 23,05 % de subventions d'équipement versées (24,84 M€ dont 15,15 M€ d'ACI)**.

Parmi les opérations les plus significatives réalisées en 2020 (supérieures à 0,3M€), hors ACI versée à Bordeaux Métropole, on peut noter les réalisations suivantes :

Description secteur intervention	Description opération	CP 2020 exécuté en M€	
Une ville Nature et apaisée	Concession d'Aménagement Centre Historique-participation	3,20	
	Aide au parc public - subventions aux bailleurs	2,52	
	OIN EURATLANTIQUE	1,26	
	Aide au parc privé	0,62	
	PRU Grand Parc - Chemin des écoles	0,37	
	Réseaux et matériels Eclairage public	2,16	
	PAE BAF réalisation éclairage public	1,15	
	Réhabilitation et aménagement jardin de quartier	0,99	
	Esplanade Mériadeck - Sécurité, réparation	0,66	
	Parc André Meunier - Réaménagement	0,60	
	Aménagements d'espaces de proximité	0,57	
	Stationnement	0,50	
	Parc paysager du Grand Parc	0,46	
	Les cultures partout, pour toutes et tous	Base sous-marine - Réhabilitation annexe	0,91
		Patrimoine - Gros entretien, réparations, sécurité	0,62
Bibliothèque Mériadeck - Requalification phase 3		0,56	
Eglise Saint Louis - Restauration du clocher ouest et abside		0,53	
Acquisition de documents - Bibliothèque		0,44	
GER dans les établissements culturels		0,38	
Musée d'Aquitaine rénovation toiture des réserves		0,36	
MADD - Rénovation d'ensemble		0,33	
Garantir l'accès aux pratiques sportives	Piscine Galin - Restructuration	3,54	
	BAF - Gymnase et dojo	1,27	
	Stade Chaban-Delmas - Sécurité et grosses réparations	1,03	
	Tennis Mériadeck - Mise en conformité	0,48	
	Stade Stéhélin - Transformation terrain foot en synthétique	0,39	
Promouvoir l'égalité et la citoyenneté	Espaces Verts - Travaux de mise en accessibilité des ERP et IOP	1,66	
	Cimetières - Travaux de mise en accessibilité des ERP et IOP	0,48	
	Education - Travaux de mise en accessibilité des ERP et IOP	0,45	
Accompagner les jeunes vers une citoyenneté active	GS Marie Curie (GS Rivière - Tivoli)	5,22	
	Ecoles - Grosses réparations	3,36	
	PRU Grand Parc élémentaire Albert Schweitzer - Extension	2,72	
	Bâtiment US Chartrons - Réhabilitation	2,07	
	Crèche Benaugue-Vincent ORU - Construction	1,22	
	GS Montgolfier annexe Montesquieu	1,12	
	Elémentaire Dupaty - Extension	1,10	
	Crèche A Faulat	0,96	
	Crèche des Doves foyer maternel	0,69	
	Ecoles - Aménagement extérieur - Végétalisation	0,54	
	Crèches - Sécurité et grosses réparations	0,51	
	Crèche Montgolfier	0,44	
	Sobriété et efficacité énergétique dans la gestion du patrimoine	Bâtiments administratifs - Sécurité et grosses réparations	0,83
Bâtiments adm - GER		0,62	
Efficacité énergétique et ENR		0,31	

#### 4.1.2. La gestion en autorisations de programme

La décision de gérer une partie importante de ses investissements en autorisations de programme (AP) permet à la Ville d'améliorer le pilotage de ses engagements pluriannuels et de ne mobiliser que les

seules ressources nécessaires au paiement de l'exercice. Au 31 décembre 2020, **32 AP ont été votées par l'assemblée**, soit une de plus qu'en 2019, compte tenu de la période de transition entre les 2 mandatures.

L'ensemble de ces AP représente un montant total de **469,41 M€** de crédits votés. Sur ce montant d'autorisations votées, déduction faite des crédits de paiement (CP) mandatés, les crédits restant à exécuter s'élèvent à 184,02 M€ au 31 décembre 2020, soit une nouvelle augmentation du volume d'AP de 6% (+26,59 M€ en valeur).

Globalement, le bilan de l'exécution 2020 par politique se présente comme suit :

Politique	Autorisations votées (1)	% du total	Crédits de paiements mandatés antérieurs (2)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020 (3)	Crédits de paiement mandatés au cours de l'exercice 2020 (4)	Taux de réalisation 2020 (5) = (4)/(3)	Taux d'avancement total (6) = ((2)+(4))/(1)	Restes à financer (7) = (1)-(2)-(4)
CULTURE ET PATRIMOINE	77,42 M€	16,49%	52,26 M€	4,65 M€	3,15 M€	67,72%	71,56%	22,02 M€
DEV.URBAIN ET QUALITE DES ESPACES DE PROXIMITE	52,64 M€	11,21%	29,50 M€	14,73 M€	10,94 M€	74,26%	76,82%	12,20 M€
DEVELOPPEMENT SPORTIF	55,71 M€	11,87%	22,69 M€	6,82 M€	5,42 M€	79,45%	50,45%	27,61 M€
PILOTAGE DE LA COLLECTIVITE	78,82 M€	16,79%	76,32 M€	0,50 M€	0,00 M€	0,08%	96,83%	2,50 M€
SERVICES A LA POPULATION	204,81 M€	43,63%	71,54 M€	26,88 M€	13,58 M€	50,51%	41,56%	119,70 M€
<b>TOTAL VILLE DE BORDEAUX</b>	<b>469,41 M€</b>	<b>100,00%</b>	<b>252,31 M€</b>	<b>53,57 M€</b>	<b>33,08 M€</b>	<b>61,75%</b>	<b>60,80%</b>	<b>184,02 M€</b>

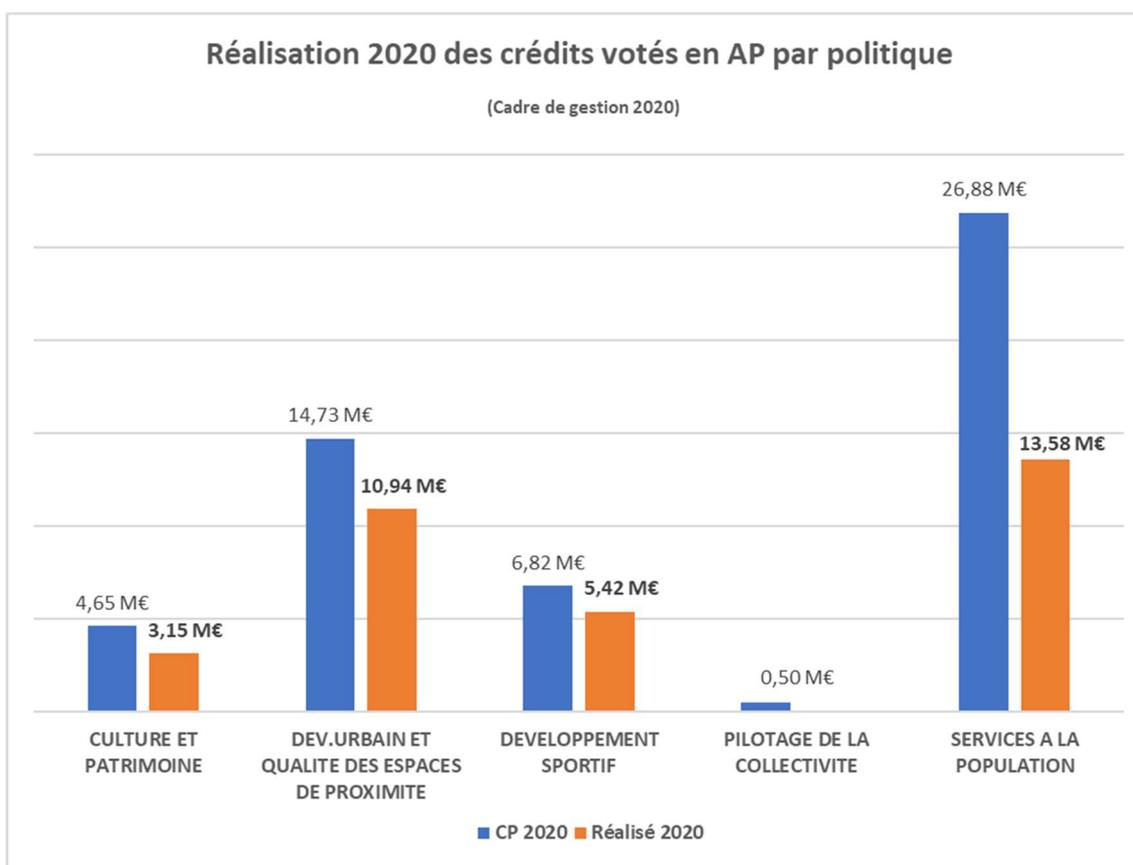
Le mandatement réalisé sur le montant total des AP permet de mesurer leur **taux d'avancement (6)**. En 2020, il a progressé, passant de 56,98% en 2019 à **60,8%**, chiffre à rapprocher du taux de réalisation global de 2020 et de la stabilité du nombre d'opérations gérées en AP/CP d'un exercice à l'autre, se traduisant néanmoins pas une hausse du volume d'AP de 26,59M€.

Le mandatement réalisé rapporté au montant des crédits de paiement ouverts, sur l'exercice, mesure quant à lui le **taux de réalisation (5)**. Il s'établit en 2020 à **61,75%** contre **59,20% en 2019**.

Ainsi en 2020, 33,08 M€ (4) ont été mandatés sur un volume de CP ouverts sur l'exercice de 53,57 M€ (3). Ce taux de réalisation traduit néanmoins des réalités diverses qui dépendent principalement de la maturité opérationnelle des différents projets (cf. détail en annexe 2).

Le taux de réalisation 2020 de certaines AP est ainsi très satisfaisant puisqu'il s'établit à plus de 75%. C'est le cas notamment de celles relatives à l'amélioration et aux rénovations des équipements culturels ou encore au logement qui avoisinent les 90%, mais aussi celle concernant les équipements sportifs qui s'établit à près de 80%.

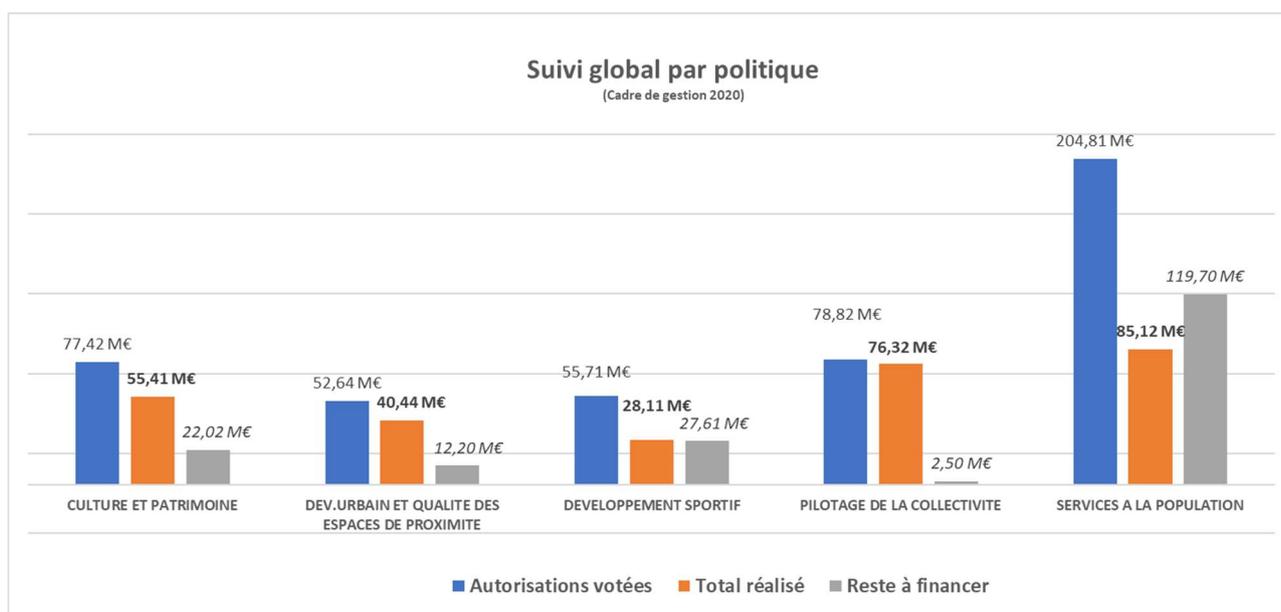
A l'inverse, certaines autorisations enregistrent un faible taux de réalisation, inférieur à 30%. Cette situation résulte de diverses contraintes, techniques comme juridiques, engendrant du retard dans le déroulé des travaux ou de la facturation.



En fonction de la date d'achèvement de l'opération concernée, les crédits de paiements non mandatés sur 2020 (20,49 M€ sur 53,57 M€ de crédits ouverts) ont fait l'objet, soit d'un **report (7,74 M€)** 1, soit d'un **lissage (12,75 M€)** sur les exercices 2021 et suivants, à comparer aux 18,69 M€ de restes à réaliser l'année précédente.

Ces crédits sont pris en compte dans la détermination du **taux de couverture**, rapport entre le reste à mandater en autorisation de programme (184,02 M€) et les crédits de paiement mandatés en AP/CP sur l'exercice (33,08 M€) et représentant le nombre d'années nécessaires à l'épuisement du stock d'autorisations de programme non mandaté, au regard des crédits de paiement mandatés dans l'année. En 2020, ce **taux de couverture s'établit à 5,56 années** contre 7,02 en 2019 (5,59 ans en 2018 et 6,2 ans en 2017).

Le suivi global par politique qui suit, retrace l'ensemble des **autorisations votées (469,41 M€)**, le **montant total des crédits mandatés au 31 décembre 2020 (285,39 M€)** ainsi que les restes à financer, différence entre le total des autorisations votées et le réalisé global sur chacune des politiques. Ce **reste à mandater** en autorisation de programme représente **184,02 M€**, soit **39,20%** du total des autorisations votées.



#### 4.2. Les recettes d'investissement (118,92 M€) :

Les recettes d'investissement s'élèvent au total à **118,92 M€**, et sont en hausse de **16,89 %**.

Recettes d'investissement En millions euros	2019	2020	Evolution 2019/2020	Part relative (2020)
Emprunts et refinancement de dette	23,00	45,00	95,65%	37,84%
Recettes hors emprunts	18,66	21,05	12,83%	17,70%
- Subventions et autres participations	5,42	4,15	-23,37%	3,49%
- FCTVA, TLE et taxe d'aménagement	12,85	11,88	-7,60%	9,99%
- Autres recettes d'investissement	0,39	5,03	1181,32%	4,23%
<b>S/Total recettes hors résultat affecté en réserve</b>	<b>41,66</b>	<b>66,05</b>	<b>58,55%</b>	<b>55,55%</b>
Résultat d'exploitation affecté en réserve	60,07	52,86	-12,00%	44,45%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>101,73</b>	<b>118,92</b>	<b>16,89%</b>	<b>100,00%</b>

Hors résultat d'exploitation affecté en réserves et hors emprunts mobilisés, les **recettes réelles de l'année 2020 atteignent 21,05 €**. Elles sont globalement stables et se répartissent comme suit :

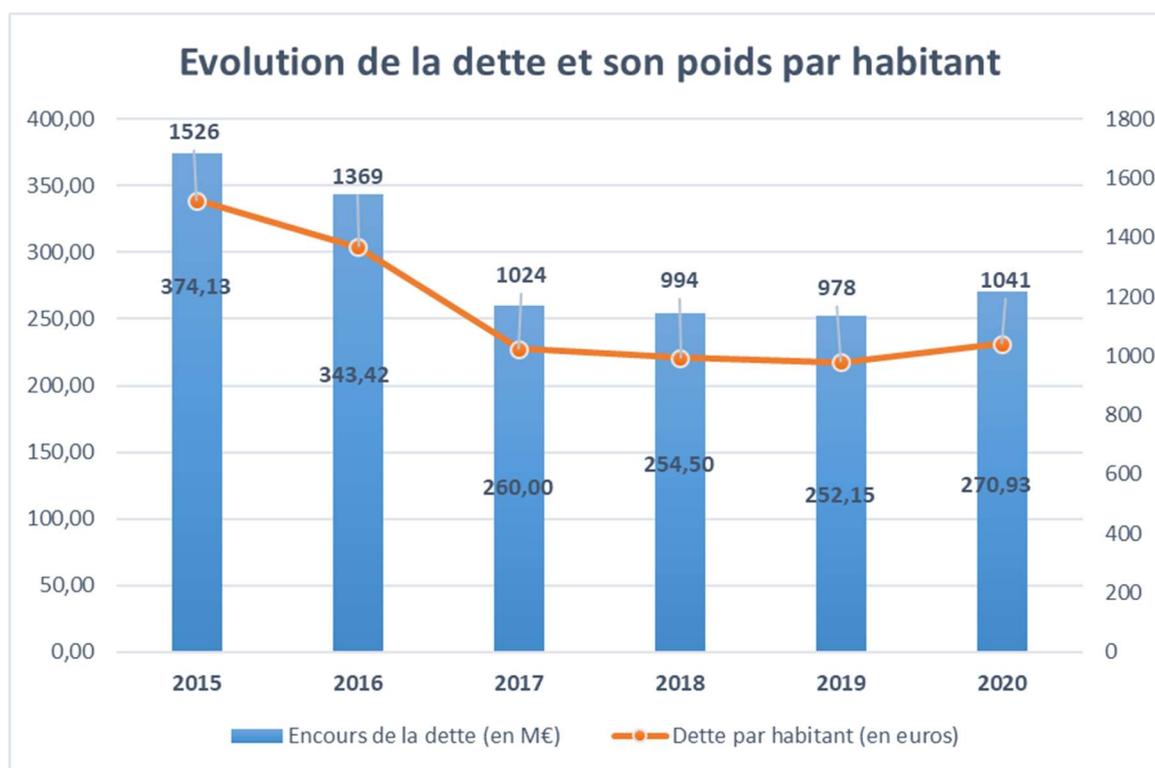
- Le **Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)**, qui vient rembourser la TVA payée sur les dépenses d'investissement réalisées l'année précédente, s'élève à **8,2 M€**, en baisse par rapport au montant de FCTVA reçu en 2019 (9,5 M€) sur les investissements réalisés en 2018.
- Dans le cadre du **pacte financier et fiscal de solidarité**, Bordeaux Métropole a reversé en 2019 à la Ville **3,7 M€** de produit de **Taxe d'Aménagement (TA)**, calculés sur la base de 1/7<sup>ème</sup> du coût 2019 des équipements municipaux.

- Les **subventions d'équipement** encaissées en 2020 s'élèvent à **4,15 M€**, en baisse par rapport aux subventions reçues en 2019 (5,42 M€). Elles comprennent en plus de la dotation annuelle du Conseil départemental pour le FDAEC (0,64 M€) :

- **1,415 M€** au titre de la réhabilitation de la piscine Galin (1,2 M€ de Bordeaux Métropole et 0,16 M€ de l'Etat)
- **0,593 M€** au titre de la DSIL pour les écoles Dupeux et Dupaty
- **0,35 M€** de participation de l'EPA à la séquence Deschamps du parc aux Angéliques
- **0,2 M€** de participation de Bordeaux Métropole pour la reconstitution du city stade du Lauzun
- **0,15 M€** de participation de la DRAC pour la restauration du clocher ouest et l'abside de l'église Saint Louis.

## 5. La dette au 31 décembre 2020

### 5.1. Evolution de l'encours de la dette consolidée et de la dette par habitant<sup>6</sup>



L'encours de dette (emprunts bancaires et PPP) s'élève au 31 décembre 2020 à 270,93 M€, contre 252,15 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit une hausse de 7,45 %. Cette évolution résulte d'une part de l'encaissement sur le premier trimestre 2020 de trois emprunts contractés en 2019 pour un montant de 25 M€ et d'autre part de l'encaissement des deux emprunts contractés fin décembre 2020 pour 20 M€.

Parallèlement, la Ville de Bordeaux a remboursé une part de de capital de 26,22 M€ d'où un endettement de 18,78 M€.

Au 31 décembre 2020, la dette par habitant ressort à 1 041 € contre 978 € au 31 décembre 2019.

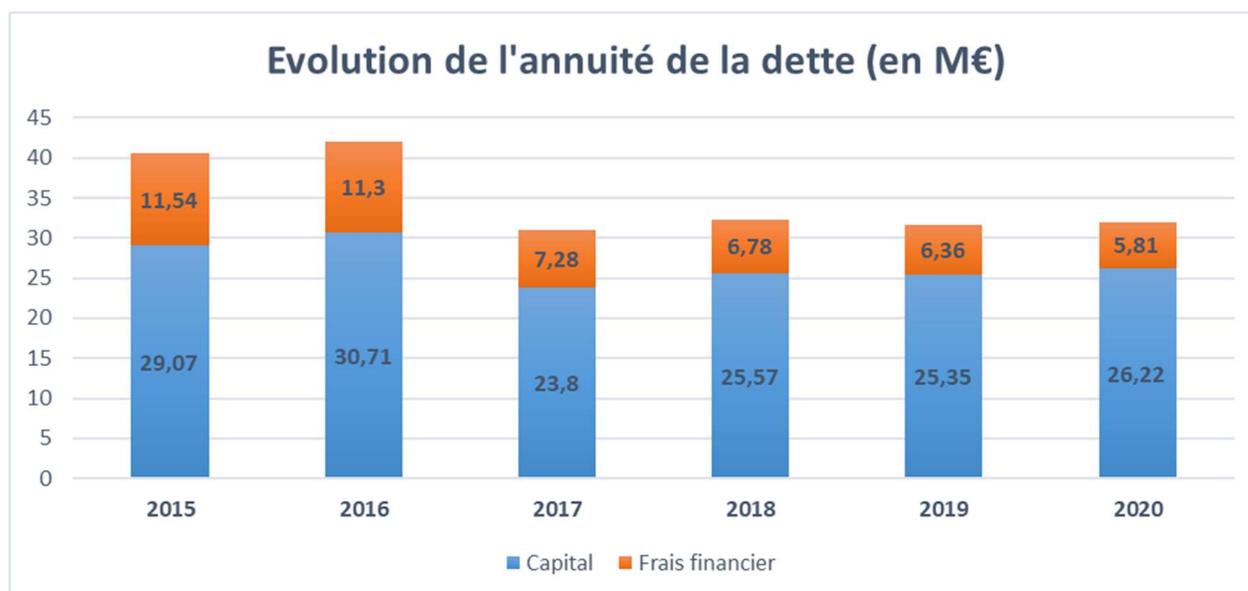
<sup>6</sup> L'encours de la dette correspond au montant total du capital restant dû à une date donnée.

Au 01/01/2020, la moyenne pour les villes de plus de 150 000 habitants s'établissait à 1 091 €<sup>7</sup>.

### appel des emprunts signés en 2020 à des conditions attractives :

Mobilisation d'emprunts 2020				
Etablissements financiers	Conditions financières	Montant	Maturité	Consolidation des prêts
La Banque Postale	Taux Fixe de 0,50%	10,0 M€	15 ans	Encaissement en décembre 2020
ARKEA	Taux Fixe de 0,45%	10,0 M€	20 ans	Encaissement en décembre 2020
Agence France Locale	Taux Fixe de 0,495%	25,0 M€	20 ans	Encaissement en mars 2021 (reports 2020)
Total des emprunts signés en 2019		45,0 M€		

### 5.2. L'annuité de la dette consolidée<sup>8</sup>



L'**annuité de la dette** pour 2020 s'élève à **32,03 M€** contre 31,71 M€ en 2019. Elle se décompose en **26,22 M€** (25,35 M€ en 2019) d'**amortissement de capital** et en **5,81 M€** (6,36 M€ en 2019) de **charges financières**. Le taux moyen de la dette continue d'évoluer favorablement et passe de 2,41% en 2019 à 2,03% à fin 2020.

### 5.3. La répartition de l'encours selon la charte Gissler :

La charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales a pour objectif de classer, en toute transparence, les emprunts souscrits par les organismes par type de risque du plus faible (1-A) au plus risqué (6-F).

<sup>7</sup> Source DGFI et FCL: Benchmark 2020 villes de plus de 150 000 habitants

<sup>8</sup> L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

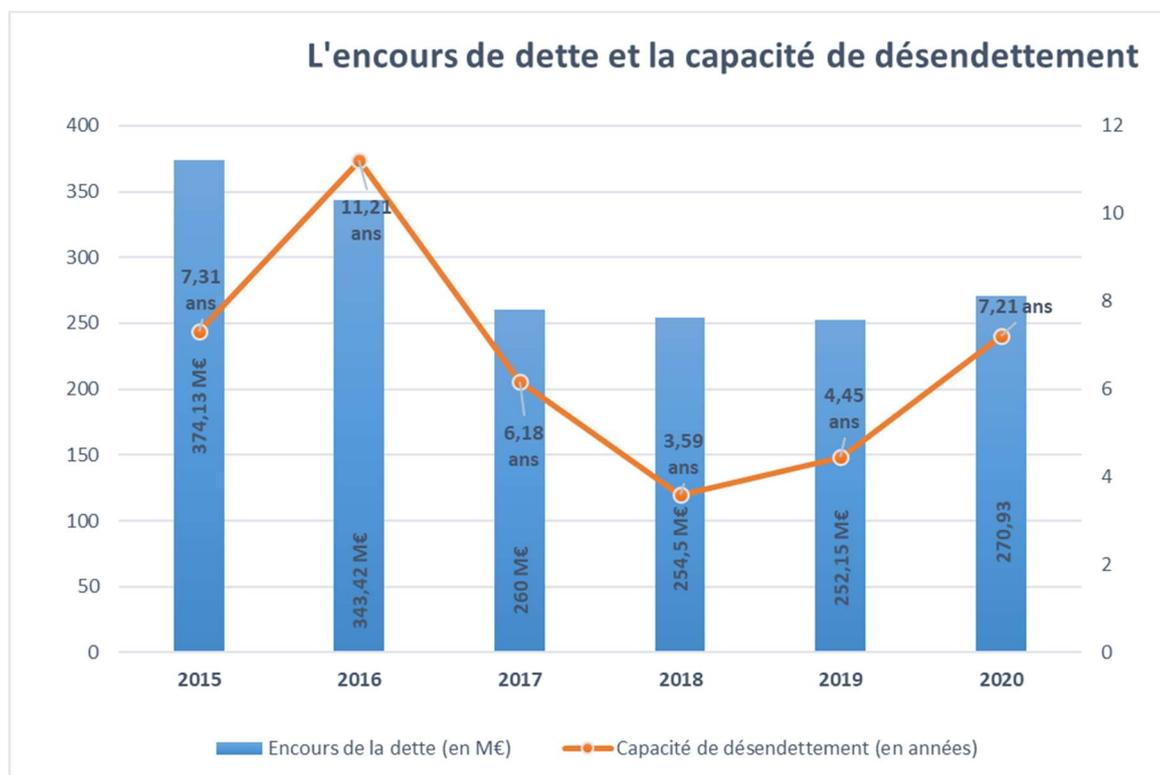
Catégorie	Encours au 31/12/2020	%
1-A	267 654 086,78	98,79%
1-B	3 275 528,38	1,21%
<b>TOTAL</b>	<b>270 929 615,16</b>	<b>100,00%</b>

La dette de la Ville présente un profil très sécurisé au sens de la typologie Gissler avec 98,79 % de son encours classé sans risque en catégorie 1-A et 1,21 % classés 1-B.

L'encours, y compris la dette PPP (contrat concernant la Cité municipale), sont figés dans la durée sur des conditions à taux fixe et ne comporte par conséquent aucun risque selon la typologie « Gissler ».

La composante « structurés » classée en 1-B comprend 3 contrats dont les taux sont adossés à une barrière en EURIBOR. Le principe de ces produits consiste à constater un taux fixe tant que l'EURIBOR n'a pas atteint un certain niveau fixé dans le contrat. Si le niveau est atteint, c'est alors le taux de l'EURIBOR constaté qui s'applique au contrat. Ce type de contrats ne présente pas de risques particuliers puisque, quoi qu'il arrive, les indexations EURIBOR, si elles sont activées, correspondent aux indexations du marché et donc à la conjoncture économique.

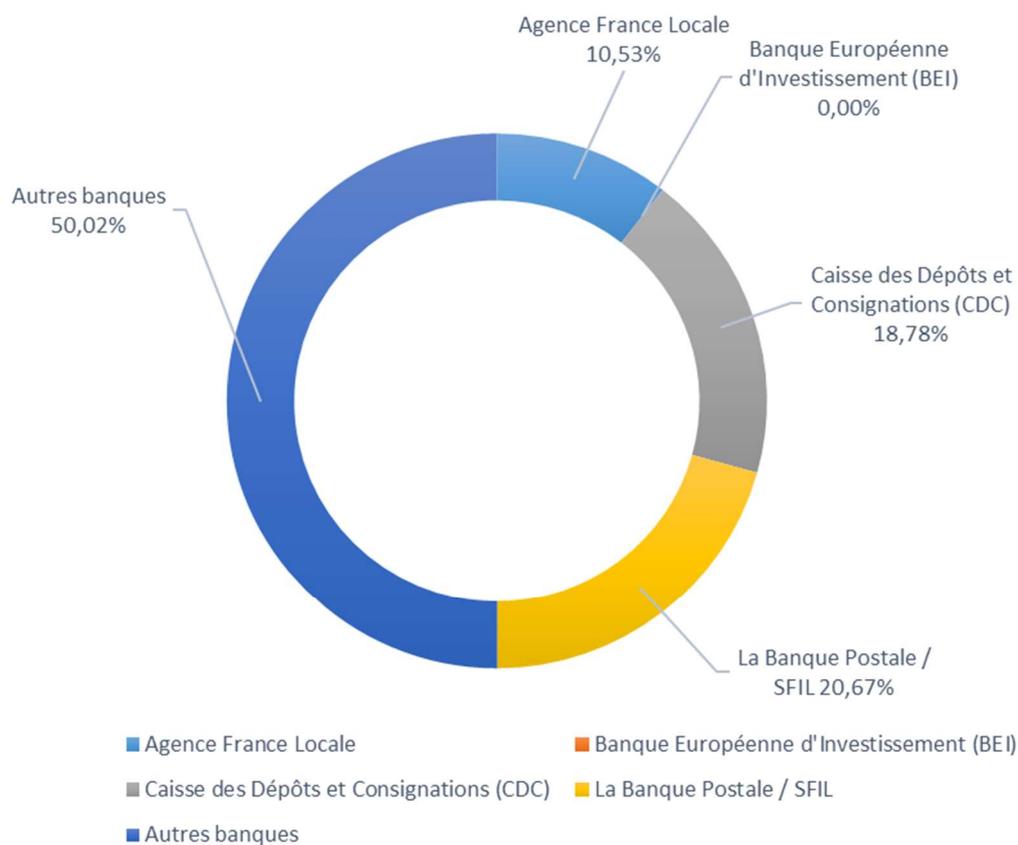
#### 5.4. La capacité de désendettement



En 2020, l'effet de la crise sanitaire, qui impacte le niveau de l'épargne brute, en baisse à 37,56 M€ en 2020 contre 56,62 M€, allié à un endettement qui porte l'encours de la dette à 270,93 M€, a contribué à dégrader la capacité de désendettement qui passe de 4,45 années en 2019 à 7,21 années fin 2020.

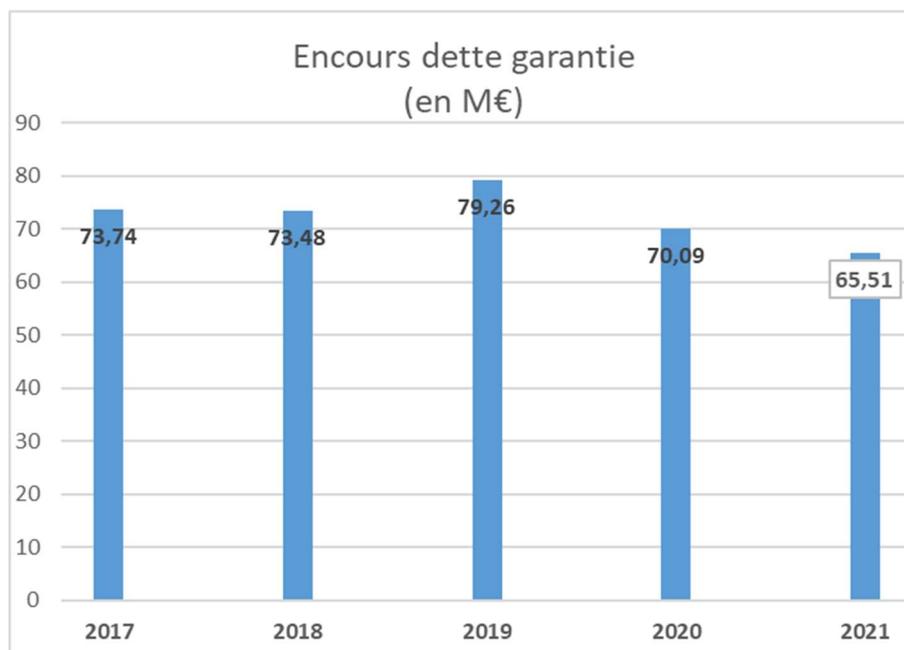
#### 5.5. Répartition de l'encours de la dette par prêteur

## Répartition de l'encours par prêteur au 31 décembre 2020



La structure de l'encours de dette reflète la stratégie de partage et de diversification des risques poursuivie par la Ville depuis de nombreuses années et ce, tant au niveau de ses prêteurs que des types d'emprunts, même si **la Ville a largement sécurisé son encours ces dernières années.**

## 5.6. La dette garantie



L'encours de la dette, qui s'était établi fin 2019 à 79,26 M€, diminue à fin 2020 avec un encours de 70,09 M€. Sans nouvelle dette garantie, elle continuera de baisser en 2021 à hauteur de 65 M€. L'annuité 2020 des emprunts garantie a été de 11,04 M€ pour un amortissement de 9,54 M€.

# **FISCALITE ET DOTATIONS**

## Compléments d'informations

## 1/ Détail des autres taxes (0,70 M€)

Autres taxes	Réalisé 2020
Taxe sur la publicité extérieure (TLPE)	0,656 M€
Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,012 M€
Autres taxes diverses	0,035 M€
<b>Totaux des autres taxes</b>	<b>0,703 M€</b>

### ▪ **Taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) (0,656 M€)**

La **taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE)** est un impôt facultatif communal.

En 2020, la TLPE perçue par la ville a diminué de 0,55 M€ par rapport à 2019. Suite aux mesures de confinement liées à la crise sanitaire, la ville a en effet décidé (délibération 2020/128 du 23/07/2020) d'appliquer un abattement de 60% au montant dû par les redevables en 2020.

### ▪ **Impôt sur les cercles et maisons de jeux (0,012 M€)**

Sont redevables de cet impôt, les **exploitants de cercles et de maisons de jeux**.

Avec 12 065 €, le produit 2020 est une nouvelle fois en forte augmentation de +49,83 % par rapport aux années précédentes (8 053 € en 2019 et 4 647 € en 2018).

Les taux d'imposition ont été fixés par le code général des impôts et sont appliqués par paliers de recettes annuelles :

- 10 % pour la fraction comprise entre 0 et 100 000 € ;
- 30 % pour la fraction supérieure à 100 000 € et inférieure ou égale à 1 500 000 € ;
- 40 % pour la fraction supérieure à 1 500 000 € et inférieure ou égale à 2 600 000 € ;
- 55 % pour la fraction supérieure à 2 600 000 € et inférieure ou égale à 5 500 000 € ;
- 70 % pour la fraction supérieure à 5 500 000 €.

### ▪ **Autres taxes diverses (0,035 M€)**

Les autres taxes sont liées à l'**occupation du domaine public** (manèges enfantins, buvettes, restaurant dans parc public, etc.).

Avec 35 176 € en 2020, leur montant augmente par rapport à 2019 (23 364 € en 2019).

## **2/ Précisions sur les variables d'ajustement ayant servi de financement « interne » de la dotation globale de fonctionnement en 2020 :**

Les compensations d'exonérations de la taxe sur le foncier bâti (pour toutes les collectivités territoriales), de la taxe sur le foncier non bâti (pour le bloc communal), de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (pour toutes les collectivités territoriales) et de la contribution foncière des entreprises (pour le bloc communal) sont sorties du dispositif des variables d'ajustement à compter de 2018. Le taux de minoration cumulé acquis en 2017 continue toutefois à s'appliquer à ces compensations dont l'effet bases a été maintenu.

Les taux de minorations 2020 des allocations compensatrices ont été les suivants (article 73 de la Loi de finances pour 2020) :

- pour l'ensemble des compensations d'exonération (dont taxe d'habitation et taxes foncières) : 0 % ;
- pour le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle : 0 % ;
- pour la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) des communes et EPCI : -0,9 % ;
- pour la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et la dotation pour transferts de compensations d'exonérations (DTCE) des régions : respectivement de -8,9 % et de -25,4 % ;
- pour la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et la dotation pour transferts de compensations d'exonérations (DTCE) des départements : respectivement de 0 % et de -6,8 %.

# Réalisation au 31 décembre 2020 des crédits gérés en Autorisations de Programme (AP)

Libellé de l'autorisation de programme	Autorisations votées (1)	Crédits de paiements mandatés antérieurs (2)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020 (3)	Crédits de paiement mandatés au cours de l'exercice 2020 (4)	taux de réalisation 2020 (5) =(4)/(3)	Taux d'avancement total (6) = ((2)+(4))/(1)	Restes à financer (7) =(1)-(2)-(4)
<b>CULTURE ET PATRIMOINE</b>	<b>77 424 138,52</b>	<b>52 258 345,06</b>	<b>4 647 137,80</b>	<b>3 147 029,45</b>	<b>67,72%</b>	<b>71,56%</b>	<b>22 018 764,01</b>
AP 2015 - Monuments Historiques	11 635 000,00	2 342 486,89	1 215 260,37	619 770,92	51,00%	25,46%	8 672 742,19
AP 2013 - Equipements culturels	40 716 138,52	39 564 801,57	469 744,07	212 182,91	45,17%	97,69%	939 154,04
AP 2015 - Lecture publique	6 873 000,00	6 360 690,43	179 469,99	129 544,45	72,18%	94,43%	382 765,12
AP 2017 Equipements culturels	9 000 000,00	166 316,24	505 368,14	328 103,81	64,92%	5,49%	8 505 579,95
AP 2017 - GER et sécurité bâtiments culturels	2 845 000,00	1 650 501,49	781 185,67	501 911,88	64,25%	75,66%	692 586,63
AP 2018 Amélioration rénovations des équipements culturels	6 355 000,00	2 173 548,44	1 496 109,56	1 355 515,48	90,60%	55,53%	2 825 936,08
<b>DEV.URBAIN ET QUALITE DES ESPACES DE PROXIMITE</b>	<b>52 642 992,93</b>	<b>29 504 898,98</b>	<b>14 726 763,42</b>	<b>10 936 586,79</b>	<b>74,26%</b>	<b>76,82%</b>	<b>12 201 507,16</b>
AP 2017 - Logement	18 616 947,00	10 213 950,44	7 372 552,00	6 610 330,12	89,66%	90,37%	1 792 666,44
AP 2013 - Paysages urbains	6 900 641,93	3 932 170,52	1 147 253,96	636 591,52	55,49%	66,21%	2 331 879,89
AP 2016 - Paysages urbains	4 492 900,00	335 480,91	920 692,08	463 818,95	50,38%	17,79%	3 693 600,14
AP 2017 -Proximité	4 322 150,00	2 198 190,80	1 706 024,51	978 631,49	57,36%	73,50%	1 145 327,71
AP 2017 - Stationnement	4 923 832,00	4 882 112,00	41 720,00	36 801,94	88,21%	99,90%	4 918,06
Marché des capucins travaux	1 186 078,00	921 365,22	264 712,78	1 919,00	0,72%	77,84%	262 793,78
AP 2017 - Eclairage public	12 200 444,00	7 021 629,09	3 273 808,09	2 208 493,77	67,46%	75,65%	2 970 321,14
<b>DEVELOPPEMENT SPORTIF</b>	<b>55 714 550,51</b>	<b>22 688 794,44</b>	<b>6 820 597,11</b>	<b>5 418 648,95</b>	<b>79,45%</b>	<b>50,45%</b>	<b>27 607 107,12</b>
AP 2017 - Gestion salles et stades	1 230 670,00	493 783,67	254 398,66	98 235,07	38,61%	48,11%	638 651,26
AP 2018 - GER Piscine et matériel	200 000,00	92 525,78	99 853,88	79 430,89	79,55%	85,98%	28 043,33
AP 2017 - Gestion salles et stades	920 000,00	417 459,54	240 597,13	99 853,71	41,50%	56,23%	402 686,75
AP 2013 - Equipements sportifs	20 190 280,51	18 955 171,88	135 000,00	37 594,51	27,85%	94,07%	1 197 514,12
AP 2015 - Equipements sportifs	31 247 600,00	1 575 510,05	5 530 040,00	4 816 502,12	87,10%	20,46%	24 855 587,83
AP 2018 - GER Piscine et matériel	200 000,00	78 928,24	101 851,24	61 167,63	60,06%	70,05%	59 904,13
AP 2017 - GER et sécurité équipements sportifs	1 726 000,00	1 075 415,28	458 856,20	225 865,02	49,22%	75,39%	424 719,70
<b>PILOTAGE DE LA COLLECTIVITE</b>	<b>78 817 632,22</b>	<b>76 317 222,72</b>	<b>500 409,50</b>	<b>409,50</b>	<b>0,08%</b>	<b>96,83%</b>	<b>2 500 000,00</b>
Réaménagement site P.Trébod	2 500 000,00	-	500 000,00	-	0,00%	0,00%	2 500 000,00
AP CCTV	76 317 632,22	76 317 222,72	409,50	409,50	100,00%	100,00%	-
<b>SERVICES A LA POPULATION</b>	<b>204 812 505,59</b>	<b>71 539 540,03</b>	<b>26 879 638,48</b>	<b>13 577 732,48</b>	<b>50,51%</b>	<b>41,56%</b>	<b>119 695 233,08</b>
AP 2012 Petite enfance	141 213,49	141 213,49	-	-	0,00%	100,00%	-
AP 2012 Ecoles	34 931 591,18	32 859 982,92	494 133,71	155 329,68	31,43%	94,51%	1 916 278,58
AP 2017 - GER et Equipements des Ecoles	22 789 410,00	10 342 544,94	5 920 448,36	3 860 258,94	65,20%	62,32%	8 586 606,12
AP 2017 - Ecoles	28 592 035,00	6 149 537,25	5 520 309,92	1 777 109,47	32,19%	27,72%	20 665 388,28
AP 2013 - Equipements vie associative	7 581 034,77	7 547 648,16	28 548,94	-	0,00%	99,56%	33 386,61
AP 2017 Equipements vie associative	14 116 000,00	1 514 419,55	3 611 825,29	2 068 282,16	57,26%	25,38%	10 533 298,29
AP Plan de mise en accessibilité ERP IOP	66 214 607,00	1 796 854,30	6 176 322,66	2 968 865,53	48,07%	7,20%	61 448 887,17
AP 2012 Petite enfance	13 301 139,15	10 819 252,00	464 000,00	115 898,03	24,98%	82,21%	2 365 989,12
AP 2017 - Petite enfance	16 883 043,00	322 144,01	4 546 653,60	2 628 402,90	57,81%	17,48%	13 932 496,09
AP 2015 - Petite enfance	262 432,00	45 943,41	117 396,00	3 585,77	3,05%	18,87%	212 902,82
<b>TOTAL VILLE DE BORDEAUX</b>	<b>469 411 819,77</b>	<b>252 308 801,23</b>	<b>53 574 546,31</b>	<b>33 080 407,17</b>	<b>61,75%</b>	<b>60,80%</b>	<b>184 022 611,37</b>

# **LEXIQUE**

## **AP/CP – AE/CP**

Les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement et les Autorisations d'Engagement et Crédits de Paiement favorisent une gestion pluriannuelle des programmes d'investissement et de fonctionnement en rendant plus aisée la lisibilité budgétaire.

## **ANNUITE DE LA DETTE**

Somme du capital et des intérêts dus à l'échéance à rembourser annuellement.

## **AUTOFINANCEMENT**

L'autofinancement correspond au prélèvement sur la section de fonctionnement qui est affecté à la section d'investissement (épargne brute et épargne nette).

## **ATTRIBUTION DE COMPENSATION**

L'attribution de compensation (AC), qui est une dépense obligatoire, était à l'origine un reversement de fiscalité qui avait pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique (TPU), d'où son imputation sur la seule section de fonctionnement.

Or différentes lois ont considérablement élargi les transferts de compétences et d'équipements.

Ainsi, l'AC est désormais davantage représentative de charges de fonctionnement et d'investissement transférées que d'une compensation de fiscalité. A partir de 2017, il est donc possible d'imputer une partie de l'attribution de compensation en section d'investissement (ACI).

Enfin, à titre facultatif, l'AC est utilisée dans le cadre de la valorisation de la mutualisation des services.

## **BUDGET**

Le budget est l'acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses à venir pour un exercice considéré. La structure du budget des collectivités locales comporte deux parties mentionnées « sections » : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

## **CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)**

La CAF mesure la capacité de la collectivité à dégager des recettes pour le financement de ses investissements, une fois tenus ses divers engagements (de gestion courante, financiers et exceptionnels). Socle de l'autonomie financière, elle est égale à l'épargne de gestion, diminuée des frais financiers.

## **CAPACITE DE DESENDETTEMENT**

La capacité de désendettement exprime la durée nécessaire pour rembourser la dette de la collectivité, si la totalité de l'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement y est consacré. Mesurée en années, elle est égale au rapport entre l'encours de dette au 31 décembre et l'épargne brute obtenue au cours de l'exercice considéré.

## **CHARTRE GISSLER OU CHARTRE DE BONNE CONDUITE (CBC) :**

Cette charte, signée le 7 décembre 2009, est apparue suite à la crise financière de 2008 pour faire face au grave problème de gestion de la dette rencontré par certaines collectivités. Elle vise notamment à définir les bonnes pratiques commerciales à adopter entre les banques et les collectivités de manière à contractualiser des opérations saines de financement et de gestion, de dette. Dans un souci de plus grande transparence, la charte introduit une grille de lecture du risque qui permet de visualiser chacun des emprunts (nouveaux ou existants) en fonction de deux critères : la formule de calcul du taux d'intérêt (de A à F) et l'indice de référence retenu pour le calcul de la formule (de 1 à 6).

## **COMPENSATIONS DE FISCALITE LOCALE**

Les dotations de compensations correspondent à des transferts de l'Etat vers les collectivités visant à neutraliser l'impact financier de la suppression d'un impôt local ou d'une composante d'assiette fiscale.

## **COMPTE ADMINISTRATIF**

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Ville sur une année et doit être présenté au Conseil municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice.

## **DEPENSES REELLES (DE FONCTIONNEMENT OU D'INVESTISSEMENT)**

Total des dépenses (de fonctionnement ou d'investissement) donnant lieu à des mouvements de fonds (décaissement).

## **DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)**

La dotation globale est une recette de fonctionnement des collectivités versée par l'Etat. Sa fonction est de rembourser les produits d'impôts locaux supprimés par l'Etat (ex : part salaire de la taxe professionnelle) ou intégrés dans les impôts nationaux, financer les intercommunalités, inciter à l'intégration et réduire les écarts de ressources par rapport aux charges.

## **DOTATION DE SOLIDARITE METROPOLITAINE (DSM)**

La dotation de solidarité métropolitaine est un versement facultatif effectué par les Métropoles à fiscalité professionnelle unique, au profit de leurs communes membres. Elle est régie par l'article 1609 nonies C du CGI. Son montant et ses critères de répartition sont librement définis par le conseil métropolitain. Il s'agit d'un outil de péréquation destiné, si les élus le souhaitent, à réduire les inégalités de richesse entre les communes.

## **EMPRUNT**

Les collectivités ont recours à l'emprunt à moyen et long terme exclusivement pour contribuer au financement de leurs dépenses d'investissement. Cela les distingue de l'Etat, lequel recourt à l'emprunt pour financer son déficit budgétaire. En France, la « règle d'or » s'applique aux collectivités mais pas à l'Etat.

## **ENCOURS DE LA DETTE**

Cumul des emprunts et dettes à long terme tel qu'il est reporté dans l'état de la dette à long et moyen terme annexé aux documents budgétaires.

## **EPARGNE BRUTE**

Différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Autofinancement disponible pour participer au financement des investissements et rembourser le capital de la dette.

## **EPARGNE DE GESTION**

Excédent des recettes réelles de fonctionnement (avant frais financiers) sur les dépenses réelles de fonctionnement. Autofinancement disponible pour participer au financement des investissements et de l'annuité de la dette.

## **EPARGNE NETTE**

Différence entre l'épargne brute et l'annuité en capital des emprunts. Autofinancement disponible pour participer au financement des investissements après financement de l'annuité de la dette.

### **FISCALITE DIRECTE**

La fiscalité directe locale comprend principalement 4 taxes dont les taux sont fixés par les collectivités (la taxe d'habitation acquittée par les occupants de logements, les taxes foncières payées par les propriétaires et la contribution économique territoriale acquittée par les entreprises)

### **FISCALITE INDIRECTE**

Les impôts indirects sont versés par les entreprises ou les personnes redevables mais sont répercutés au contribuable via le prix de vente d'un produit. Au niveau local, il s'agit de la taxe d'aménagement, de la taxe additionnelle aux droits de mutation, de la taxe finale sur la consommation d'électricité, de la taxe de séjour, de la taxe locale sur la publicité extérieure, etc.

### **FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA (FCTVA)**

Le fonds de la compensation de la TVA (FCTVA) assure une compensation à taux forfaitaire de la charge de TVA que les collectivités supportent sur une partie de leurs dépenses d'investissement et qu'elles ne peuvent récupérer par voie fiscale. Depuis le 1er janvier 2015, le taux forfaitaire est fixé à 16,404 % des dépenses éligibles. Par ailleurs, la loi de finances pour 2016 a élargi le bénéfice du FCTVA aux dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie.

### **GARANTIE D'EMPRUNT**

La garantie d'emprunt est un engagement hors bilan par lequel les collectivités locales peuvent accorder leur caution à un organisme dont ils veulent faciliter les opérations d'emprunt de manière à réaliser des opérations d'intérêt public. A travers l'octroi d'une garantie, la collectivité garante s'engage, en cas de défaillance du débiteur, à assumer l'exécution de l'obligation ou à payer à sa place les annuités du prêt garanti.

### **OPERATIONS D'ORDRE**

Les opérations d'ordre budgétaire ne donnent pas lieu à des encaissements ou des décaissements de fonds. Deux types d'opérations d'ordre budgétaire sont à distinguer : les opérations d'ordre de section à section et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement.

### **OPERATIONS REELLES**

Les opérations réelles budgétaires donnent lieu à des encaissements ou des décaissements de fonds et s'opposent de ce fait aux opérations d'ordre.

### **RECETTES REELLES DE (FONCTIONNEMENT OU D'INVESTISSEMENT)**

Total des recettes (de fonctionnement ou d'investissement) donnant lieu à des mouvements de fonds (en encaissement).

### **RESTES A REALISER**

Déterminé à partir des engagements réels de la collectivité, le montant des restes à réaliser correspond à la différence entre le montant des droits et obligations nés au profit ou à l'encontre de la collectivité et le montant des titres de recettes effectivement émis. Il s'agit, en d'autres termes, du montant réel des crédits qu'il convient de maintenir et de reporter pour permettre le règlement des dépenses engagées mais non encore mandatées et la perception des recettes juridiquement certaines n'ayant pas donné lieu encore à l'émission d'un titre.

## **RESULTAT NET DE CLOTURE**

Somme algébrique du résultat brut de clôture et des restes à réaliser à la clôture de l'exercice.

## **TRESORERIE**

Solde des opérations de caisse réalisées par le comptable et qui figure au débit du compte de gestion.

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT / SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section de fonctionnement enregistre les opérations courantes qui se renouvellent régulièrement et constituent des charges et des produits à caractère définitif (charges de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de services, ...). La section d'investissement retrace les opérations relatives au patrimoine (acquisitions, ventes, travaux, ...). Ces opérations sont souvent étalées sur plusieurs années.

OOO

### **LES PRINCIPES BUDGETAIRES ET COMPTABLES**

La comptabilité de la collectivité est une comptabilité de droits constatés. Elle enregistre non pas des mouvements de fonds effectifs mais des ordres donnés (mandats et titres de recettes). En conformité avec les principes de base du droit public budgétaire, l'exécution des opérations d'une collectivité est assurée par deux types d'agents distincts et séparés : l'ordonnateur et le comptable public.

Le Maire exerce les fonctions d'ordonnateur : il est chargé de l'engagement, de la liquidation et de l'ordonnancement des dépenses, ainsi que de la constatation des recettes, dont il prescrit l'exécution. Le comptable public assure, quant à lui, la prise en charge et le recouvrement des recettes, le paiement des dépenses et les opérations de trésorerie.

L'incompatibilité de ces deux fonctions et leur stricte séparation constituent un principe fondamental de l'organisation budgétaire et comptable des administrations publiques. Sa mise en œuvre nécessite la tenue de deux comptabilités et une présentation séparée des comptes à la clôture de chaque exercice, dans un document propre à chacune. Le compte administratif, élaboré par l'ordonnateur, retrace l'exécution du budget. Le compte de gestion, établi par le comptable, décrit non seulement les mouvements budgétaires qui apparaissent dans la comptabilité de l'ordonnateur, mais également les opérations non budgétaires qui en résultent, ainsi que leur recouvrement.

ANNEXE	A
--------	---

AIDES ATTRIBUEES AUX ORGANISMES EN 2020		
NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
YOGAMOS!	0,00	66,00
16 ANS D'ECART	2 000,00	0,00
2A - ATELIERS ARTISTIQUES	0,00	68,00
50/50 BJJ	0,00	5 517,00
5UN7	10 000,00	0,00
60 000 REBONDS BORDEAUX NOUVELLE AQUITAINE	1 800,00	0,00
A VELO SANS AGE	2 000,00	84,00
A5BIS / ESPACE 29	26 500,00	0,00
AAO - AM ANGEGBENEM ORT	2 000,00	0,00
ABALONE CHASSE BORDEAUX - ACB	0,00	5 170,18
ACADEMIE BUSHIKAI KARATE DO	0,00	5 562,00
ACADEMIE DES SCIENCES, BELLES LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX	7 600,00	151 400,00
ACADEMIE YOUNUS	30 000,00	42 221,17
ACCES(S)	0,00	144 000,00
ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET MEDIATION INTERCULTURELLE - AMI	8 000,00	0,00
ACCOMPAGNER CONDUIRE TRANSMETTRE - ACT	500,00	252,00
ACCOMPAGNER VERS LA REUSSITE LES PARENTS ET LES JEUNES - ARPEJ-33	0,00	192,00
ACHILLEE ET CIBOULETTE	3 000,00	33,00
ACTA GIRONDE - AGIR CONTRE LA TORTURE DES ANIMAUX	0,00	134,00
ACTIFS 33	4 000,00	0,00
ACTIMAGE	5 000,00	0,00
ACTION JAZZ	0,00	0,00
ACTIONS INTER MEDIATION SCOP - AIM	23 000,00	0,00
ADAPEI - ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS ET PARENTS DE PERSONNES HANDICAPEES MENTALES DE LA GIRONDE	1 000,00	0,00
ADDAH 33	3 500,00	0,00
ADIAPH	1 800,00	0,00
ADIEU PANURGE	7 000,00	0,00
ADORA - ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT EN AQUITAINE DE L'ORIENTATION PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE	6 500,00	30,00
ADRIA	0,00	263,60
AES	0,00	33,00
AGENCE D'URBANISME BORDEAUX METROPOLE AQUITAINE (A'URBA)	55 290,00	0,00
AGENCE SENS COMMUN	4 300,00	0,00
AGIR CANCER GIRONDE	1 000,00	0,00
AGORA DES ARTS	4 500,00	646,97
AIDES AUX AIDANTS DU PAVILLON	2 000,00	0,00
AIGUILLES ET CALAME	0,00	783,00
AIKIDO BORDEAUX BASTIDE	0,00	4 275,00
AIR 3 (AIR CUBE)	0,00	136,00
AIR ROLLER (ATTENTION INERTIE RENOUVELABLE)	7 000,00	11 052,00
ALASOURCE	0,00	910,00
ALEMA	348 785,00	9 600,00
ALEX ON THE WIRE	3 100,00	626,40
ALIMENTATION SOLIDAIRE 33	10 000,00	0,00
ALLIANCE DEPARTEMENT 33, JUSQU'AU BOUT ACCOMPAGNER LA VIE...	6 000,00	6 294,00
ALTER ECHO	5 200,00	0,00
AMICALE BORDELAISE TRACTION AVANT CITROEN	0,00	85,00
AMICALE DES ANCIENS DE MARIE-BRIZARD - AAMB	0,00	127,00
AMICALE DES ANCIENS DES TROUPES DE MARINE DE BORDEAUX ET D'AQUITAINE - FILIATION DES 9EME DIVISION D'INFANTRIE COLONIALE - 9EME DIVISION D'INFANTRIE DE MARINE - MARSOUINS ET BIGORS	500,00	0,00
AMICALE DES ANCIENS GUERRILLEROS ESPAGNOLS EN FRANCE-FFI - SECTION DE LA GIRONDE - (AAGEF-FFI SECTION DE LA GIRONDE)	0,00	17,00
AMICALE DES AVEYRONNAIS DE BORDEAUX ET GIRONDE	0,00	68,00
AMICALE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES LAIQUES DE BACALAN - ALB	96 200,00	11 846,00
AMICALE DES IVOIRIENS VIVANT EN GIRONDE AKWABA	2 000,00	0,00
AMICALE DES LOCATAIRES DU PORT DE LA LUNE	500,00	0,00
AMICALE DES PARACHUTISTES DU SUD-OUEST	300,00	0,00
AMICALE DES PECHEURS DE BORDEAUX NORD	1 000,00	0,00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DU SECTEUR D'INTERVENTION DE BORDEAUX METROPOLE	0,00	307,86
AMICALE DU PATRONAGE LAIQUE ET DU CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES DU GROUPE SCOLAIRE NUYENS	0,00	236,03
AMICALE LAIQUE BORDEAUX BENAUGE	0,00	0,00
AMICALE LAIQUE BORDEAUX CENTRE	2 500,00	8 712,00
AMICALE LAIQUE DES ECOLES DAVID JOHNSTON - LAGRANGE - ALBERT BARRAUD - NAUJAC	434 541,00	0,00
AMICALE LAIQUE DU GROUPE SCOLAIRE LEONARD-LENOIR - MONTAUD - NUITS	0,00	1 152,00
AMICALE NATIONALE DES RETRAITES DE L'AUDIOVISUEL (ANRA)	0,00	136,00
AMIS D'ARS ET FIDES BORDEAUX	2 000,00	60,00
AMIS FONDATION MEMOIRE DEPORTATION	690,00	0,00
AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES	0,00	5 049,00
AMNESTY INTERNATIONAL GROUPE 55 BORDEAUX SUD	0,00	447,00
ANCIENS BASTIDIENS-CLUB	0,00	7 445,52
ANIMA'FAC	1 500,00	0,00
ANIMATIONS VILLAGE SAINT-SEURIN	0,00	191,58
ANIM'GINKO	0,00	863,74
ANTROPOLOGIA	0,00	777,50
APARTE ASSOCIATION POUR LE RAYONNEMENT DES ARTS DU THEATRE	27 500,00	0,00
APE PAUL DOUMER	0,00	136,00
APF FRANCE HANDICAP	3 500,00	0,00
APNEE 33	0,00	2 330,58
APPEL DES CENT POUR LA PAIX COLLECTIF BORDELAIS	0,00	555,89
APPRENDRE AVEC MONTESSORI AUJOURD'HUI	0,00	33,00
AQUATIC BORDEAUX CAUDERAN CLUB - AB2C	1 000,00	3 002,04
AQUICEDRE	0,00	66,00
AQUITAINE PARTAGE	5 500,00	0,00
AQUITAINE SPORT POUR TOUS	0,00	0,00
AQUITEC	8 800,00	759,60
ARC EN REVE	356 480,00	214 087,36
ARCHIMUSE - BORDEAUX	600,00	7 504,94
ARE 33 - ASSOCIATION REPNSE EMPLOI	0,00	18,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
AREMACS	1 400,00	0,00
ART EN PRODUCTION	4 000,00	0,00
ARTEMISIA	0,00	66,00
ARTES BRASIL	0,00	1 834,00
ARTILUS	0,00	33,00
ARTS D'EKO	0,00	99,00
ARTS ET COMMUNICATION DU MONDE - ACM	0,00	18,00
ARTS ET LETTRES DE FRANCE ASSOCIATION CULTURELLE INTERNATIONALE	0,00	136,00
ARTS ET SCIENCES	0,00	72,00
ARTS MARTIAUX ET BIEN ETRE	0,00	900,00
ARTS MARTIAUX SHAOLIN BORDEAUX	0,00	10 602,00
ARTS MARTIAUX TRADITIONNELS BORDELAIS	0,00	7 479,00
ASC BNP PARIBAS BX TT	0,00	8 532,00
ASSOCIATION "E-GRAINE NOUVELLE AQUITAINE"	12 500,00	426,00
ASSOCIATION A.C.R.A.	0,00	587,00
ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS DE LA LEGION ETRANGERE BORDEAUX-GIRONDE - AAAL	1 000,00	0,00
ASSOCIATION AMICALE DES RETRAITES DU CREDIT LYONNAIS DE BORDEAUX	0,00	66,00
ASSOCIATION BORDEAUX - USA	0,00	189,47
ASSOCIATION BORDEAUX CULTURE GRAPPLING (ABC GRAPPLING)	0,00	2 772,00
ASSOCIATION BORDEAUX QUINCONCES	0,00	930,24
ASSOCIATION BORDEAUX-COMPOSTELLE HOSPITALITE SAINT-JACQUES	11 500,00	418,00
ASSOCIATION BORDELAISE DE TAEKWONDO INTERNATIONAL ATLANTICA	0,00	3 888,00
ASSOCIATION BULGARE CULTURELLE - ABC	0,00	782,00
ASSOCIATION CENTRE DES FESTIVALS FRANCE RUSSIE	500,00	0,00
ASSOCIATION CENTRE HA 32	500,00	0,00
ASSOCIATION CENTRE INTERDISCIPLINAIRE SUR L'ENFANT CIEN	0,00	185,00
ASSOCIATION CESAREE - PROJET SIMON DE CYRENE A BORDEAUX	0,00	33,00
ASSOCIATION CLUB AMBASSADORS DE LA TRUFFE	0,00	192,06
ASSOCIATION COEUR D'ETOILE	0,00	0,00
ASSOCIATION COLLECTIF ALEAS	1 000,00	0,00
ASSOCIATION COMITE COMMERCANTS DE RUE DE GRASSI	2 640,00	0,00
ASSOCIATION CONTRE LA TUBERCULOSE ET LES MALADIES ENDEMIQUES - ACTUME	0,00	62,00
ASSOCIATION COOPERATIVE DES ETUDIANTS EN PHARMACIE DE BORDEAUX - ACEPB	0,00	74,16
ASSOCIATION CULTURE ET MUSIQUE DE L'ESTUAIRE (ACME)	0,00	505,20
ASSOCIATION CULTURELLE ARMENIENNE DE BORDEAUX AQUITAINE (ACABA)	0,00	227,00
ASSOCIATION CULTURELLE DES KABYLES DE BORDEAUX (ACKB)	0,00	397,70
ASSOCIATION CULTURELLE DU MARCHÉ DES CHARTRONS	13 000,00	1 567,80
ASSOCIATION DE CAPOEIRA ARUANDA	0,00	286,00
ASSOCIATION DE DEFENSE DES INTERETS DU QUARTIER DE BACALAN - ADIQ	0,00	880,00
ASSOCIATION DE DEFENSE DES MUSIQUES ALTERNATIVES EN AQUITAINE - ADMAA (ALLEZ LES FILLES)	65 500,00	0,00
ASSOCIATION DE DEFENSE DU QUARTIER PARC BORDELAIS EST	0,00	54,00
ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT NATUREL (ADN)	0,00	544,00
ASSOCIATION DE FAMILLES DE TRAUMATISES CRANIENS AVENIR - AFTC AVENIR	0,00	6 753,00
ASSOCIATION DE GESTION DES CENTRES PSYCHANALYTIQUES DE CONSULTATIONS ET DE TRAITEMENT (CPCT) D'AQUITAINE	3 000,00	0,00
ASSOCIATION DE GESTION ET D'ANIMATION DES CRECHES C.S.F. - AGEAC/CSF	522 000,00	0,00
ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE - AFEV	5 000,00	0,00
ASSOCIATION DE LA GENERATION MOUNAN D'ATTINGUIE DE COTE D'IVOIRE A L'ETRANGER (AGMACIE)	0,00	91,00
ASSOCIATION DE LA RUE NOTRE DAME DES CHARTRONS	1 500,00	313,00
ASSOCIATION DE L'ECOLE COREENNE DE BORDEAUX - AECB	0,00	201,00
ASSOCIATION DE RIVERAINS BAST-ID	2 500,00	1 528,80
ASSOCIATION DE SOLIDARITE AVEC TOUS LES IMMIGRES - BORDEAUX (ASTI BORDEAUX)	5 250,00	2 998,00
ASSOCIATION DE SOLIDARITE, D'ANIMATION ET DE DEFENSE DES INTERETS DU QUARTIER SAINT GENES (SADI)	650,00	0,00
ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX INVENTIONS LIBRES (ASIL)	19 500,00	1 097,63
ASSOCIATION DE SPORTS, DE CULTURE ET D'ENTRAIDE DE LA GIRONDE	0,00	3 474,00
ASSOCIATION DELICAT&ZEN	0,00	185,00
ASSOCIATION DELUGE	6 000,00	3 850,00
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE DE LA GIRONDE - AD OCCE 33	3 427,86	5 600,00
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE LA GIRONDE - PEEP AD 33	0,00	4 000,00
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE GIRONDE - ADIL 33	6 000,00	339,00
ASSOCIATION DES AMIS D'ELIANE LAVAIL	0,00	273,00
ASSOCIATION DES AMIS DU CARRELET 6570 DE BACALAN	1 738,56	0,00
ASSOCIATION DES ARTISTES MAROCAINS EN FRANCE	1 200,00	0,00
ASSOCIATION DES AUDITEURS DE L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE NATIONALE REGION AQUITAINE - AQUI IHEDN	2 000,00	678,00
ASSOCIATION DES BROCANTEURS DES CHARTRONS - ABC	6 488,00	0,00
ASSOCIATION DES CAGOUS DU CAILLOU BORDELAIS - ACCB	0,00	46,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS "BARRIERE DE PESSAC" BORDEAUX-TALENCE	8 672,02	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS ALLEES DE TOURNY	6 720,00	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE LA RUE DES REMPARTS	2 238,88	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE LA RUE SAINT REMI	3 927,94	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE SAINT-AUGUSTIN	5 548,80	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DES ARTISANS ET PRESTATAIRES DE SERVICES	8 281,22	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DU CENTRE COMMERCIAL MERIADECK	5 042,88	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DU GRAND PARC	6 426,24	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DU VILLAGE DE NANSOUTY	0,00	282,78
ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET RIVERAINS DU QUARTIER VICTOIRE	9 500,00	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS ORNANO - GAVINIES - ST VICTOR (ORGAVI)	500,00	0,00
ASSOCIATION DES DOCKERS ET DES TRAVAILLEURS PORTUAIRES VICTIMES DE L'AMIANTE DU PORT DE BORDEAUX	0,00	68,00
ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX	800,00	3 988,00
ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - STRUCTURE LOCALE D'ACTIVITES BORDEAUX MICHEL MONTAIGNE	2 500,00	0,00
ASSOCIATION DES ELEVES DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX (AEBAB)	0,00	33,00
ASSOCIATION DES ELEVES INGENIEURS D'ARTS ET METIERS PARIS-TECH DU CENTRE REGIONAL DE BORDEAUX TALENCE - AE ENSAM	0,00	2 637,71
ASSOCIATION DES ETUDIANTS EN PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL ET ERGONOMIE DES SYSTEMES	0,00	18,00
ASSOCIATION DES GUIDES DE NOUVELLE AQUITAINE - AGNA	0,00	30,00
ASSOCIATION DES MALADES ET OPERES CARDIAQUES - AMOC	0,00	33,00
ASSOCIATION DES OFFICIERS ET CADRES DE RESERVE DE BORDEAUX GIRONDE	0,00	51,00
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE LIBRE SAINTE THERESE A BORDEAUX	0,00	33,00
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE PAUL BERT BORDEAUX	0,00	33,00
ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (APMEP)	0,00	54,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS AQUITAINS DE LA COMMUNICATION (APACOM)	0,00	102,06
ASSOCIATION DES PSYCHOMOTRICIENS DE LA GIRONDE	0,00	61,00
ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER ORNANO-GAVINIES	0,00	347,30
ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER SAINT GENES	1 400,00	0,00
ASSOCIATION DES SAHRAOUIA A BORDEAUX - ASB	0,00	136,00
ASSOCIATION DU COMITE DES OEUVRES SOCIALES DES MUNICIPAUX DE BORDEAUX - ACOSMB	390 000,00	0,00
ASSOCIATION DU FLOCON A LA VAGUE	0,00	112,48
ASSOCIATION DU LIEN INTERCULTUREL FAMILIAL ET SOCIAL - ALIFS	22 500,00	377,00
ASSOCIATION DU PARC D'ACTIVITE DE BORDEAUX NORD	2 800,00	0,00
ASSOCIATION DU PATRIMOINE ISRAELITE D'AQUITAINE - APIA	5 000,00	0,00
ASSOCIATION EDUCATIVE D'INSERTION SOCIALE (AEIS)	0,00	396,00
ASSOCIATION FAIS ET REVE	4 000,00	0,00
ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE BORDEAUX SAINTE-EULALIE VICTOIRE	500,00	0,00
ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE BASTIDE - AFLB	19 462,00	272,00
ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE DE BORDEAUX NORD - AFL	34 500,00	136,00
ASSOCIATION FAMILLE LANGUES CULTURE (AFaLaC)	1 000,00	0,00
ASSOCIATION FRANCO-BRESILIENNE POUR LA RECHERCHE DE L'EQUILIBRE - AFBRE	0,00	4 050,00
ASSOCIATION GENERALE DES INTERVENANTS RETRAITES POUR DES ACTIONS BENEVOLES DE COOPERATION ET DEVELOPPEMENT - AGIRabcd	0,00	498,00
ASSOCIATION GIRONDINE D'EDUCATION SPECIALISEE ET DE PREVENTION SOCIALE - AGEP	45 000,00	43,00
ASSOCIATION GOLF D'ENTREPRISES INTER-ENTREPRISES GOLF DE BORDEAUX - IEGB	0,00	91,00
ASSOCIATION HABILITEE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE LA BENAUGE	1 500,00	0,00
ASSOCIATION HORIZON CAUDERAN	0,00	1 736,77
ASSOCIATION IMEDI GROUPEMENT D'INTERPRETES ET DE PSYCHOLOGUES PROFESSIONNELS DE LA GIRONDE	0,00	194,00
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES FRANCOPHONES	50 000,00	0,00
ASSOCIATION INTERNATIONALE SOUFIE ALAWIYA	1 000,00	0,00
ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DES FRUITS ET LEGUMES INTERFEL	2 500,00	0,00
ASSOCIATION JEUNESSE FUTSAL (AJF)	0,00	4 950,00
ASSOCIATION JNJ MUZIK	2 000,00	0,00
ASSOCIATION JONATHAN PIERRES VIVANTES - ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE	0,00	204,00
ASSOCIATION KURDE ROJAVA GIRONDE	0,00	225,00
ASSOCIATION LA BOULANGERIE	3 000,00	0,00
ASSOCIATION LA COCCINELLE	180 000,00	0,00
ASSOCIATION LAIQUE DU PRADO (ALP)	58 000,00	9 360,00
ASSOCIATION LASER PHOTONIQUE HYPERFREQUENCES APPLICATIONS - ALPHA	8 000,00	0,00
ASSOCIATION LE 308	13 300,00	0,00
ASSOCIATION LE PETIT TRIANGLE	2 000,00	0,00
ASSOCIATION LES CREANTS	2 000,00	1 494,00
ASSOCIATION LES NOMADES GRAIN DE SABLE AQUITAINE	0,00	46,00
ASSOCIATION LYCHORE	1 500,00	1 852,85
ASSOCIATION MALADIE CHRONIQUE SPORT BIEN ETRE	3 000,00	1 116,00
ASSOCIATION MALINE	0,00	80,00
ASSOCIATION MONOQUINI	5 000,00	0,00
ASSOCIATION MUSICALE INTERMEZZO	0,00	2 054,60
ASSOCIATION NANSOUTY VILLAGE	3 500,00	2 518,50
ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET EN ADDICTOLOGIE - ANPAA	18 000,00	72,00
ASSOCIATION NATIONALE DES AMIS DE JEAN MOULIN	1 500,00	0,00
ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE - BORDEAUX SECTION LES 2 RIVES	400,00	0,00
ASSOCIATION NATIONALE DES JEUNES ENTREPRENEURS - ANJE	1 000,00	0,00
ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITES DE LA POSTE, DE FRANCE TELECOM ET DE LEURS FILIALES ANR	0,00	72,00
ASSOCIATION NATIONALE DES VISITEURS DE PRISON - ANVP	500,00	0,00
ASSOCIATION NATIONALE LE REFUGE	9 500,00	0,00
ASSOCIATION NOUVELLE ACROPOLE BORDEAUX - ANAB	0,00	515,00
ASSOCIATION ODYSSEE	0,00	185,00
ASSOCIATION OXYGENE	6 200,00	2 158,00
ASSOCIATION PALLIA PLUS	2 500,00	0,00
ASSOCIATION PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE MONTGOLFIER	0,00	154,50
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	1 853 279,00	87 053,00
ASSOCIATION PETITS BOUCHONS	310 000,00	0,00
ASSOCIATION PHILAE	2 000,00	0,00
ASSOCIATION PITCHOUN	2 250 000,00	0,00
ASSOCIATION POUR LA FONDATION AMOPA	400,00	0,00
ASSOCIATION POUR LA FORMATION ET L'EDUCATION PERMANENTE A TIVOLI	1 500,00	0,00
ASSOCIATION POUR LA MEMOIRE DES MARTYRS DE L'AERONAUTIQUE	1 600,00	0,00
ASSOCIATION POUR LA READAPTATION ET L'INTEGRATION - ARI	0,00	2 304,00
ASSOCIATION POUR LA REPARATION ET L'ENTRETIEN DE VEHICULES AUTOMOBILES	1 800,00	0,00
ASSOCIATION POUR L'ACCUEIL DES FEMMES EN DIFFICULTE - APAFED	64 000,00	4 080,00
ASSOCIATION POUR L'ANIMATION ET LES LOISIRS DES PERSONNES AGEES - APALPA	0,00	9 680,00
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES SOINS PALLIATIFS EN AFRIQUE	2 000,00	0,00
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL DU FOULADOU EN GIRONDE (ADSCFG)	0,00	0,00
ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE BORDEAUX ET ENVIRONS	0,00	91,00
ASSOCIATION POUR L'INNOVATION EN MATIERE D'INTEGRATION - APIMI	601 000,00	0,00
ASSOCIATION POUR UNE EDUCATION BUISSONNIERE (- APEB)	27 099,00	3 456,00
ASSOCIATION PRENDRE SOIN DU LIEN - APSL	21 438,00	0,00
ASSOCIATION PROMOTION INSERTION SPORT EN AQUITAINE - APIS	51 000,00	47 131,25
ASSOCIATION PSYCHANALITIQUE DES THERAPEUTES FAMILIAUX D'AQUITAINE - APSYFA	0,00	12,00
ASSOCIATION RAYMONDE ROUSSELLE	4 000,00	0,00
ASSOCIATION REGIONALE DES DIPLOMES D'UNIVERSITE D'AQUITAINE - ARDUA	500,00	0,00
ASSOCIATION REGIONALE DES ENSEIGNANTS DES LANGUES ANCIENNES DE BORDEAUX - ARELABOR	0,00	50,00
ASSOCIATION REGIONALE DES OEUVRES EDUCATIVES ET DE VACANCES DE L'EDUCATION NATIONALE - AROEVEN	0,00	300,00
ASSOCIATION RENOVATION	0,00	280,02
ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE - ARAC-VG	700,00	3 131,90
ASSOCIATION SAJE	600,00	0,00
ASSOCIATION SALAM ET RAHMA	0,00	99,00
ASSOCIATION SOCIALE POUR L'EMPLOI - ASPE SERVICE AUX PERSONNES - ANTENNE BORDEAUX	0,00	3 600,00
ASSOCIATION SPORTIVE BACALANAISE	0,00	2 380,00
ASSOCIATION SPORTIVE CE BP ACA	0,00	1 602,00
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MARTIN	30 300,00	4 807,96
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POLICE JUDICIAIRE DE BORDEAUX	0,00	2 874,00
ASSOCIATION SPORTIVE DES SOURDS DE BORDEAUX - ASSB 33	1 000,00	1 461,50
ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE BORDEAUX LAC	5 000,00	0,00
ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE PROFESSIONNEL LES CHARTRONS	700,00	0,00
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DU GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES (ASC GAN)	0,00	33,00
ASSOCIATION SPORTIVE KASHIRA AIKIDO	0,00	2 835,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ASSOCIATION SPORTIVE KUNG-FU WUSHU DE BACALAN	0,00	3 330,00
ASSOCIATION TERRITOIRES ET INNOVATION SOCIALE (ATIS)	0,00	121,00
ASSOCIATION TOUS AUX ABRIS !	0,00	66,00
ASSOCIATION UFORCA-BORDEAUX POUR LA FORMATION PERMANENTE	0,00	180,00
ASSOCIATION UNION BORDEAUX BEGLES	40 000,00	0,00
ASSOCIATION UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE BORDEAUX-CENTRE	500,00	0,00
ASSOCIATION USEP DE L'ECOLE PUBLIQUE BORDEAUX LAC II	0,00	0,00
ASSOCIATION USEP ECOLE PRIMAIRE LAC 1	900,00	0,00
ASSOCIATION XIKOMBA	0,00	320,00
ASSOCIATIONS : NOS REVES PRODUCTIONS - NR-PROD	10 000,00	0,00
ASSOENCORE	2 000,00	18,00
ASTROLABE	169 492,00	13 621,52
ATELIER D'ASTROLOGIE D'AQUITAINE	0,00	187,00
ATELIER D'ECO SOLIDAIRE	3 500,00	0,00
ATELIER GRAPHITE	34 500,00	0,00
ATELIERS LIBRES D'AQUITAINE	0,00	1 000,00
ATLANTIC OLDTIMER.COM	0,00	5 541,30
AUDITION ET ECOUTE 33 - ASSOCIATION DES PERSONNES ATTEINTES DE PATHOLOGIES AUDITIVES DE LA GIRONDE	0,00	136,00
AUTEUIL PETITE ENFANCE	347 000,00	0,00
AUTO DEFENSE ET ARTS MARTIAUX (ADAM)	0,00	5 499,00
AUTOUR D'UNE CREPE	0,00	0,00
AUX ARBRES CITOYENS I BORDEAUX METROPOLE	2 800,00	18,00
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	952 955,00	264 427,15
BACALAN TENNIS CLUB - BTC	2 800,00	11 098,00
BADMINTON CLUB BARBEY	6 500,00	27 126,90
BAM PROJECTS	17 000,00	0,00
BANQUE ALIMENTAIRE DE BORDEAUX ET DE LA GIRONDE	42 743,41	2 925,00
BATESTA	0,00	912,00
BE WELL	0,00	221,00
BELEZA	0,00	255,00
BENEVOLES EN ACTION	0,00	91,00
BIBLIOTHECA	0,00	8 280,00
BIBLIOTHEQUE "LE QUAI AUX LIVRES"	4 000,00	0,00
BIG LAB BASKETBALL ACADEMY	0,00	3 898,00
BIO'GUSTIN	0,00	7 252,45
BIP BORDEAUX IMPROVISATION PROFESSIONNELLE	0,00	34,46
BIVOUAC CIE	22 000,00	54,00
BMC (BOXE MIXTE CLUB)	2 000,00	0,00
BOARD O	24 000,00	0,00
BOOKS ON THE MOVE	1 000,00	0,00
BORDEAUX ART CONTEMPORAIN (BAC)	5 000,00	0,00
BORDEAUX ASPOM ECHECS	2 700,00	0,00
BORDEAUX ATHLETIC CLUB	10 000,00	20 370,50
BORDEAUX BASTIDE BASKET	18 130,00	53 964,00
BORDEAUX CHANSON	3 000,00	1 000,00
BORDEAUX CITE TANGO BCT	0,00	0,00
BORDEAUX DANCE'IN CLUB	0,00	3 387,50
BORDEAUX DANCESPORT GALAXY (BDSG)	0,00	2 096,00
BORDEAUX ECOLE NUMERIQUE	40 000,00	0,00
BORDEAUX ENTREPRENEURS	21 600,00	0,00
BORDEAUX ETUDIANTS CLUB - BEC	190 117,40	239 863,89
BORDEAUX FLOORBALL CLUB	0,00	33,00
BORDEAUX FOOD CLUB	4 000,00	0,00
BORDEAUX FOOTBALL AMERICAIN - LES LIONS DE BORDEAUX	7 700,00	4 383,50
BORDEAUX GAMES	3 220,00	0,00
BORDEAUX GIRONDE HOCKEY SUR GLACE (BGHG)	30 000,00	31 278,50
BORDEAUX GIRONDE QUEBEC	1 500,00	227,00
BORDEAUX GREETERS	0,00	35,00
BORDEAUX HANDISPORT TENNIS	1 000,00	0,00
BORDEAUX HISTORIA VINI MUSEE DES NEGOCIANTS	25 000,00	0,00
BORDEAUX IMPROVISATION PROFESSIONNELLE THEATRALE	1 000,00	0,00
BORDEAUX INTER CHALLENGE - BIC	0,00	12,00
BORDEAUX MARITIME SAUVETAGE & SECOURISME - BM2S	2 800,00	4 779,32
BORDEAUX MAYOTTE 101	0,00	2 268,00
BORDEAUX MERIGNAC VOLLEY	100 000,00	18 609,00
BORDEAUX METROPOLE	5 000,00	400,00
BORDEAUX NIHONGO HOSHU JUGYOKO (ECOLE COMPLEMENTAIRE JAPONAISE DE BORDEAUX)	0,00	111,42
BORDEAUX OPEN AIR	16 000,00	3 851,22
BORDEAUX PALMES AVENTURE	0,00	4 221,30
BORDEAUX ROCK	44 000,00	23 083,00
BORDEAUX SERVICES SOLIDARITE - B2S	18 000,00	0,00
BORDEAUX SPORTS DE GLACE	30 000,00	45 375,00
BORDEAUX SYSTEMA	0,00	544,00
BORDEAUX TEATRO ITALIANO (BTI)	0,00	1 365,00
BORDEAUX TECHNOWEST	40 000,00	0,00
BORDEAUX WOMEN'S CLUB	0,00	191,34
BORDEAUX YNOV CAMPUS	0,00	1 224,00
BORDEAUX-ACCUEILLE METROPOLE	9 500,00	460,00
BORDEAUX-BASTIDE-ESCRIME	2 000,00	6 984,00
BORDEAUX-CIENFUEGOS : ASSOCIATION POUR LE BICENTENAIRE 1819-2019	3 000,00	256,00
BORDELLE	3 000,00	0,00
BOXING CLUB ALAMELE	9 000,00	1 116,00
BOXING CLUB BACALANAIS	8 500,00	1 961,48
BOXING CLUB BORDELAIS	5 000,00	0,00
BØYE-PÅH	0,00	546,00
BRINS D'EVEIL	588 000,00	0,00
BRUIT DU FRIGO	21 000,00	0,00
BURDIGALA SAVATE-CLUB	0,00	3 537,00
BURDIGALA VELO CLUB 33	0,00	38,00
BURDIGALAXY	8 666,67	0,00
BUREAU DES ASSOCIATIONS AMOS BORDEAUX	0,00	330,00
CAHIERS D'ARCHIVES	0,00	126,00
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE	0,00	190,00
CAISSE SOCIALE DE DEVELOPPEMENT LOCAL - CSDL	115 000,00	0,00
CALICONTE	0,00	431,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
CALIXTE COEUR DE BASTIDE	700,00	192,35
CAMELEON, CLINIQUE, ADOLESCENCE, MODERNITE	0,00	96,00
CAMPUS CHARTRONS	6 540,00	0,00
CAP D'AGIR	8 000,00	0,00
CAP SCIENCES - CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE BORDEAUX NOUVELLE AQUITAINE	14 300,00	10 500,00
CAPUS	1 111,11	0,00
CARABINS DE BORDEAUX	2 000,00	233,28
CARALIM CENTRE AQUITAIN REEDUCATION ALIMENTAIRE	3 500,00	0,00
CARNYX	0,00	819,00
CATHEDRA	4 000,00	2 100,45
CCAS DE BORDEAUX	8 521 300,00	0,00
CDANSLABOITE	11 000,00	4 040,00
CDISCOUNT@SPORT	0,00	154,00
CENTRE ACCUEIL CONSULTATION INFORMATION SEXUALITE - CACIS	22 500,00	0,00
CENTRE AERONAUTIQUE DE BORDEAUX - LEOGNAN - SAUCATS	0,00	284,70
CENTRE CULTUREL ET D'ANIMATION DES JEUNES YAVNE	9 000,00	0,00
CENTRE D'ACCUEIL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION - CAIO	30 000,00	0,00
CENTRE D'ACTION ET DE PREVENTION CONTRE LA RADICALISATION LIEE A L'ISLAMISME (CAPRI)	10 000,00	0,00
CENTRE DE FORMATION D'ETUDES ET D'INFORMATION (CFEI) FEMMES AVENIR	500,00	0,00
CENTRE DE PREVENTION ET DE LOISIRS DES JEUNES DE BORDEAUX - CPLJ BORDEAUX	20 000,00	1 270,00
CENTRE DE RESSOURCES D'ECOLOGIE PEDAGOGIQUE D'AQUITAINE - CREPAQ	3 000,00	0,00
CENTRE DE RESSOURCES POUR L'ENFANT L'ADULTE ET LA FAMILLE - CREFAF	500,00	24,00
CENTRE DE VOILE DE BORDEAUX LAC	36 850,00	86 980,00
CENTRE D'ETUDES EUROPEEN DU SUD OUEST (CEE-SO)	0,00	2 005,67
CENTRE D'INFORMATION METAPSYCHIQUE - CDIM	0,00	17,00
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DE LA GIRONDE - CIDFF	15 000,00	2 552,27
CENTRE ENTREPRISE COMMUNICATION AVANCEE - CECA	0,00	1 583,00
CENTRE REGIONAL D'ECOENERGETIQUE D'AQUITAINE - CREAQ	10 700,00	0,00
CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SOCIALES (CROUS)	2 000,00	0,00
CENTRE REGIONAL D'INFORMATION JEUNESSE NOUVELLE-AQUITAINE - CRJNA	40 000,00	33 704,00
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	483 788,00	35 048,49
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX (CULTIVONS LE PARTAGE)	8 336 765,00	856 729,33
CERCLE CONDORCET DE BORDEAUX	0,00	36,00
CERCLE D'ART BORDELAIS - CAB	0,00	598,00
CERCLE D'ASTROLOGIE D'AQUITAINE	0,00	12,00
CERCLE D'ETUDES ET DE CULTURE FRANCAISES (CECF)	0,00	1 582,00
CERCLE LEON DE MONTESQUIOU	0,00	156,00
CERCLE PHILATELIQUE BORDEAUX AQUITAINE	0,00	68,00
CHAHUTS	74 000,00	5 097,31
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE BORDEAUX GIRONDE	15 000,00	0,00
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT INTERDEPARTEMENTALE DORDOGNE-GIRONDE-LOT-ET-GARONNE	15 000,00	0,00
CHANT LIBRE	0,00	440,00
CHANTE ECOLE	800,00	0,00
CHEVRE FOOTBALL CLUB - CFC	0,00	627,00
CHOQUEZ-NOUS !	0,00	0,00
CIAO !	0,00	199,68
CIE APSARAS THEATRE - LE CERISIER	20 500,00	0,00
CIRQUE ECLAIR ECOLE DE CIRQUE D'AQUITAINE	14 000,00	0,00
CIRQUE PARDII	0,00	257,10
CITADEL	500,00	50,00
CLUB ALPIN FRANCAIS DE BORDEAUX	0,00	227,00
CLUB AMICAL CHAUFFOUR	0,00	2 862,00
CLUB ATHLETIQUE MUNICIPAL DE BORDEAUX - CAM	203 842,00	409 559,83
CLUB BOULISTE ALBERT 1ER	0,00	7 866,13
CLUB DE CANNE ET BATON D'AQUITAINE	0,00	4 266,00
CLUB DE LA PRESSE DE BORDEAUX	0,00	25 113,00
CLUB D'ENTREPRISES MERIADECK	2 000,00	0,00
CLUB DES ENTREPRISES DU LAC	15 000,00	0,00
CLUB D'EXPLORATION SOUS MARINE D'AQUITAINE - CESMA	0,00	4 858,10
CLUB INDEPENDANT BORDELAIS	0,00	46,00
CLUB LOISIRS AQUITAINE CULTURE	500,00	0,00
CLUB PETANQUE GRAND PARC	0,00	4 274,50
CLUB ROTARACT BORDEAUX LYS	0,00	108,00
CLUB TOASTMASTERS DE BORDEAUX	0,00	18,00
CO	20 000,00	0,00
COLIBRI 33	0,00	450,00
COLLECTIF 05/15	680,00	0,00
COLLECTIF AUX PETITS OIGNONS	2 015,00	0,00
COLLECTIF BIENVENUE	10 000,00	725,00
COLLECTIF BORDEAUX-MARINOPOLE	20 500,00	1 518,00
COLLECTIF DE RESSOURCES CULTURELLES BORDEAUX-NORD - COLLECTIF BORDONOR	28 000,00	363,02
COLLECTIF DE SECOURS ET ORIENTATION DE RUE	2 951,49	0,00
COLLECTIF DES FEMMES ISSUES DES DIASPORAS AFRICAINES OU COLLECTIF FEDA	0,00	0,00
COLLECTIF DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE ISSUES DES MIGRATIONS EN AQUITAINE (COSIM AQUITAINE)	1 500,00	0,00
COLLECTIF DU DIX MAI-BORDEAUX (CDM-B)	900,00	0,00
COLLECTIF KLOUDBOX LABORATOIRE DE CREATIONS AUDIOVISUELLES ET GRAPHIQUES	2 500,00	3 300,00
COLLECTIF LESCURE	7 000,00	0,00
COLLECTIF MIDJO	0,00	420,00
COLLECTIF MIXERATUM ERGO SUM	14 880,00	103,00
COLLECTIF MUTUALISTE DU SUD-OUEST	0,00	18,00
COLLECTIF OS'O	22 000,00	0,00
COLLECTIF QUI EST "ON" ?	2 000,00	0,00
COLLECTIF TARABISCOTE	2 500,00	0,00
COLLECTIF TOC TOC	3 000,00	0,00
COMEDIATLANTIS	1 000,00	595,60
COMENFRANCE	0,00	66,00
COMIDEE, COMITE DE REFLEXION	230,00	0,00
COMITE ACTION PALESTINE	0,00	12,00
COMITE BORDEAUX BRISTOL	1 500,00	0,00
COMITE BORDEAUX SUD	0,00	134,00
COMITE D'ANIMATION LAFONTAINE-KLEBER (CALK)	7 000,00	950,41
COMITE DE LIAISON DES ACTEURS DE LA PROMOTION DANS LE SUD-OUEST - CLAP SUD-OUEST	10 500,00	0,00
COMITE DE QUARTIER BRACH VINCENNES	2 000,00	0,00
COMITE DE QUARTIER DE CAUDERAN - CQC	0,00	1 090,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
COMITE DEPARTEMENTAL DE L'UNION FRANCAISE DES OEUVRES LAIQUES D'EDUCATION PHYSIQUE - UFOLEP	0,00	30 006,00
COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DE LA GIRONDE	0,00	220,14
COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA GIRONDE	1 300,00	0,00
COMITE DES FETES DE BACALAN, BLANQUI ET CLAVEAU	0,00	1 895,00
COMITE DES FETES, DE BIENFAISANCE ET DE DEFENSE DES INTERETS DU QUARTIER : DANGUILHEM - EMILE ZOLA - BARRIERE DE PESSAC	500,00	0,00
COMITE D'ETUDE ET D'INFORMATION SUR LA DROGUE (PREVENTION ET TRAITEMENT DES TOXICOMANIES ET AUTRES ADDICTIONS), CEID-ADDICTIONS	55 509,00	2 253,00
COMITE FRANCAIS POUR LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE - UNICEF FRANCE	0,00	1 922,67
COMITE LAICITE REPUBLIQUE (CLR)	0,00	12,00
COMITE NATIONAL FRANCAIS EN HOMMAGE A ARISTIDES SOUSA MENDES	1 500,00	0,00
COMITE PALESTINE 33	0,00	1 002,10
COMITE PREVENTION ET DEPISTAGE DES CANCERS	1 000,00	0,00
COMITE REPRESENTATIF DES IDENTITES SOURDES - CRIS	0,00	54,00
COMMERCANTS DE LA BARRIERE JUDAIQUE	1 885,44	0,00
COMMERCANTS DE LA RUE DU TEMPLE	3 335,04	0,00
COMMUNAUTE CAMEROUNAISE DE BORDEAUX (CCB)	0,00	0,00
COMMUNE LIBRE DU QUARTIER SAINT-PIERRE	1 500,00	584,40
COMPAGNIE ARTS EN PARTAGE	0,00	75,00
COMPAGNIE BETTY BLUES (THEATRE ET MUSIQUE)	4 000,00	220,00
COMPAGNIE COIN TRANQUILLE-MANUELLA AZEVEDO	1 000,00	0,00
COMPAGNIE COUP DE Foudre	0,00	33,00
COMPAGNIE COUPABLE	2 058,00	0,00
COMPAGNIE CRAZY R	5 000,00	2 082,17
COMPAGNIE CRU DES SENS	1 000,00	2 852,44
COMPAGNIE DES MARCHES DE L'ETE	44 000,00	25 915,56
COMPAGNIE DU SI	4 900,00	0,00
COMPAGNIE DU SOLEIL BLEU	25 000,00	0,00
COMPAGNIE ENUNSEULMOT	2 500,00	0,00
COMPAGNIE FOND VERT	0,00	33,00
COMPAGNIE HORS SERIE	18 000,00	0,00
COMPAGNIE INDIRA	0,00	272,00
COMPAGNIE LES SOUTERRAINES	0,00	777,00
COMPAGNIE L'ESPECE FABULATRICE	1 400,00	0,00
COMPAGNIE MECHANIC	0,00	185,00
COMPAGNIE PRESENCE MICHEL CAHUZAC	26 000,00	6 540,00
COMPAGNIE REVOLUTION	32 000,00	2 746,00
COMPAGNIE STEVEN COHEN	8 000,00	0,00
COMPAGNIE THEATRALE L'OEIL	15 000,00	28 400,00
COMPAGNONS BATISSEURS D'AQUITAINE (CBA)	15 000,00	0,00
COMPAGNONS BATISSEURS NOUVELLE AQUITAINE	3 000,00	0,00
COMPETENCES EN TEMPS PARTAGE GUYENNE - CTP GUYENNE	0,00	6 320,00
COMPTOIR DE LA CULTURE BRESILIENNE	0,00	60,00
CONGRES ET EXPOSITIONS DE BORDEAUX - CEB	0,00	21 400,00
CONNAISSANCE DE L'ART CONTEMPORAIN	3 000,00	0,00
CONSEIL CITOYENS DE BACALAN	9 000,00	0,00
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ASSOCIATIONS FAMILIALES LAIQUES DE LA GIRONDE - CDAFAL 33	23 000,00	0,00
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE LA GIRONDE	0,00	57,00
CONSERVATOIRE DE LA LANGUE RUSSE ET DE SES FETES TRADITIONNELLES	0,00	54,00
CONTACT AQUITAINE (PARENTS, FAMILLES ET AMIS DE GAIS ET DE LESBIENNES)	500,00	0,00
CONTROLE Z	13 100,00	0,00
COORDINATION REGIONALE ADDICTIONS NOUVELLE-AQUITAINE	0,00	112,00
CORPS CROISES	0,00	736,00
COULEUR COREE	1 850,00	144,00
CRE'ART : COMPAGNIE REG'ART	0,00	18,00
CRIF SUD OUEST AQUITAINE	1 000,00	0,00
CROIX ROUGE FRANCAISE	1 800,00	0,00
CROQUETTES ET MACADAM	500,00	0,00
CULTIVE TES REVES DE SOLIDARITE	0,00	231,00
CULTURE ET BIBLIOTHEQUES POUR TOUS DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE	600,00	7 579,68
CULTURES DU COEUR GIRONDE	11 000,00	0,00
CULTURESACES	0,00	21 700,00
DADDYLOVE FILMS	0,00	1 320,00
DANSE AVEC NOUS	29 500,00	0,00
DANTE ALIGHIERI	0,00	267,37
DARWIN CLIMAX COALITIONS	15 000,00	0,00
D'ASQUES ET D'AILLEURS	0,00	33,00
DE VOIX EN VOIE	0,00	17,00
DEALERS DE SCIENCE	0,00	1 911,85
DEFENSE DE LA LANGUE FRANCAISE	0,00	12,00
DEFENSE DES EXCLUS POUR LA FORMATION ET L'INFORMATION - DEF1	7 500,00	0,00
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE	0,00	5 395,50
DESTINATION MULTIMEDIA	3 455,00	0,00
DHAGPO BORDEAUX	0,00	438,10
DIACONAT DE BORDEAUX	30 000,00	51 912,00
DIFFRACTIS, ASSOCIATION POUR LA DIFFUSION DE L'ART CONTEMPORAIN	3 500,00	0,00
DIRTY DEVILS DARTS CLUB	0,00	200,00
DISPARATE	23 000,00	0,00
DIVAN D'OUEST	0,00	18,00
DOCUMENTS D'ARTISTES NOUVELLE-AQUITAINE	4 000,00	0,00
DOJO	0,00	5 680,10
DONC Y CHOCS	2 566,00	0,00
DROMOSPHERE	5 000,00	0,00
DROP DE BETON	7 000,00	0,00
DU SOLEIL DANS LES PIEDS	0,00	180,00
DUTCH CONNECTION BORDEAUX - DCBDX ASSOCIATION	0,00	132,00
DYNAMIC CHARTRONS	7 668,80	0,00
E.V.E.R.	4 000,00	0,00
ECHANGE NORD-SUD	0,00	33,00
ECHIQUIER BORDELAIS	0,00	487,00
ECLATS	18 000,00	0,00
ECLOSION ET PERSPECTIVE	0,00	626,00
ECOLE CHINOISE DE BORDEAUX	0,00	66,00
ECOLE DE CIRQUE DE BORDEAUX, CENTRE CULTUREL DES ARTS DU CIRQUE	47 000,00	38 074,47
ECOLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR D'ART DE BORDEAUX - ESAB	3 182 000,00	0,00
ECOLE DES GRANDS-PARENTS EUROPEENS BORDEAUX-GIRONDE - EGPE BORDEAUX-GIRONDE	1 000,00	144,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ECOLE SUPERIEURE DE THEATRE BORDEAUX AQUITAINE - ESTBA	118 325,44	0,00
ECOLE UNIVERSITAIRE ORL DE BORDEAUX	0,00	339,00
ECOUTER SON CORPS	0,00	4 266,00
EDITIONS DE LA CERISE	3 000,00	0,00
E-FACILITATION	0,00	151,00
EINSTEIN ON THE BEACH	24 500,00	1 100,00
EKLETIKK	0,00	165,00
EKOLO[GEEK]	2 000,00	0,00
EL MOTIVO TANGO BORDEAUX	0,00	341,00
EMMAUS	0,00	25 765,01
EMMAUS CONNECT - FONDATEUR ABBE PIERRE	16 000,00	132,00
EMULATION NAUTIQUE DE BORDEAUX	120 849,00	241 770,22
EN FACE	6 000,00	0,00
EN MARCHÉ - EMA	0,00	656,00
EN ROUTE POUR TRAVAILLER	4 500,00	0,00
ENFANCE & THEATRE	0,00	46,00
ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION DE LA GIRONDE - EFA 33	0,00	2 171,40
ENSEMBLE 2 GENERATIONS BORDEAUX - E2G BORDEAUX	0,00	33,00
ENSEMBLE ORCHESTRAL MOLTO ASSAI	0,00	945,00
ENSEMBLE PYGMALION	203 000,00	12 096,43
ENSEMBLE UN	11 000,00	0,00
ENSEMBLE VOCAL HEMIOLE	0,00	185,10
ENSEMBLE VOCAL VARIANCE MELODIE	0,00	1 834,00
ENTENTE DES GENERATIONS POUR L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE - EGEE	2 000,00	2 241,03
ENTENTE SPORTIVE 33 DEPARTEMENT PREFECTURE	0,00	512,00
ENTRAIDE & ENTREPRENEURS	1 000,00	0,00
ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE (ESA)	0,00	30,00
ENTR-AUTRES	20 000,00	0,00
ENTREPRISE INTERMEDIAIRE DE PRODUCTION ET DE FORMATION - EIPF	13 000,00	0,00
ENTRETIENS DE BORDEAUX	1 000,00	0,00
ENVOL D'AQUITAINE	8 500,00	24 593,53
EQUIPE SAINT-VINCENT BORDEAUX-CENTRE	2 000,00	0,00
ESCALES LITTERAIRES BORDEAUX AQUITAINE	177 500,00	13 243,00
ESPACE - 120	100,00	0,00
ESPACE 33	4 500,00	0,00
ESPACE DE DEVELOPPEMENT DE L'IMAGINAIRE LUDIQUÉ (EDIL)	0,00	162,00
ESPACE DECOUVERTE MADAGASCAR (EDM)	0,00	85,00
ESPACE QG - BIBLIOTHEQUE QUEER & GENRES	1 800,00	0,00
ESPACES MARX AQUITAINE BORDEAUX GIRONDE - EXPLORER, CONFRONTER, INNOVER	0,00	778,00
ESPRIT BORDEAUX	0,00	1 161,00
ESPRIT DE CORPS - NOM D'USAGE LA MANUFACTURE CDCN	284 000,00	101 055,55
ESPRIT DE QUARTIER	0,00	445,16
ESTRAGON	2 000,00	0,00
ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG NOUVELLE AQUITAINE	0,00	7 000,00
ETHNOTOPIES	8 000,00	0,00
ETUDIANTS MAROCAINS DE BORDEAUX - EMB	2 000,00	954,00
EUFONIA-BORDEAUX FESTIVAL-CONCOURS INTERNATIONAL DE CHANT CHORAL	3 000,00	32,00
EUTERPE PROMOTION	0,00	7 800,00
EVEILLEZ LES BEBES - CRECHE COUCOU	210 000,00	0,00
EVOLUTION	0,00	7 400,00
EWENLIFE RARE DISEASES	0,00	66,00
EXIT	2 000,00	0,00
EXPLORER LE SENTIR	0,00	156,00
EXTERIEUR NUIT	0,00	624,79
EXTRA	8 500,00	0,00
FAIT DE CI DE SOI	0,00	339,90
FAITS DE COEUR'S	10 000,00	3 000,00
FAMILLES EN GIRONDE - FEDERATION DE LA GIRONDE	15 500,00	60,00
FAMILLES RURALES FEDERATION REGIONALE NOUVELLE AQUITAINE - AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	0,00	29,00
FANFARE TURBO DIESE 2000	0,00	786,00
FC BORDEAUX.DEALS	0,00	464,00
FEDERATION DEPARTEMENTALE DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	6 300,00	14 955,00
FEDERATION DES RADIOS ASSOCIATIVES DE LA GIRONDE - FEDERA 33	1 000,00	0,00
FEDERATION DES SOCIETES CARNAVALESQUES DE L'AGGLOMERATION BORDELAISE	14 000,00	595,03
FEDERATION GIRONDINE DE GENEALOGIE	600,00	0,00
FEDERATION NATIONALE COMPAGNONNIQUE DES METIERS DU BATIMENT (FNCMB) ET AUTRES ACTIVITES	0,00	76 160,00
FEDERATION REGIONALE DES DECORES DU TRAVAIL NOUVELLE-AQUITAINE (FRDT)	0,00	143,10
FEDERATION REGIONALE DES DECORES DU TRAVAIL NOUVELLE-AQUITAINE (FRDT) - SECTION DE CAUDERAN	930,00	387,00
FEDERATION REGIONALE DU SUD OUEST DES CAMARADES DE COMBAT	800,00	0,00
FEDERATION SOS RACISME GIRONDE-AQUITAINE	3 000,00	0,00
FENETRE SUR ...	0,00	0,00
FENETRE SUR RUE	1 000,00	33,00
FENRIR STUDIO	700,00	0,00
FESTIVAL DES ARTS DE BORDEAUX	350 000,00	24 660,63
FETE LE MUR BORDEAUX GIRONDE AQUITAINE	7 100,00	845,96
FFMAS - GIRONDE	0,00	33,00
FIMEB	8 930,00	0,00
FISH AND SHOES	10 000,00	1 295,00
FLAG	2 000,00	0,00
FLEET OF FEET	0,00	170,00
FNAC SUD-OUEST	0,00	54,00
FOENIX	0,00	1 667,00
FOHN	8 000,00	0,00
FONDA SUD-OUEST	1 500,00	0,00
FONDATION BERGONIE	0,00	0,00
FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG	128 000,00	138,00
FONDATION DE FRANCE	0,00	10 500,00
FONDATION POUR LA CULTURE ET LES CIVILISATIONS DU VIN	0,00	24 900,00
FONDS DE MOBILISATION POUR L'INITIATIVE ET LA CREATIVITE - AMBASSADE DE LA VIE LOCALE (FMIC - AVL)	0,00	56,00
FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN NOUVELLE AQUITAINE MECA (FRAC NOUVELLE AQUITAINE MECA)	20 000,00	400,00
FOOT BALL CLUB BORDEAUX AQUITAINE 33	0,00	44,00
FOOTBALL CLUB DE LA PRESSE BORDELAISE - FCPB	0,00	110,00
FOOTBALL CLUB DES GIRONDINS DE BORDEAUX - FCGB	70 000,00	132,00
FOOTBALL CLUB LE BON JOUET	0,00	242,00
FOOTBALL CLUB NOBI NOBI	0,00	242,00
FOOTBALL-CLUB BORDEAUX OCEAN	0,00	44,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
FORCE FEMMES	0,00	2 720,00
FORMEAUJARDIN	0,00	188,00
FORRO BORDEAUX	0,00	310,61
FOYER FRATERNEL	607 475,00	4 657,96
FOYER SOCIO EDUCATIF (FSE) "HORTICOOOL"	7 000,00	0,00
FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE EDOUARD VAILLANT	1 200,00	0,00
FOYER SOCIO EDUCATIF SPORTIF COLLEGE BLANQUI	1 500,00	0,00
FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE ALIENOR-D'AQUITAINE DE CASTILLON-LA-BATAILLE	0,00	108,00
FRACAS	4 000,00	0,00
FRANCE ACTIVE AQUITAINE	7 500,00	0,00
FRANCE ALZHEIMER GIRONDE	1 000,00	34,00
FRANCE BENEVOLAT BORDEAUX GIRONDE (FBBG)	1 500,00	165,00
FRANCE MEDIATION RESEAU D'ACTEURS DE LA MEDIATION SOCIALE	0,00	78,00
FRANCE REIN AQUITAINE	0,00	198,00
FRANCE TERRE D'ASILE	0,00	72,00
FREEFIT CONCEPT - BORDEAUX	0,00	414,00
FUZZ CORPORATION	0,00	0,00
GANAPATI	0,00	35,00
GARGANTUA	4 000,00	12 417,10
GAYTE DE CHOEUR	1 700,00	0,00
GEM LES NEUROFESTIFS 33	1 000,00	0,00
GENERATION.S	0,00	60,00
GENERATIONS COBAYES	0,00	132,00
GENERATIONS TAUZIN	1 900,00	57,00
GIP CDAD 33	1 000,00	0,00
GIP FORMATION CONTINUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE D'AQUITAINE	1 000,00	0,00
GIPREB - GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC REUSSITE EDUCATIVE DE BORDEAUX	35 000,00	0,00
GIRONDE INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX	1 500,00	0,00
GIRONDE ROUMANIE ECHANGES ET CULTURE	0,00	66,00
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	158 200,00	107 310,40
GIRONDINS DE BORDEAUX RUGBY LEAGUE	0,00	56,00
GLOB THEATRE	156 500,00	3 500,00
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	469 588,00	1 534,80
GRAIN DE CAFE	0,00	99,00
GRAINES DE SOLIDARITE	13 500,00	36,00
GRAINES D'ELEVES ASSOCIATION DE PARENTS INDEPENDANTS	0,00	160,00
GRAND PARC PISTOLETTO	2 500,00	0,00
GRANDIR ENSEMBLE	8 000,00	0,00
GREEN INTERMEZZO	7 000,00	0,00
GROUPE 33	4 000,00	0,00
GROUPE ANAMORPHOSE	15 000,00	0,00
GROUPE AQUITAIN DE LA SOCIETE PSYCHANALYTIQUE DE PARIS	0,00	12,00
GROUPE ATTAC 33	0,00	625,00
GROUPE D'ACCOMPAGNEMENTS ET DE LOISIRS ADAPTES	500,00	0,00
GROUPE DES 5	1 500,00	0,00
GROUPE SOS SOLIDARITES	0,00	1 620,00
GROUPEMENT DES ETUDIANTS EN DENTAIRE DE BORDEAUX (GED 33)	0,00	348,00
GROUPEMENT DES INTELLECTUELS AVEUGLES OU AMBLYOPES - GIAA	3 800,00	134,00
GROUPEMENT DES PORTE-DRAPEAUX DE LA ZONE DEFENSE SUD-OUEST "AQUITAINE"	1 200,00	66,00
GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC BORDEAUX METROPOLE MEDIATION (GIP B2M)	438 702,40	0,00
GUYENNE HANDI-NAGES	5 000,00	5 915,07
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BORDEAUX BASTIDE	1 000,00	4 963,50
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BORDEAUX LOUCHEUR	0,00	340,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CHAUFFOUR	0,00	1 368,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DU QUARTIER SAINT NICOLAS	0,00	518,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LESCURE	0,00	6 930,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PERGOLA STEHELIN	0,00	8 663,50
HABITAT ET HUMANISME GIRONDE - HH33	3 000,00	0,00
HALTE 33	49 000,00	450,00
HAND TO HAND	1 000,00	0,00
HANDI CAP NOUVELLE AQUITAINE (HCNA)	1 000,00	0,00
HANDIPARENTALITE : RECONNAISSANCE, PARTAGE ET BESOINS	2 475,00	0,00
HAPPE:N	4 000,00	0,00
HARMONIE STRETCH ET DETENTE	0,00	1 732,50
H'NORD, ASSOCIATION POUR UNE COOPERATIVE D'HABITANTS A BORDEAUX-DUPATY	0,00	195,00
HOCKEY GARONNE SPORT	5 000,00	8 277,50
HOLL FRANCE	0,00	33,00
HUTIN CHRISTOPHE ARCHITECTURE	36 500,00	0,00
I DIGAME !	0,00	62,00
ICRONOS ASSOCIATION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARCHEOLOGIQUE	0,00	2 955,00
IKIGAI - L'ECOLE DU SAMEDI	10 000,00	0,00
ILE ONA	0,00	644,00
ILOT DES MOTS	0,00	3 600,00
IMAGINA MUSIC	6 000,00	312,00
IMPACT SUMMIT	10 000,00	3 900,00
IMPACTS 33	0,00	63 486,00
IN PEACE EVENT	0,00	257,00
INCROYABLES COMESTIBLES BORDEAUX	339,76	102,00
INCUBATEUR POUR LES ENTREPRENEURES INNOVANTES EN NOUVELLE-AQUITAINE	21 000,00	0,00
INFIRMERIE A EMOTIONS	0,00	0,00
INFODROITS	12 000,00	0,00
INFOS SECTES AQUITAINE	2 000,00	0,00
INITIATIVE BORDEAUX MUNICH	1 500,00	0,00
INSTANT SOPHRO	0,00	18,00
INSTITUT BOUDDHISTE TIBETAIN KADAM TCHEULING	1 000,00	104,00
INSTITUT DE JOURNALISME BORDEAUX AQUITAINE	0,00	1 596,00
INSTITUT DES AFRIQUES	1 500,00	0,00
INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE BORDEAUX - SCIENCES PO BORDEAUX	0,00	0,00
INSTITUT DON BOSCO	1 550,00	785,76
INSTITUT FRANCAIS	25 000,00	0,00
INSTITUTO RAONI	8 000,00	0,00
INTERIEUR NUIT	4 000,00	350,00
INTERLUDE	462 500,00	82 743,00
INVEST IN BORDEAUX	54 775,00	0,00
ITINERAIRES DES PHOTOGRAPHES VOYAGEURS	20 000,00	0,00
ITINERAIRES PARTAGES	0,00	65,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
J'ADORE CE QUE VOUS FAITES	5 000,00	0,00
JARDIN PARTAGE DU PARC RIVIERE (J2PR)	0,00	17,00
JEANNE SIMONE	5 000,00	0,00
JEUNE ACADEMIE VOCALE D'AQUITAINE (- JAVA)	4 000,00	234,64
JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE BORDEAUX (JCEB)	2 000,00	0,00
JEUNES SCIENCE BORDEAUX	16 583,00	31 440,00
JEUNESSE HABITAT SOLIDAIRE	1 200,00	0,00
JSA BORDEAUX METROPOLE BASKET	200 000,00	0,00
JUDO-CLUB GIRONDIN OMNISPORTS	0,00	8 901,00
KALEIDOSCOPE	0,00	21,60
KALEIDOSCOPE LABO CULTUREL	3 350,00	0,00
KALINA'GO	1 500,00	345,70
KILOMBO KINTWADI	0,00	255,00
KINE PILATES BORDEAUX	0,00	320,00
KINO SESSION	0,00	84,00
KLAUS COMPAGNIE	2 000,00	0,00
KOIDOUKAI	0,00	380,00
KULTOURAL	500,00	0,00
KUNDALINI YOGA LEELA	0,00	455,00
KUNG-FU WUSHU ACADEMIE (KFWA)	0,00	2 601,00
LA BOITE A JOUER	23 000,00	264,73
LA BOITE A SEL	15 000,00	0,00
LA BOITE DE OUF	0,00	15 309,70
LA CABANE A GRATTER	4 000,00	1 530,96
LA CASE	18 500,00	0,00
LA CHIFFONNE RIT	0,00	781,19
LA CIMADE	2 000,00	0,00
LA CLE DU QUAI	0,00	33,00
LA CLOCHE	4 000,00	911,00
LA COMA	33 000,00	0,00
LA COMPAGNIE "LES FOUS DE LA RAMPE"	0,00	544,00
LA COMPAGNIE "SAUVE QUI PEUT !"	0,00	512,00
LA COMPAGNIE BOUGRELAS	12 000,00	0,00
LA COMPAGNIE CHRONIQUE	0,00	0,00
LA COMPAGNIE DES FIGURES	6 000,00	0,00
LA COMPAGNIE DES LIMBES	7 000,00	0,00
LA COMPAGNIE DES PETITES SECOUSSSES	5 500,00	0,00
LA COMPAGNIE DU REFECTOIRE - THEATRE D'ECHANGES INTERNATIONAUX	7 000,00	0,00
LA CRAVATE SOLIDAIRE BORDEAUX	4 000,00	33,00
LA DEMEURE HISTORIQUE	0,00	192,42
LA FABRIQUE POLA	50 000,00	800,00
LA FEE DU POTAGER	0,00	0,00
LA FLAMBEE	5 000,00	0,00
LA FLECHE DE BORDEAUX	24 000,00	99 250,00
LA GNAC	0,00	5 184,65
LA GRANDE CAUSERIE	3 000,00	66,00
LA GROSSE SITUATION	6 000,00	0,00
LA HALLE DES DOUVES	76 000,00	6 401,00
LA KAHUTABAM	777,78	0,00
LA LIBERTE VOCALE	0,00	272,00
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION OEUVRES LAIQUES DE LA GIRONDE	0,00	2 901,50
LA MAISON DE LOUIS	0,00	46,00
LA MAISON DE NOLAN ET DES FAMILLES	35 000,00	0,00
LA MAISON DE SOI	0,00	180,00
LA MAISON DES FAMILLES DE BORDEAUX	20 395,00	740,48
LA MANNE EUROPE	2 000,00	169,00
LA MANUFACTURE ATLANTIQUE	0,00	18 300,00
LA MARAUDE DU COEUR BORDEAUX	5 000,00	0,00
LA MEMOIRE DE BORDEAUX METROPOLE	33 000,00	26 444,98
LA MESNIE DU BLANC CASTEL	0,00	112,48
LA NAIN ROUGE	4 600,00	160,00
LA PETITE MAISON	3 000,00	0,00
LA PLUME ET L'OREILLE	0,00	72,00
LA POLKA	12 000,00	0,00
LA PORTE OUVERTE DE BORDEAUX	800,00	0,00
LA PREVENTION ROUTIERE	1 500,00	55 000,00
LA RESERVE	5 000,00	0,00
LA REVERB'	0,00	75,00
LA RONDE DES QUARTIERS DE BORDEAUX	270 000,00	10 847,28
LA ROUTE PRODUCTIONS	3 000,00	0,00
LA SILENCIEUSE	0,00	102,00
LA SOCIETALE DE BORDEAUX	0,00	1 504,00
LA SQUADRA CREW	3 000,00	0,00
LA TIERCE	20 000,00	0,00
LA TRIBUNE MONTESQUIEU	0,00	339,00
LA TROISIEME PORTE A GAUCHE	4 000,00	685,00
LA TROUPE SECRETE	0,00	85,00
L'A(R)TELIER	0,00	0,00
LABBE BORIS	1 111,11	0,00
LABE'ART	0,00	1 678,13
LABEL MACHINE BORDELAISE	7 000,00	15 662,94
LAB'ELLE COMPAGNIE ISABELLE CHEVEAU	2 000,00	757,80
L'ACADEMIE DES RUCHES	7 000,00	0,00
LACLE - LA MAISON DES PARENTS ET DES MINEURS	0,00	96,00
L'ADAPT	0,00	198,00
L'AGENCE CREATIVE	12 000,00	7 480,00
L'AGENCE DE GEOGRAPHIE AFFECTIVE	11 000,00	0,00
LAGON NOIR	1 000,00	0,00
L'AIGLON CENTRE DE JEUNESSE	2 500,00	0,00
L'ALLIGATOR	0,00	200,00
L'AMICALE DES CHINOIS DU SUD-OUEST (ADCOS)	0,00	1 052,82
LANGUES EN SCENE	1 990,00	0,00
L'ANNEXE	3 000,00	0,00
L'ASSOCIATION DE L'OASIS DU COQ A L'AME	0,00	414,00
L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DU NUMERIQUE EN AQUITAINE - AQUINUM	28 000,00	258,00
L'ATELIER BUDGETAIRE	0,00	18,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
L'ATELIER CHOREGRAPHIQUE	2 000,00	0,00
L'ATELIER DES BAINS DOUCHES	4 000,00	66,00
L'ATELIER REMUMENAGE	53 385,00	2 400,00
L'ATEUL	0,00	152,22
LATINO MEX BORDEAUX	0,00	229,00
L'BURN	7 500,00	66,00
LE 4 DE BORDEAUX	12 950,00	5 485,35
LE BOCAL LOCAL	22 000,00	0,00
LE CHOEUR DES ECLUSES	1 200,00	802,00
LE CLUB HENRY DAVID THOREAU & CIE	0,00	31,00
LE COLLECTIF LES BATARDS DORES	3 000,00	0,00
LE COURRIER DE BOVET	500,00	0,00
LE DIRE AUTREMENT	1 000,00	0,00
LE FESTIN	5 000,00	0,00
LE GARAGE MODERNE ATELIERS ASSOCIATIFS	30 500,00	964,56
LE GIROFARD	22 300,00	66,00
LE GRAND INCENDIE	710,00	17,00
LE KFE DES FAMILLES	32 750,00	0,00
LE LABO DES HISTOIRES SECTION SUD-ATLANTIQUE	0,00	4 450,60
LE LABO DES LETTRES	0,00	155,00
LE LABO PHOTO	5 000,00	66,00
LE LEVAIN HABITATS JEUNES SIMONE NOAILLES	0,00	233,00
LE LIVRE VERT	1 000,00	0,00
LE MERIDIEN BORDEAUX	0,00	5 670,00
LE PAIN DE L'AMITIE	13 000,00	5 260,37
LE PETIT INSTITUT DE CHINE : ECOLE D'ARTS MARTIAUX ET CULTURE CHINOISE	0,00	1 368,00
LE POQUELIN THEATRE	2 000,00	1 721,40
LE PROTOCOLE	1 300,00	0,00
LE SATELLITE, ASSOCIATION D'ACTIVITE D'EMPLOI, LABEL MUSICAL, EDITORIAL PATEFORME DE PRODUCTION, DIFFUSION, FORMATION	0,00	91,00
LE SERVICE GAGNANT	30 000,00	0,00
LE SPORTING-CLUB DE LA BASTIDIENNE	24 000,00	35 507,97
LE TAUZIN	610 561,61	109 610,30
LE VILLAGE SAINT MICHEL	0,00	0,00
LE VIVIER DES PARTAGES	0,00	99,00
L'ENTRAIDE PHILOSOPHIQUE	0,00	267,00
LEO CLUB BORDEAUX INTERNATIONAL - LBI	0,00	60,00
LEPETITCLUB	1 000,00	0,00
L'EPICERIE	33 376,00	107,00
LES 13 LUNES	4 000,00	0,00
LES AMIS DE L'HISTOIRE ET DES TECHNIQUES DE L'IMPRIMERIE - AMHITEIM	0,00	26 136,00
LES AMIS DE L'HISTOIRE ET DES TECHNIQUES DE L'IMPRIMERIE - AMHITEIM	2 000,00	0,00
LES AMIS DE L'UTOPIA ET DU 7E ART ET ESSAI 33	2 500,00	0,00
LES AMIS DU LIVRE ANCIEN ET MODERNE (ALAM)	0,00	2 360,33
LES ARAIGNEES PHILOSOPHES	1 000,00	0,00
LES ARCHERS DE GUYENNE	1 000,00	0,00
LES AUTRUCHES UTOPISTES	0,00	66,00
LES BALADES ALTERNATIVES	2 500,00	226,00
LES BASKETS ROSES	2 000,00	0,00
LES BLOUSES ROSES - ANIMATION LOISIRS A L'HOPITAL COMITE DE BORDEAUX	700,00	215,00
LES BONS PLANTS	1 500,00	0,00
LES BORDELUCHES	0,00	969,00
LES BRUITS DE LA RUE	5 000,00	0,00
LES CAPRICES DE MARIANNE	9 000,00	0,00
LES CLOWNS STETHOSCOPES	0,00	900,00
LES COLCHIQUES DE CONDORCET	1 650,00	92,70
LES COMMERCANTS DU MARCHÉ DES CHARTRONS	0,00	0,00
LES CONCILIEATEURS DE JUSTICE DE LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX SECTION NATIONALE DES CONCILIEATEURS DE FRANCE	500,00	0,00
LES COQS ROUGES	335 573,00	110 889,01
LES CRAYONNEUSES	800,00	0,00
LES CYRANOS	0,00	140,00
LES DOSSIERS D'AQUITAINE ET D'AILLEURS	0,00	666,00
LES DROITS DU PIETON EN GIRONDE	500,00	0,00
LES EMBOBINES	2 500,00	0,00
LES FEES PAPILLONS	9 500,00	0,00
LES FLEURS DE BACH BORDEAUX	0,00	99,00
LES FRUITS DE LA TERRE COOPERATIVE	1 200,00	0,00
LES FUTS DE TAUZIN	600,00	0,00
LES GARDIENNES DE LA TERRE	0,00	180,00
LES GIRONDINS DE BORDEAUX	106 000,00	116 176,14
LES GLANEURS	0,00	0,00
LES GRATUITS GIRONDE SOLIDARITE	0,00	8 591,34
LES HALLES DE BOURBON	6 000,00	0,00
LES HEBERGEURS SOLIDAIRES DE BORDEAUX	0,00	90,00
LES INDEPENDANTS PLASTICIENS DE BORDEAUX	0,00	800,00
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	875 718,00	491 405,97
LES JOIES HUMAINES	0,00	160,00
LES JOURNEES DE LA NUTRITION - JDLN	1 900,00	102,06
LES LEOPARDS DE GUYENNE	10 000,00	8 820,00
LES MAINS POUR LE DIRE	2 550,00	0,00
LES MARINS DE LA LUNE	0,00	204,18
LES ORCHIDEES ROUGES	7 500,00	387,00
LES PARENTS DE CAUDERAN	205 000,00	0,00
LES PETITS BAMBOUS	0,00	170,00
LES PETITS DEBROUILLARDS NOUVELLE-AQUITAINE SUD	36 500,00	0,00
LES PETITS FRERES DES PAUVRES	5 000,00	0,00
LES PETITS FRERES DES PAUVRES DE BORDEAUX	0,00	112,48
LES P'TITS GRATTEURS	14 500,00	1 925,00
LES RENDEZ VOUS DE TERRES NEUVES (RVDTN)	0,00	33,00
LES REQUINS MARTEAUX	8 000,00	0,00
LES SALINIÈRES ASSOCIATION SPORTIVE	0,00	330,00
LES SCHINI'S	0,00	1 595,00
LES SOUFFLEURS DE NUAGES	1 000,00	0,00
LES SURPRISES	12 000,00	0,00
LES VAILLANTS DE SAINT SEURIN	0,00	217,19

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
LES VIVRES DE L'ART	16 000,00	24 234,25
LES WIZARDES	0,00	91,00
L'ESPRIT DU PIANO	4 000,00	400,00
L'ESPRIT GAMBETTA	6 460,80	0,00
L'ESSAIM THEATRE D'IMPROVISATION	0,00	969,00
L'ETABLI DU TRAVAIL HUMAIN EN NOUVELLE-AQUITAINE (ETHNA)	0,00	99,00
LETTRES DU MONDE	13 200,00	469,74
L'ETUDIANT	0,00	3 500,00
LEX-TIC LEGALTECH&JURISBLOG	400,00	0,00
LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME - SECTION BORDEAUX & GIRONDE - LICRA	10 000,00	226,00
LIQUIDAMBAR	2 000,00	0,00
LISA, INSTITUT DU SEIN D'AQUITAINE	0,00	0,00
LOCAL'ATTITUDE : DU JARDIN A L'EPICERIE	42 000,00	0,00
LOGEA	2 500,00	0,00
L'OPERA PAGAI	26 000,00	0,00
L'ORANGEADE	20 000,00	321,72
L'OSTAU OCCITAN (SECTION DE L'INSTITUT D'ETUDES OCCITANES POUR LE DEPARTEMENT DE LA GIRONDE)	0,00	1 031,31
L'OUTIL EN MAIN DE LA GIRONDE	500,00	66,00
L'OUVRE-BOITE	1 500,00	0,00
LUCILANN	200 000,00	0,00
LUSSY IN THE SKY	3 305,45	0,00
LYCEE CAMILLE JULLIAN	3 000,00	0,00
LYCEE PROFESSIONNEL JEHAN DUPERIER	0,00	0,00
LYCEE VITICOLE-CFPPA CHATEAU DILLON (EPLFPA)	25 725,90	0,00
MA COMPAGNIE	2 000,00	0,00
MACCABI SPORTS DE BORDEAUX	0,00	698,50
MACLA	3 450,00	1 512,00
MAGNETOGRAMMES ASSOCIATION	0,00	728,00
MAINTIEN DE LA TRADITION DE DAGPO DRATSANG - MTDD	3 000,00	217,00
MAIONS, UNION DES COACHS PROFESSIONNELS CERTIFIES D'ETAT	0,00	120,00
MAISON BASQUE DE BORDEAUX - BORDALEKO EUSKAL ETXEA	500,00	269,50
MAISON D'ACCUEIL ET D'INFORMATION 33 - MAI 33	300,00	0,00
MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT BORDEAUX-AQUITAINE	0,00	34 589,76
MAISON DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ECONOMIQUE ET DE L'ENTREPRISE DE BORDEAUX	648 000,00	0,00
MAISON DE L'EUROPE BORDEAUX-AQUITAINE (MEBA)	43 700,00	42 380,00
MAISON DE L'INITIATIVE ET DE L'ENTREPRENEURIAT (MIE)	12 000,00	0,00
MAISON DES ADOLESCENTS DE LA GIRONDE (MDA 33)	15 668,66	16 731,34
MAISON DES FEMMES DE BORDEAUX	15 500,00	0,00
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE CENTRE DE LOISIRS DES DEUX VILLES - MJC CL2V	115 000,00	3 372,08
MAISON DU DIABETE, DE LA NUTRITION, DE L'OBESITE ET DES RISQUES CARDIOVASCULAIRES	8 500,00	369,00
MAISON PROTESTANTE DE RETRAITE	1 500,00	0,00
MAITRISE DE BORDEAUX	12 000,00	0,00
MAM NOS PREMIERS PAS	0,00	0,00
MAMAN? TU ES BELLE !	8 500,00	3 294,00
MANA	15 000,00	4 854,00
MANECOUNDA	0,00	18,00
MANTA PLONGEE	0,00	1 752,86
MASCARADE	0,00	132,00
MASCARETS	10 000,00	0,00
MASCARONS THEATRE	0,00	1 365,00
MAUGENDRE CLAIRE	2 222,22	0,00
MEANDRES	0,00	231,30
MECHANIC CIRCUS	2 000,00	0,00
MEDECINS DU MONDE	6 000,00	0,00
MEDIATHEQUE DES MALADES DES HOPITAUX DE BORDEAUX	2 000,00	66,00
MELIMEL'ONDES	1 500,00	0,00
MEMOIRES ET PARTAGES	0,00	2 979,58
MENSA AQUITAINE	0,00	34,00
MERCI GERTRUDE	8 000,00	0,00
MERIGNAC HANDBALL - MHB	0,00	404,44
MIAOU RECORDS	800,00	0,00
MIGRATIONS CULTURELLES AQUITAINE - AFRIQUES (MC2A)	27 500,00	30 714,46
MILLE ET UNE CULTURES	0,00	272,00
MINE DE RIEN	0,00	4 760,00
MISSION LOCALE BORDEAUX AVENIR JEUNES	525 560,00	101 640,00
MOI NON PLUS	3 500,00	0,00
MOLISA	3 000,00	0,00
MOM'OUEST	18 773,00	0,00
MONNOIS DIMITRI	2 222,22	0,00
MONSIEUR ALEXANDRE DUPEYRON	0,00	4 446,00
MONTS ET MERVEILLES	3 000,00	0,00
MOOGLY MAM	3 000,00	0,00
MOTO CLUB HEXAGON 33	0,00	9 920,00
MOUVEMENT ATD QUART MONDE	3 000,00	16 000,00
MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL - ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE	12 500,00	0,00
MOUVEMENT NATIONAL LE CRI	8 000,00	54,00
MOUVEMENT VIE LIBRE	700,00	204,00
MSF MEDECINS SANS FRONTIERES	20 000,00	0,00
MUNDART	0,00	1 584,00
MUSEE DE LA MER ET DE LA MARINE DE BORDEAUX	0,00	14 670,30
MUSIC'S COOL	0,00	4 025,50
MUSIQUES DE NUIT - DIFFUSION	30 000,00	40 953,14
MY KARTEL	0,00	348,00
MYL'ASANA YOGA	0,00	160,00
NA I	0,00	33,00
N'A QU'1 OEIL	13 500,00	0,00
NAÇAO PALMARES CAPOEIRA DE BORDEAUX	0,00	1 053,00
NAFASSY BORDEAUX	0,00	17,00
NEELA CHANDRA	0,00	18,00
NEW BASKET ATTITUDE	11 000,00	48 690,00
NOTRE ITALIE	0,00	42,00
NOTRE-DAME DES BARRAILS	0,00	37 855,81
NOUVELLE AQUITAINE ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE IST-VIH-HEPATITES	2 000,00	0,00
NOYAU DE CULTURE	0,00	34,00
NUAGE BLEU	146 000,00	0,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
NVL/CRALEJ - NOUS VOULONS LIRE !/CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESSOURCES AQUITAIN DU LIVRE, DE LA LECTURE ET DE LA LITTERATURE D'ENFANCE ET DE JEUNESSE	0,00	9 292,00
O SOL DE PORTUGAL	22 946,00	5 035,36
OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES	10 000,00	0,00
OCTANDRE	0,00	62,00
OEUVRE D'ORIENT	0,00	575,28
OFFICE AQUITAIN DE RECHERCHES, D'ETUDES, D'INFORMATION ET DE LIAISON SUR LES PROBLEMES DES PERSONNES AGEES - OAREIL	200,00	63 729,00
OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES DE BORDEAUX METROPOLE	157 500,00	0,00
OGEC LYCEE TECHNIQUE BEL ORME	135 000,00	0,00
OGEC SAINTE THERESE	750,00	0,00
OLA	2 000,00	0,00
OLA RADIO	6 000,00	0,00
OPERA NATIONAL DE BORDEAUX	17 081 900,00	0,00
O'PTIMOMES LOISIRS	454 331,00	1 800,00
OPUS 33	0,00	736,00
ORDRE DES ARCHITECTES DE NOUVELLE-AQUITAINE	0,00	400,00
ORGAN PHANTOM	31 500,00	7 986,80
ORGANISATION POUR L'HARMONISATION EN AFRIQUE DU DROIT DES AFFAIRES - OHADA BORDEAUX	0,00	0,00
ORIENTATION ET REEDUCATION DES ENFANTS ET ADOLESCENTS DE LA GIRONDE - OREAG	0,00	5 628,00
ORIGAMI	6 500,00	600,00
OUVRE LE CHIEN (DANS L'IMMEDIAT)	20 000,00	0,00
OVALE CITOYEN	0,00	4 231,00
OZIMAGES	1 000,00	136,00
P.L.BORDEAUX	0,00	21 400,00
PAINTING BORDEAUX	1 000,00	3 885,14
PANAFRICA, LA SOLIDARITE A CŒUR	0,00	33,00
PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION - ROCKSCHOOL	262 000,00	43 513,80
PARLAY FILMS	1 000,00	0,00
PARLECOUTER	0,00	51,00
PARRAINAGE 33	1 000,00	1 360,00
PAS SAGE THEATRE	0,00	33,00
PATRONAGE LAIQUE PARENTS ELEVES NUYENS	0,00	0,00
PAUL LES OISEAUX	17 000,00	0,00
PAUSE YOGA	0,00	160,00
PAUSE-CAFE	0,00	543,90
PENA MADRIDISTA DE BORDEAUX	0,00	627,00
PENSION DE FAMILLE	5 000,00	539,04
PERES & FILS RUGBY 33	0,00	2 660,00
PETANQUE BACALANAISE	0,00	6 642,26
PETANQUE CLUB EMILE COMBES	0,00	2 733,19
PETANQUE-CLUB DES TROIS	0,00	647,00
PETITES SOEURS DES PAUVRES	3 000,00	0,00
PETRONILLE, PATRIMOINE ET DECOUVERTE	4 000,00	5 955,39
PHENIX DE BELCIER	0,00	7 520,00
PHENIX ECOUTE ET PAROLES	4 500,00	5 040,00
PHILOSOPHERES	14 470,00	198,00
PHOTO CLUB DE BORDEAUX	0,00	2 640,00
PICTUR'ART	0,00	204,00
PLACE AUX JARDINS	6 000,00	0,00
PLATEFORME ETP NOUVELLE AQUITAINE - ETHNA	0,00	56,00
POINT DE FUITE	10 500,00	0,00
POINT RENCONTRE DE BORDEAUX METROPOLE	1 000,00	33,00
POLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE DE BORDEAUX AQUITAINE - PESMD	0,00	395 519,00
POLE LOCAL D'ANIMATIONS ET DE TRANSITIONS PAR L'AGRICULTURE URBAINE (PLATAU)	1 500,00	99,00
POLE MAGNETIC	14 500,00	0,00
POLIFONIA ELIANE LAVAIL	0,00	260,17
POUR UN COMMERCE ETHIQUE DE L'ART, RENCONTRES, TOURISME - PUCEART	0,00	2 013,08
PRATIKABLE	1 000,00	0,00
PRECIOUS PLASTIC BORDEAUX	0,00	0,00
PRISME	0,00	10 953,58
PROF'APA	0,00	954,00
PROMO-FEMMES SAINT MICHEL	40 000,00	30 898,00
PROXIMA CENTAURI	10 000,00	276,00
PROXITE	2 000,00	0,00
PSYCHOLOGUES DU MONDE NOUVELLE-AQUITAINE	0,00	145,00
PSY'HOPE	2 000,00	228,00
P'TIT BOUT'CHOU	567 000,00	0,00
QIGONG ATTITUDE	0,00	532,00
QUATUORS A BORDEAUX	10 000,00	0,00
QUEYSSI LAURENT	777,78	0,00
RACING CLUB DE BORDEAUX METROPOLE	23 000,00	26 730,68
RAGNAROCK	0,00	160,00
RAGNAROCK COMBAT	0,00	448,00
RALLIEMENT POUR LA MEMOIRE DES COMBATTANTS DE LA BRIGADE CARNOT - MEDOC ET POINTE DE GRAVE	1 100,00	0,00
RASSEMBLEMENT DES ELUS LOCAUX POUR LA NOUVELLE-AQUITAINE - RELPA	0,00	508,00
RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES GIRONDINES	0,00	12,00
RECUPI'R	15 000,00	0,00
REGARD 9 - AGENCE METROPOLITAINE DE LA BANDE DESSINEE	20 000,00	14 112,00
REG'ARTS D'AILLEURS	0,00	108,00
REGIE DE QUARTIER HABITER BACALAN	84 940,00	135,00
REGLES ELEMENTAIRES	1 500,00	0,00
RELAIS AMICAL MALAKOFF MEDERIC BORDEAUX AQUITAINE	0,00	227,00
RENAISSANCE DE L'ORGUE A BORDEAUX	6 000,00	0,00
RENAISSANCE DES CITES D'EUROPE	8 500,00	0,00
REPAIR CAFE BORDEAUX	0,00	250,00
RESEAU ALTERNATIF CULTUREL ET ARTISTIQUE INTERNATIONAL	3 000,00	0,00
RESEAU ASSOCIATIF POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA SOLIDARITE INTERNATIONALE - NOUVELLE AQUITAINE	0,00	38,00
RESEAU ENTREPRENDRE AQUITAINE	10 000,00	0,00
RESEAU NATIONAL DES PROFESSIONNELS DE LA SOPHROLOGIE EXISTENTIELLE	0,00	53,00
RESEAU ORPHEE	0,00	0,00
RESEAU PAUL BERT CENTRE SOCIAL ET CULTUREL	60 000,00	0,00
RESEAUX ADOS GIRONDE	0,00	62,00
RESISTANCE GABONAISE DE BORDEAUX (RG33)	0,00	120,00
RESTAURANTS DU COEUR - RELAIS DU COEUR DE LA GIRONDE	13 000,00	29 098,30
RESTONS CALMES ! (DANS LA DIGNITE)	0,00	3 275,03

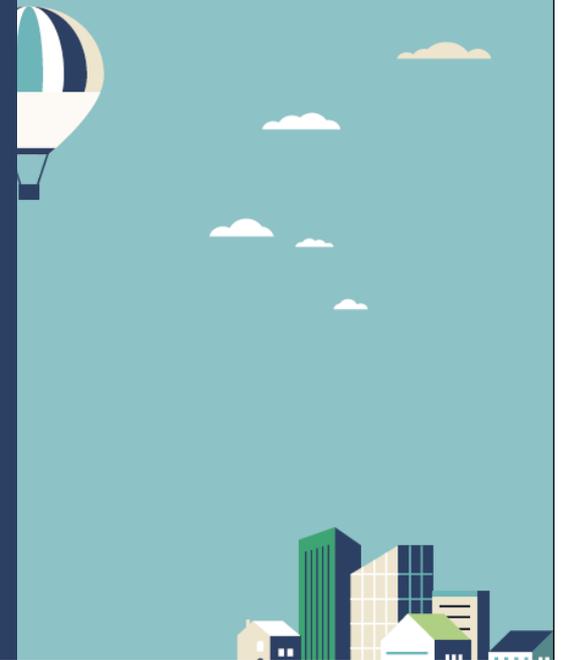
NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
RHENANIE RUHR ET TYROL - FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS DES FORCES FRANCAISES EN ALLEMAGNE ET EN AUTRICHE - 207EME SECTION DE LA GIRONDE (FNAFFAA)	500,00	0,00
RICOCHET SONORE	20 000,00	772,36
RIERE CLEMENT	777,78	0,00
ROLLER DERBY BORDEAUX CLUB	0,00	33,00
ROSALIE BUS BORDEAUX	5 000,00	0,00
ROSE UP	10 000,00	133,26
RUE BOUFFARD ASSOCIATION DES COMMERCANTS	3 872,00	0,00
RUELLE (RELAIS URBAIN D'ECHANGES ET DE LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION)	2 500,00	33,00
RUGBYTOTS	800,00	1 206,00
SAINT AUGUSTIN 2015	4 581,28	2 245,00
SALAM	0,00	276,00
SALSABIL ET SONDESS	0,00	300,00
SARAH (HABITAT POUR ACTIFS ET RETRAITES, AUTONOMES ET SOLIDAIRES)	0,00	160,00
SASP BOXERS DE BORDEAUX	280 000,00	0,00
SASP UNION BORDEAUX BEGLES	450 000,00	0,00
SAVATE BOXE FRANCAISE DE BORDEAUX - SBFB	2 000,00	11 259,00
SAVEURS QUOTIDIENNES	6 500,00	655,00
SCHELFOUT SOULIMAN	1 111,11	0,00
SCIENCES ET CONSCIENCES	0,00	33,00
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	0,00	3 411,18
SE CANTO BASTIDE	0,00	306,00
SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE (DELEGATION DE LA GIRONDE)	0,00	4 800,00
SECUCAF BORDEAUX FOOTBALL D'ENTREPRISE	0,00	2 691,50
SEMER LE DOUTE	105 000,00	45 043,70
SEW & LAINE	1 000,00	0,00
SIDACTION	0,00	7 000,00
SILICONE	5 000,00	0,00
SIMPLON.CO	2 000,00	0,00
SMART COMPAGNIE	4 600,00	256,13
SOCIAL PROJECT-SUSTAINABILITY	0,00	99,00
SOCIETE ARCHEOLOGIQUE DE BORDEAUX	17 000,00	0,00
SOCIETE ASTRONOMIQUE DE BORDEAUX	400,00	132,00
SOCIETE BORDELAISE D'AQUARELLE	0,00	125,00
SOCIETE DE PHILOSOPHIE DE BORDEAUX	150,00	0,00
SOCIETE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE	28 000,00	14 911,91
SOCIETE DES AMIS DU MUSEE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX	0,00	1 820,00
SOCIETE DES BIBLIOPHILES DE GUYENNE	0,00	6 640,00
SOCIETE DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE - GROUPEMENT DE LA GIRONDE	2 000,00	0,00
SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR - COMITE DE BORDEAUX	0,00	12,00
SOCIETE D'HISTOIRE DE BORDEAUX	2 000,00	0,00
SOCIETE D'HORTICULTURE, D'ARBORICULTURE ET DE VITICULTURE DE CAUDERAN	1 000,00	37 300,00
SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MEDAILLE MILITAIRE - 12EME SECTION DE BORDEAUX	500,00	0,00
SOCIETE PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX	9 000,00	527 900,00
SOFILM SUMMERCAMP	40 000,00	733,09
SOLIDARITE ET PROGRES	0,00	72,00
SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT, GIRONDE	70 000,00	0,00
SOLINUM	0,00	0,00
SONG LONG BORDEAUX	0,00	3 510,00
SOPSY ASSOCIATION	500,00	0,00
SOS AMITIE - REGION DE BORDEAUX AQUITAINE	2 000,00	0,00
SOS GLOBI NOUVELLE AQUITAINE	0,00	66,00
SOS HEPATITES FEDERATION	0,00	30,00
SOS MEDITERRANEE FRANCE (SOS MEDITERRANEE)	5 800,00	98,00
SOS SUPER MAITRESSE - COACHING SCOLAIRE	0,00	24,00
SOYONS LE CHANGEMENT	21 000,00	0,00
SPORT ADDICT	1 500,00	18 531,00
SPORT INITIATIVE ET LOISIR BLEU (SIEL BLEU)	0,00	1 314,00
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	1 021 666,00	253 005,60
STADE BASTIDE BORDEAUX BENAUGE - S3B	0,00	13 878,42
STADE BORDELAIS	889 882,00	474 160,95
STOP AND GO DANCE 33	0,00	900,00
STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES - 33	1 000,00	194,00
STOP HARCELEMENT DE RUE	0,00	0,00
STREET DEF RECORDS	3 000,00	372,00
STUDIO CANOPEE PILATES & COACHING	300,00	0,00
SUCETTES ET COMPAGNIE	0,00	306,00
SUD-OUEST SOLIDARITE	2 828,91	0,00
SURF INSERTION	22 000,00	1 599,00
SWINGTIME BORDEAUX	0,00	2 344,80
SYPRES	0,00	179,00
TACK	400,00	0,00
TANGO BORDEAUX	0,00	223,12
TANGO NOMADE	2 500,00	5 472,00
TEDX BORDEAUX	3 000,00	0,00
TEEN.S.UP	0,00	112,00
TENNIS CLUB BORDEAUX BASTIDE	4 000,00	54 034,00
TENNIS CLUB DE BORDEAUX	0,00	11 754,40
TERIYA	0,00	384,00
TERRE DE LIENS AQUITAINE	0,00	245,00
TERRE ET OCEAN	9 000,00	0,00
THE TEMPLE BORDEAUX (TTB)	4 000,00	0,00
THEATR'ACTION	0,00	341,00
THEATRE DE LA RENCONTRE	1 500,00	0,00
THEATRE DE L'ARC-EN-CIELS	0,00	85,00
THEATRE DU PONT TOURNANT	95 000,00	66,00
THEATRE NATIONAL DE BORDEAUX EN AQUITAINE - TNBA	1 796 520,40	3 900,00
THEATRE POPULAIRE JOB	8 000,00	0,00
THOTH CIVILISATIONS SANS FRONTIERES	0,00	90,00
TINY LAB	0,00	56,00
TOMBES DU CIEL	5 000,00	0,00
TOOBORDO	4 000,00	0,00
TOURING PEDESTRE BORDELAIS	0,00	154,00
TOUT ART FAIRE	3 000,00	90,00
TOUT ÇA POUR ÇA	0,00	66,00
TOUT CEREBROLESE ASSISTANCE	0,00	1 346,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
TOUTES A L'ABRI	0,00	30,00
TPLT	3 000,00	0,00
TRADOBORDELEAU	0,00	33,00
TRAFIC	44 000,00	0,00
TRIBU D'IMPROVISATION DES POETES ITINERANTS (TIPI)	0,00	646,00
TRISOMIE 21 GIRONDE	1 000,00	0,00
TROUPE D'IMPROVISATION THEATRALE D'AQUITAINE NOBLE SCENE (TITANS)	0,00	455,00
TUTTI	2 000,00	0,00
UKRAINE AMITIE (UA)	0,00	458,00
UNION ALCOOLIQUES ANONYMES	0,00	132,00
UNION BORDEAUX METROPOLE - UBM	80 000,00	18 262,50
UNION BORDEAUX NORD DES ASSOCIATIONS DE PREVENTION SPECIALISEE - UBAPS	13 000,00	773,80
UNION COOP DE LA PAGE BLANCHE	0,00	643,50
UNION DEPARTEMENTALE DE LA CONSOMMATION DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE DE LA GIRONDE - UDCLCV GIRONDE	500,00	0,00
UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE LA GIRONDE (UDAC)	6 500,00	0,00
UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES - UDAF	700,00	0,00
UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA GIRONDE	0,00	0,00
UNION DEPARTEMENTALE DES SOUS-OFFICIERS EN RETRAITE DE LA GIRONDE (UDSOR)	400,00	0,00
UNION DES AVEUGLES ET DEFICIENTS VISUELS	0,00	254,00
UNION DES ETUDIANTS JUIFS DE FRANCE	1 500,00	0,00
UNION DES ETUDIANTS VIETNAMIENS A BORDEAUX	0,00	469,00
UNION DES TRAVAILLEURS SENEGALAIS EN FRANCE - ACTION REVENDICATIVE - SECTION DE GIRONDE	0,00	0,00
UNION FRANCAISE SANTE BUCCO-DENTAIRE 33	6 000,00	0,00
UNION GIRONDINE DES RETRAITES MILITAIRES, ANCIENS MILITAIRES ET DE LEURS CONJOINTS (URM 33)	0,00	68,00
UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES PSYCHIQUES - UNAFAM - DELEGATION GIRONDE	1 000,00	2 374,00
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE BORDEAUX-CAUDERAN-LE BOUSCAT (UNC)	2 100,00	108,00
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE	400,00	0,00
UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE - DIRECTION REGIONALE	0,00	6 946,02
UNION POPULAIRE REPUBLICAINE UPR	0,00	369,00
UNION POUR LE DEVELOPPEMENT DU BUDO - UDB	0,00	2 304,00
UNION REGIONALE D'AQUITAINE DE L'UNION EUROPEENNE FEMININE SECTION FRANCAISE	1 000,00	0,00
UNION REGIONALE DE LA CONSOMMATION, DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE DE LA NOUVELLE AQUITAINE (CLCV NOUVELLE AQUITAINE)	0,00	18,00
UNION REGIONALE DES INGENIEURS ET DES SCIENTIFIQUES D'AQUITAINE - URISA	1 500,00	0,00
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	870 611,00	89 853,07
UNION SAINT-BRUNO	1 569 300,00	614 802,09
UNION SPORTIVE JEUNES DE SAINT-AUGUSTIN - CLUB PYRENEES-AQUITAINE (US JSA-CPA)	17 000,00	32 797,00
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	1 157 534,00	225 856,67
UNIS CITE	122 170,00	4 242,00
UNISPHERES - UNS	2 000,00	0,00
UNIVERSITE DE BORDEAUX	0,00	7 000,00
UNIVERSITE POPULAIRE DE BORDEAUX - UPB	0,00	1 005,00
URBAN VIBRATIONS SCHOOL	35 000,00	0,00
USEP BARBEY BORDEAUX	0,00	0,00
USEP BORDEAUX	10 457,55	0,00
USEP SCHWEITZER	700,00	0,00
UTOPIA COLLECTIF CINEMA	3 000,00	7 000,00
UTOPIK FACTORY	2 500,00	0,00
VA K BAND	0,00	38,00
VARIETES CLUB DE BORDEAUX - VCB	0,00	610,50
VELO CITE	7 000,00	75,00
VELOPHONIE	1 000,00	0,00
VIE ET TRAVAIL A BORDEAUX BACALAN	3 000,00	51,00
VILLA PRIMROSE	152 700,00	11 885,86
VILLAGE DE LA GROSSE CLOCHE	9 887,44	0,00
V'INSEEC BORDEAUX, VINS ET SPIRITUEUX	0,00	652,32
VISIONS PARTAGEES	0,00	84,00
VISITE DES MALADES DANS LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE - VMEH	1 000,00	108,00
VIVONS ENSEMBLE 33	0,00	170,00
VIVRE A CAUDERAN	8 974,00	0,00
VIVRE AVEC - SOLIDARITES INTERGENERATIONNELLES	1 500,00	1 774,92
VOIE URBAINE BRUMM	4 000,00	0,00
VOISINAGES	0,00	68,00
VOLPI OLIVIER	2 222,22	0,00
VOVINAM VIET VO DAO - CLUB DE BORDEAUX CHAUFFOUR	0,00	2 664,00
VOVINAM VIET VO DAO CLUB DU GRAND PARC	0,00	580,00
VRAC BORDEAUX METROPOLE (VERS UN RESEAU D'ACHAT EN COMMUN)	10 000,00	3 107,11
WA TID SAOU ALLONS DANSER	13 000,00	781,00
WALD.CITY	0,00	2 586,79
WEJOB	0,00	716,00
WELCOME BORDEAUX (RESEAU D'HOSPITALITE POUR DES DEMANDEURS D'ASILE DANS LA REGION DE BORDEAUX)	0,00	2 208,00
WOUXIA CLAN	0,00	2 331,00
WUNDERSTUDIO	6 000,00	0,00
XYLOTOPIA	0,00	34,00
YAKAFAUCON	39 000,00	0,00
YAWATA ASSOCIATION DES ECHANGES DE PROCEDES ARTISTIQUES	2 970,00	6 145,63
YOBALEMA	0,00	1 681,00
YOG'A LA VIE	0,00	256,00
YOGHINY	0,00	5 229,00
ZANSHIN CLUB	0,00	12 870,00
ZEBRA 3	40 000,00	33,00
ZEKI	17 000,00	330,00
ZERO WASTE BORDEAUX	0,00	194,00
ZOOL	2 000,00	0,00



# COMPTE ADMINISTRATIF 2020

# Chiffres clés du compte administratif



# Le contexte du compte administratif 2020

**Un contexte de crise sanitaire qui a des conséquences importantes sur les finances de la ville : 16,5 M€ de pertes de recettes et 3,7 M€ de dépenses supplémentaires directement liées à la crise soit un total estimé à 20,2 M€**

- Les **recettes de fonctionnement**, y compris cessions d'actif, s'élèvent à **396 M€** (407 M€ en 2019), en baisse faciale de **-2,44 % en 2019**
- Des **dépenses réelles de fonctionnement maîtrisées (353 M€** y compris les intérêts de la dette, contre 348 M€ en 2019) en hausse de **+1,48 %**
- Un **programme d'équipement** de 88 M€, en progression par rapport à 2019 de plus de 8 %, un taux de réalisation en investissement hors remboursement de la dette qui atteint 54,3 % contre 52% en 2019.
- Un endettement en augmentation de 19 M€, une **capacité de désendettement (7,21 ans)**
- Un **résultat net de l'exercice 2020 de 4,93 M€**, en baisse de 64% par rapport au résultat net 2019 (12,62 M€),

# Les résultats 2020

**RECETTES REELLES NETTES : 515 M€ (+1,43%)**, dont 390 M€ de recettes de fonctionnement hors cessions d'actif (-3,43%)

**DEPENSES REELLES NETTES : 467 M€ (+2,8%)**, dont 353 M€ de dépenses de fonctionnement (+1,48%)

➤ **EXCEDENT BRUT GLOBAL : 47,8 M€**

**RESTES A REALISER DE DEPENSES : 43,3 M€ (-2,67 %)**

**RESTES A REALISER DE RECETTES : 9 M€ (- 31,85 %)**

> **RESULTAT NET : 4,49 M€** contre 13 M€ en 2019 (- 64 %)



# Les indicateurs financiers

en M€	2019	2020	Evolution en %
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actif)	404,58	390,67	-3,44%
Dépenses réelles de fonctionnement hors Interêts de la dette	341,61	347,30	1,67%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>62,98</b>	<b>43,37</b>	<b>-31,13%</b>
Interêts de la dette	6,35	5,81	-8,59%
<b>Epargne brute</b>	<b>56,62</b>	<b>37,56</b>	<b>-33,66%</b>
Remboursement en capital de la dette	25,35	26,22	3,44%
<b>Epargne nette</b>	<b>31,27</b>	<b>11,34</b>	<b>-63,74%</b>
<b>Encours de dette au 31 décembre</b>	<b>252,15</b>	<b>270,93</b>	<b>7,45%</b>
<b>Capacité de désendettement (en années)</b>	<b>4,45</b>	<b>7,21</b>	<b>61,97%</b>

**Un taux d'épargne brut de 9,5 % (vs 14% en 2019), hors produits de cession, qui atteste encore d'une bonne capacité à autofinancer les investissements**



# Des recettes de fonctionnement en baisse

Recettes réelles de fonctionnement En euros	2019	2020	Evolution 2019/ 2020	Part relative (2020)
Fiscalité directe locale	236 604 332	239 530 159	1,24%	60,45%
Fiscalité indirecte	43 668 562	35 825 361	-17,96%	9,04%
- Droits de mutation	24 840 154	23 374 568	-5,90%	5,90%
- Autres impôts et taxes	18 828 408	12 450 793	-33,87%	3,14%
Dotations de solidarité métropolitaine (DSM)	10 163 434	10 503 403	3,35%	2,65%
Dotations de l'Etat	46 503 623	45 728 424	-1,67%	11,54%
- DGF et DGD	39 249 726	38 132 196	-2,85%	9,62%
- Allocations compensatrices	7 253 897	7 596 228	4,72%	1,92%
Autres recettes de fonctionnement (hors cessions)	66 984 869	58 506 038	-12,66%	14,76%
- Produits des services, du domaine et ventes diverses	41 810 198	31 060 854	-25,71%	7,84%
- Dotations et participations organismes extérieurs	18 723 781	21 021 011	12,27%	5,30%
- Autres recettes	6 450 890	6 424 173	-0,41%	1,62%
Reprises de provisions	656 914	580 402	-11,65%	0,15%
<b>Sous total recettes hors cessions d'actif</b>	<b>404 581 734</b>	<b>390 673 787</b>	<b>-3,44%</b>	<b>98,59%</b>
Cessions d'actif	1 615 926	5 583 500	245,53%	1,41%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>406 197 661</b>	<b>396 257 287</b>	<b>-2,45%</b>	<b>100,00%</b>

Les **recettes de fonctionnement**, y compris cessions d'actif, s'élèvent à **396 M€** (407 M€ en 2019), en baisse faciale de **-2,44 % en 2019**.



# Des produits de fiscalité directe et indirecte

Un produit global de **275,36 M€** comprenant **239,53 M€ de fiscalité directe** :

## Une dynamique limitée sur la fiscalité directe

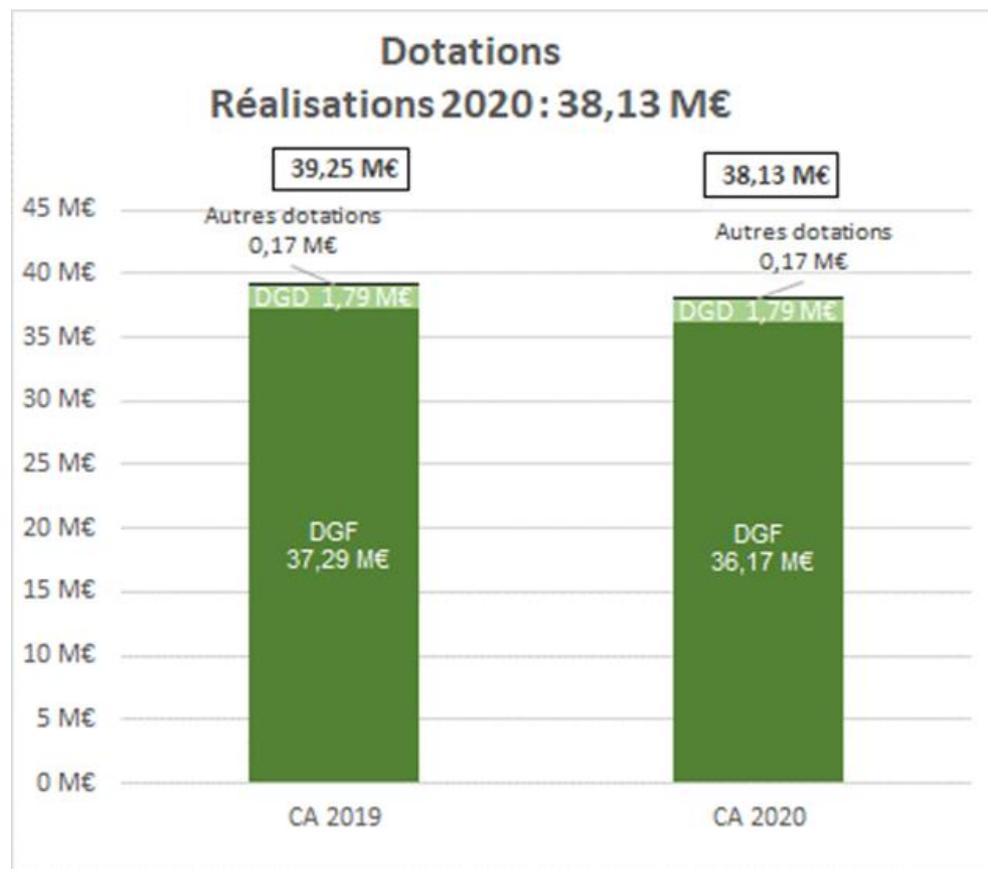
- **Taxe sur le foncier bâti : 125,62 M€** (124,01 M€ en 2019, soit +1,3 %) ;
- **Taxe d'habitation : 112,14 M€** (y compris surtaxe résidences secondaires) (111,12 M€ en 2019, soit +0,92 %) ;
- **Taxe sur le foncier non bâti : 0,43 M€** (0,45 M€ en 2019) ;
- **Rôles supplémentaires et complémentaires : 1,34M€.**

## Et une fiscalité indirecte impactée par la crise sanitaire:

- **Les DMTO (droits de mutation) : 23,4 M€** (24,8 M€ en 2019),
- **Le prélèvement sur le produit des casinos : 4,4 M€** (7,4 M€ en 2019) ;
- **La taxe sur la consommation finale d'électricité : 5,1 M€** (5,5 M€ en 2019) ;
- **Les droits de place (plaçages, halles et marchés) : 2,2 M€** (4,7 M€ en 2019).



# Une dotation globale de fonctionnement en baisse



Les dotations versées par l'Etat en 2020 (38,13 M€) représentent 9,62 % des recettes réelles de fonctionnement (9,66% en 2019).

**La DGF reçue en 2020 s'élève au total à 34,6 M€, avec une baisse de 0,45%.**

# Les autres recettes de fonctionnement

- Une **Dotation de Solidarité Métropolitaine (DSM)** de **10,5 M€**, soit **+3,35 %** par rapport à 2019.
- Les **redevances de stationnement (13 M€ en 2020)** ont baissé par rapport à l'exercice 2019 (16,6 M€) dans un contexte COVID où des places gratuites aux Quinconces et des exonérations ont été proposées.
- Des autres **produits du service et des domaines** (musées, piscines, crèches, restauration scolaire...) (**17,7 M€**) en recul (23,7 M€ en 2019).
- Des **remboursements** du CCAS (**2,14 M€**, au titre des services communs).
- Des **participations diverses** de **20,88 M€**, dont la moitié ont été versées par la CAF, en retrait par rapport à 2019.
- Des **cessions d'actif (5,58 M€) en 2020** contre 1,62 M€ en 2019).



# Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Dépenses réelles de fonctionnement En millions d'euros	2019	2020	Evolution 2019/2020	Part relative (2020)
Charges de personnel	143,98	146,91	2,03%	41,60%
Subventions versées	69,46	71,65	3,16%	20,29%
- Aux associations et autres de droit privé	41,50	42,33	2,00%	11,99%
- Au CCAS	7,98	8,52	6,85%	2,41%
- Aux autres organismes	19,98	20,80	4,08%	5,89%
Reversements	51,58	52,52	1,82%	14,87%
- Attribution de compensation versée	49,52	50,41	1,79%	14,28%
- FPIC et autres reversements	2,06	2,11	2,54%	0,60%
Charges à caractère général	66,11	65,21	-1,36%	18,47%
- Prestations restauration SIVU	12,45	8,07	-35,20%	2,28%
- Fournitures, Énergie, fluides	14,50	16,36	12,78%	4,63%
- Autres charges à caractère général	39,16	40,79	4,16%	11,55%
Autres dépenses	8,57	10,07	17,43%	2,85%
Dotation aux provisions	1,91	0,95	-50,16%	0,27%
<b>Sous total dépenses hors intérêts</b>	<b>341,61</b>	<b>347,30</b>	<b>1,67%</b>	<b>98,35%</b>
Interêts de la dette	6,35	5,81	-8,59%	1,65%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>347,96</b>	<b>353,11</b>	<b>1,48%</b>	<b>100,00%</b>

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 353 M€ en progression de 1,48 % tout en assurant un niveau élevé de subventions versés aux associations plus de 42 M€.



# L'impact financier de la crise sanitaire

## **3,75 M€ de dépenses de crise :**

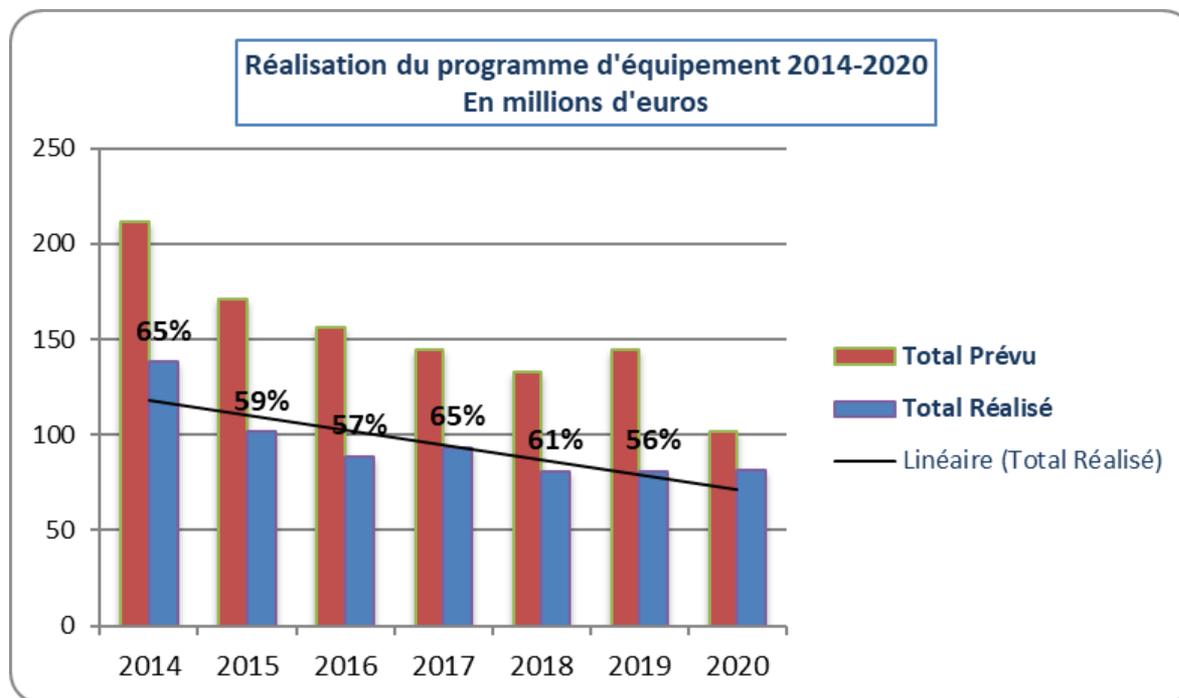
- 1,14 M€ de subventions aux personnes privées,
- 1,90 M€ de subventions aux organismes publics,
- 0,6 M€ pour les équipements de protection et d'hygiène,
- 0,36 M€ pour des primes au personnel municipal.

## **16,5 M€ de pertes de recettes :**

- les recettes de billetterie ou tirées de l'activité des délégataires (3,2 M€)
- la perte de produit des jeux (2,4 M€)
- le stationnement (4,7M€).
- la mairie a accordé la gratuité du domaine public (2,4 M€)
- une baisse de 1,3 M€ des dotations CAF
- une perte de 1,5 M€ sur les droits de mutation par rapport à 2019, alors que la ville continue son essor démographique et immobilier.



# Des dépenses d'investissement



Hors remboursement de la dette (26,2 M€), les dépenses d'investissement s'élèvent à **88 M€**, en hausse par rapport à 2019 (81,40 M€).

Le taux de réalisation atteint 54,3 % contre 52% en 2019.

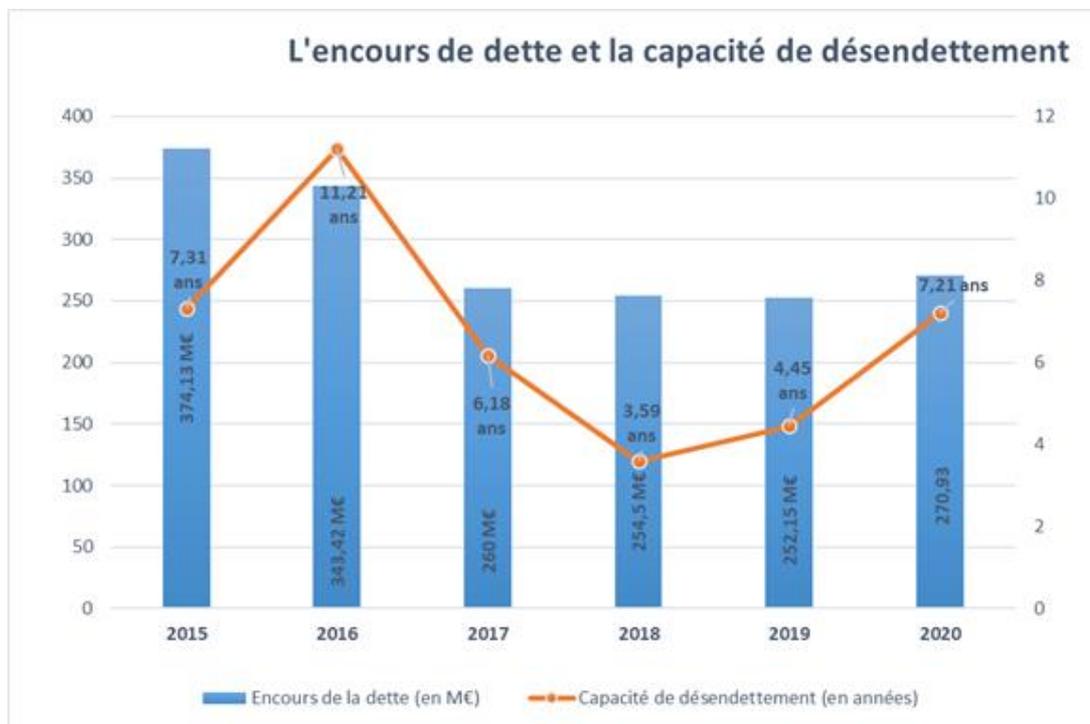
# Des recettes d'investissement impactées par la seule affectation en réserve du résultat N-1

Recettes d'investissement En millions euros	2019	2020	Evolution 2019/2020	Part relative (2020)
Emprunts et refinancement de dette	23,00	45,00	95,65%	37,84%
Recettes hors emprunts	18,66	21,05	12,83%	17,70%
- Subventions et autres participations	5,42	4,15	-23,37%	3,49%
- FCTVA, TLE et taxe d'aménagement	12,85	11,88	-7,60%	9,99%
- Autres recettes d'investissement	0,39	5,03	1181,32%	4,23%
<b>S/Total recettes hors résultat affecté en réserve</b>	<b>41,66</b>	<b>66,05</b>	<b>58,55%</b>	<b>55,55%</b>
Résultat d'exploitation affecté en réserve	60,07	52,86	-12,00%	44,45%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>101,73</b>	<b>118,92</b>	<b>16,89%</b>	<b>100,00%</b>

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent au total à 118,92 M€. Hors résultat d'exploitation affecté en réserves qui double, conformément à la couverture requise du solde d'investissement 2019 (60 M€), elles atteignent **66 M€ et augmentent.**

La mobilisation **d'emprunts en 2020 s'élève à 45 M€**, représentant cette année presque 40% des besoins de financement des dépenses d'investissement. **Par ailleurs, il n'y a pas de report d'emprunt sur 2021.**

# La gestion de la dette qui se dégrade légèrement

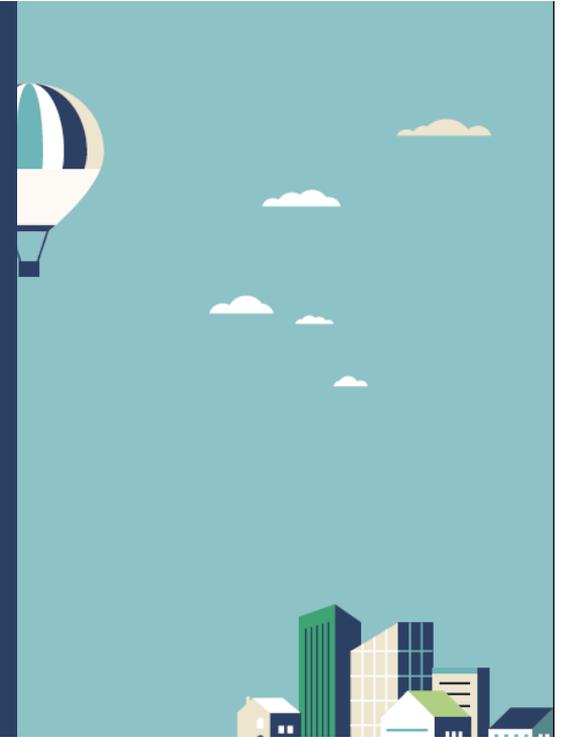


La **Ville a mobilisé 45 M€ d'emprunts en 2020** auprès d'ARKEA, de la Banque Postale et de l'Agence France locale.

**L'encours de la dette augmente pour atteindre 271 M€ fin 2020.**

L'**annuité** de la dette s'élève à **32 M€** (31,7 M€ en 2019). La **dette par habitant ressort à 1 071€** (978 € fin 2019 contre 1 091 € pour les villes de plus de 150 000 habitants sur la même année)

# Chiffres clés des politiques publiques





# Adapter la ville aux défis environnementaux

BORDEAUX



# Une ville Nature et apaisée

	Dépenses de Fonctionnement	Dépenses d' Investissement	Recettes de fonctionnement	Recettes d'investissement
Prévu	2 304 418 €	19 058 105 €	15 472 338 €	2 515 141 €
Réalisé	1 741 642 €	6 694 567 €	15 764 894 €	747 031 €

- Ajustement du comité de l'arbre devenu **comité nature en ville**
- Plan Canicule : élargissement des plages horaires des parcs
- Plan Nature en Ville : élaboration et démarrage d'un **plan ambitieux de plantations de plus de 1000 arbres** pour l'hiver 2020-2021 comprenant notamment une centaine de fruitiers, plantation de micro-forêts.
- Plan Végétalisons ensemble : **permis de végétaliser**
- Adoption du **règlement de protection des arbres**
- Création de **pistes cyclables sécurisées**
- Démarrage du programme « **rues aux enfants** »



# Schéma directeur de végétalisation des cours d'écoles et des crèches

**Diagnostic de l'ensemble des écoles et crèches** à l'été 2020 avec la réalisation d'un travail d'analyse multicritères : végétation / biodiversité, inclusion et mixité, accessibilité, état général.

Définition d'un classement des cours par priorité fin 2020 avec 4 profils :

- 1/ Cour prioritaire
- 2/ Cour où des actions importantes sont nécessaires
- 3/ Cour où des actions ponctuelles sont nécessaires
- 4/ Cour non prioritaire et non problématique



# Une ville Nature et apaisée

- Parc du Grand-Parc : 4,5 M€
- Meriadeck - Terrasse Koenig : 440 K€
- Jardins Familiaux des Aubiers : 150 K€
- Réhabilitation du jardin Chantegrillon: 470 K€
- Création du jardin de la Grenouillère : 490 K€
- Parc aux Angéliques – Queyries : 400 K€
- Ecole Schweitzer : 400 K€
- AD'AP :
  - Square Piscine Stéhélin : 60 K€
  - Parc de Bacalan : 370 K€
  - Square Honoré d'Estienne d'Orves : 180 K€



Grenouillère



Parc du Grand-Parc



Chantegrillon



Jardins Familiaux des Aubiers

# Un développement économique responsable et solidaire

	Dépenses de Fonctionnement	Dépenses d'Investissement	Recettes de fonctionnement	Recettes d'investissement
Prévu	5 088 817 €	1 289 717 €	6 033 838 €	0 €
Réalisé	4 651 919 €	453 349 €	6 405 191 €	0 €

- Poursuite du **soutien aux dispositifs d'aide à la création et au développement** d'entreprises locales :
  - **Pépinières de la Ville de Bordeaux** (Pépinière artisanale Ste Croix, Pépinière éco créative des Chartrons, pépinière Le Campement, dédiée à la transition écologique),
  - **Acteurs privés**, tels que l'Incubateur au Féminin Les Premières Nouvelle-Aquitaine, Réseau Entreprendre Aquitaine, ou encore le Club des Entreprises de Bordeaux,
  - **Associations** qui viennent en aide aux entrepreneurs en difficulté, Entraide & Entrepreneurs et 60 000 Rebonds.
- **Subventions aux associations** de commerçants, pépinière d'entreprises artisanales, animation du conseil des professions libérales et des **acteurs de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire**
- Actions nouvelles d'accompagnement des TPE pénalisées par la crise avec la **création de la cellule d'aide au TPE** – soutien à la caisse sociale de développement local et à la maison de l'emploi



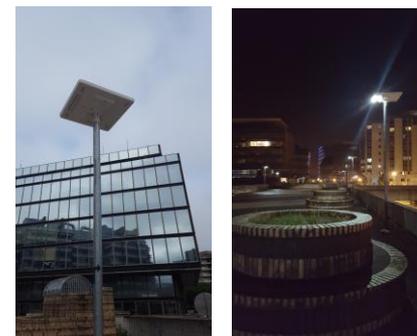
# Sobriété et efficacité dans la gestion du patrimoine

	Dépenses de Fonctionnement	Dépenses d' Investissement	Recettes de fonctionnement	Recettes d'investissement
Prévu	21 987 835 €	15 006 138 €	6 746 004 €	14 489 645 €
Réalisé	21 226 158 €	6 695 668 €	12 932 453 €	0 €

- Lancement d'un **inventaire global du patrimoine municipal** : démarche d'optimisation et de mutualisation des locaux associatifs, concomitante à une recherche de locaux pouvant être affectés à du logement ou à de la mise à l'abri
- Détection de fuites d'eaux sur les sites et bâtiments : 57 000 m<sup>3</sup> de pertes évitées
- Crise Covid : maintien de la gestion technique des bâtiments durant toute la crise, afin d'assurer la continuité du service public
- **Eclairage public** : études d'optimisation énergétique et travaux sur 2350 points lumineux (- 54% de consommation sur ces points) avec une baisse de **-4% de la consommation du parc**

Exemple de réalisations :

- Expérimentation d'éclairage solaire à détection de présence à Mériadeck (35 000 €)
- 96 sites suivis par l'Académie climat énergie
- 62 000 € de recettes photovoltaïques sur les bâtiments municipaux



BORDEAUX





**Favoriser  
l'émancipation  
tout au long de la vie**

**BORDEAUX**



# Une ville solidaire au côté de ses habitants les plus vulnérables

	Dépenses de Fonctionnement	Dépenses d' Investissement	Recettes de fonctionnement	Recettes d'investissement
Prévu	15 900 122 €	659 654 €	1 809 546 €	0 €
Réalisé	15 459 459 €	221 474 €	1 818 955 €	0 €

## **Solidarités accès aux droits - La Ville et son CCAS au cœur de la crise sanitaire**

- Maintien des services, de l'hébergement dans les établissements et de l'accueil des personnes vulnérables : le CCAS a été le seul service social ouvert pendant le 1er confinement
- Plan d'urgence CCAS de 100 K€ en 2020 en soutien aux associations, notamment en aide alimentaire
- Ouverture d'une halte de nuit pour des sans-abris et leurs animaux

## **Solidarités urbaines et politique de la ville**

- 2,85 M€ alloués en subvention (+312 K€ vs 2019) dont 450 K€ pour l'appel à projet contrat de ville
- Mobilisation du Fonds de Solidarité Exceptionnel (FSE) pour les besoins « urgents » (aide alimentaire...)
- Etude sur la Jeunesse de la Benauge; données comparées des jeunes Benauge / Aubiers.

## **Santé - Accompagnement par les centres médico-scolaires (CMS)**

- Suivi des familles et élèves tout au long des deux confinements (suivis téléphoniques, des soins)
- Maintien des écoles avec protocoles et veille sanitaire COVID (signalement / traçage des cas contacts)
- Création d'un cinquième CMS à Bordeaux Maritime (mars 2020), dotation en véhicule électrique et VAE
- Création d'une cellule de prise en charge de la santé mentale (200 professionnels accompagnés)
- Ouverture de 2 centres de dépistage COVID municipaux gratuits
- Mise en place du Conseil de Résilience Sanitaire

## **Seniors**

- Accompagnement de 1250 situations de seniors cumulant des difficultés sociales, sanitaires, familiales, économiques, ...
- Restauration : augmentation du portage de repas à domicile (600 repas / jour en 2020 vs 475 en 2019)

# Promouvoir l'épanouissement et l'équité dès la petite enfance

	Dépenses de Fonctionnement	Dépenses d' Investissement	Recettes de fonctionnement	Recettes d'investissement
Prévu	11 794 656 €	8 827 208 €	17 512 031 €	33 264 €
Réalisé	11 514 052 €	4 488 709 €	19 753 375 €	75 920 €

- **Adaptation pendant la crise sanitaire**
  - Ouverture de 4 crèches pour les personnels prioritaires pendant le premier confinement
  - Adaptation des protocoles tout au long de l'année
  - Baisse de la fréquentation (impact à évaluer sur le long terme) et de la demande de places **-4% vs 2019**
- **Développement d'actions de soutien à la parentalité** (sites Parentèle, Petit prince, Noviciat)
- **Soutien des partenaires associatifs** avec maintien des subventions durant la période de fermeture des établissements : 8,08 M€ pour une offre de 975 places d'accueil et d'accompagnement à la parentalité
- Actions autour de la **santé environnementale et de la transition écologique**
  - Nouveau marché d'alimentation pour les 0-3 ans : **augmentation de la part de bio à 50%** et retrait des barquettes en plastique
  - Renouvellement de toute la vaisselle et accompagnement des professionnels (prévention des TMS) : **vaisselle inox et verre**
  - Développement du **tri fermentescible** : 3 crèches supplémentaires
  - Développement d'une **politique anti-gaspillage** alimentaire : 7 crèches volontaires
- Lancement d'un **état des lieux sur l'éveil culturel et artistique du tout-petit**



# Crèches et équipements petite enfance

## Crèche Benaugé – Vincent

Travaux débutés en 2020 / livraison 2022

Capacité d'accueil de 40 places

Coût du projet : 4 202 300 € TTC



## Crèches Tana-Hoban 1 et 2 (ex crèches des Doves)

**Tana-Hoban 2** : 22 places  
ouverte le 24 mars 2021

**Tana-Hoban 1** : 51 places  
ouverture 1er semestre 2021

Participation de la ville : 1 867 622 € TTC



# Education : accompagner la jeunesse vers une citoyenneté active

	Dépenses de Fonctionnement	Dépenses d' Investissement	Recettes de fonctionnement	Recettes d'investissement
Prévu	35 151 294 €	30 733 811 €	8 542 000 €	10 099 720 €
Réalisé	32 073 032 €	16 757 650 €	6 314 338 €	5 439 177 €

- **Adaptation pendant la crise sanitaire**
  - 8 écoles accueillant les enfants des personnels prioritaires lors du 1<sup>er</sup> confinement
  - Dispositif "parascolaire" ou 2S2C (sport, santé, culture et citoyenneté) à la suite du déconfinement pour garantir à plus de 1000 enfants / jour un accueil de qualité sur 64 sites municipaux
  - Dispositif "**vacances apprenantes**" durant l'été 2020, financement de l'Etat de 400€ / enfant
- **Ouverture de 19 classes (10 maternelles et 9 élémentaires) à la rentrée 2020** pour répondre à la croissance démographique et à la politique de dédoublement des classes dans les zones d'éducation prioritaire
- Prix Territoria 2020 : expérimentation du kit pédagogique sur le développement de l'esprit critique
- Première application en année pleine de la loi du 26 juillet 2019 rendant l'instruction obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de trois ans
- Commission à distance pour le Conseil municipal des enfants
- Domaine de la Dune : baisse de 66% des recettes due au contexte sanitaire, réalisation de travaux d'entretien et de rénovation
- **Déprécarisation** : 26 postes à temps plein mutualisés avec la direction de la culture

# Groupes scolaires livrés en 2020

## Marie Curie (ex Tivoli/Rivière)

Octobre 2020 :

- 4 classes maternelles et 6 classes élémentaires
- des espaces périscolaires

Coût du projet : 12 462 513 € TTC dont 5,23 M€ pour la Ville



## Groupe scolaire Jean-Jacques Sempé (BAF 1)

Rentrée scolaire le 22 février 2021

- 6 classes maternelles et 9 classes élémentaires
- des espaces dédiés aux centres de loisirs et aux activités périscolaires

Coût du projet : 11 640 000 € TTC dont 2 670 000 € TTC Ville



# Groupes scolaires et équipements jeunesse ayant fait l'objet de travaux en 2020 et livrés en 2021 ou après

## Groupe scolaire Modeste Testas (BAF 2) - Ouverture rentrée 2021

- 6 classes maternelles
- 10 classes élémentaires
- 1 salle dédiée aux activités périscolaires
- 1 espace culturel polyvalent

Coût Bordeaux Métropole : 13,35 M€ TTC dont 1,95 M€ Ville



## Groupe scolaire Nelson Mandela (Ginko 2) - Ouverture rentrée 2021

- 6 classes maternelles et 10 classes élémentaires
- des accueils périscolaires et centre de loisirs

Coût Bordeaux Métropole : 13,6 M€ TTC dont 1 M€ Ville



## Groupe scolaire Hortense - Ouverture rentrée 2021

- 7 classes maternelles et 11 classes élémentaires
- Un espace petite enfance
- Un espace sportif de proximité

Coût Bordeaux Métropole : 18,7 M€ TTC dont 3,2 M€ TTC Ville

## La Dune le Mouleau

Travaux d'entretien, de mise en sécurité et d'isolation des bâtiments

Coût des travaux : 350 000 €



# Faciliter l'accès au logement

	Dépenses de Fonctionnement	Dépenses d' Investissement	Recettes de fonctionnement	Recettes d'investissement
Prévu	169 710 €	7 392 552 €	0 €	0 €
Réalisé	83 687 €	6 630 330 €	0 €	0 €

- **Financement d'aides à la pierre** pour la production de **logements sociaux** : engagement en Conseil municipal de 20 opérations pour 905 logements, paiement aux bailleurs de 2,6 M€ d'aides
- **Accession sociale** : soutien aux primo accédants ans le cadre du Passeport premier logement : 84 ménages aidés pour 306 000 €
- **Parc privé** : 78 propriétaires occupants modestes ou bailleurs conventionnés, avec 357 848 € d'aides à la réhabilitation engagées (logement indigne, maintien au domicile, rénovation énergétique, etc)
- **Sous réalisation** liée à l'arrêt des travaux et des paiements durant la crise sanitaire



# Faciliter l'accès au logement

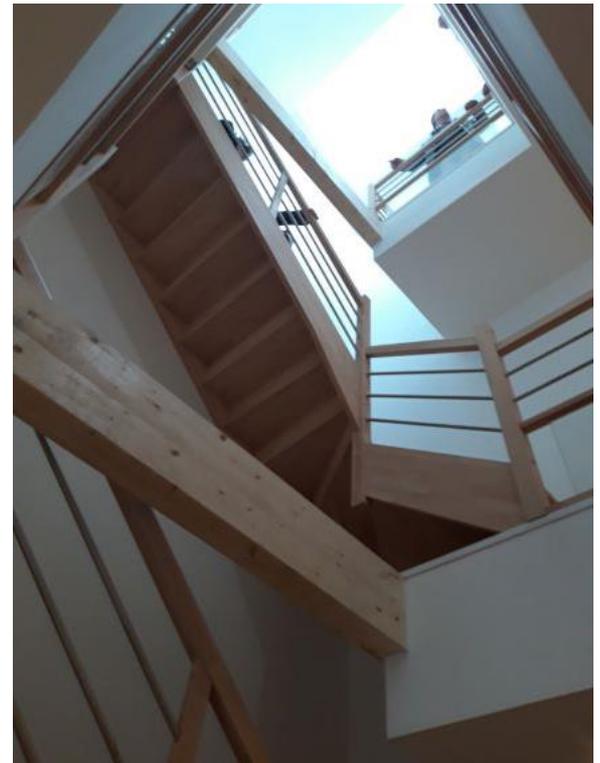
## Exemples de réalisations :

Livraison d'un programme accompagné en sortie d'habitat insalubre (déclaration d'utilité publique) rue des Bouviers / rue Planterose : 8 logements et locaux communs dont 3 logements conventionnés (social et très social) cofinancés par la Ville à hauteur de 78 000€ ( 2T3 et 1 T2), 1 logement en accession abordable

Avant



Après





# Répondre aux aspirations démocratiques



# Faire vivre la démocratie permanente et encourager les initiatives associatives

	Dépenses de Fonctionnement	Dépenses d' Investissement	Recettes de fonctionnement	Recettes d'investissement
Prévu	352 400 €	5 304 509 €	67 000 €	0 €
Réalisé	263 432 €	2 677 812 €	32 985 €	1 659 €

- **Fonds de Soutien Exceptionnel (FSE) : 1,136 M€ attribués à 146 associations**
  - Culture : 608 580 € (94 associations)
  - Développement Social Urbain : 397 211 € (34 associations)
  - Transition écologique : 2 200 € (1 association)
  - Petite enfance : 1 500 € (1 association)
  - Séniors et Autonomie : 29 938 € (4 associations)
  - Sports : 79 500 € (7 associations)
  - Vie Associative : 17 300 € (5 associations)
- **Rénover les modes de communication de la Ville avec son public associatif**
  - Forum des associations remplacé par la «Rentrée des Assos», entièrement numérique, favorisant la rencontre entre habitants et associations locales en répertoriant les événements associatifs.
  - Journée mondiale du bénévolat le 12 décembre 2020 sous un format entièrement dématérialisé (plateforme numérique à plus de 14 536 vues à ce jour)
  - Page Facebook du LABB (lieu des associations et des bénévoles bordelais) > 4600 abonnés
  - 23 formations et ateliers maintenus et adaptés aux circonstances (visio-conférences)
- **Plus de 500K€ d'aides aux associations dans les quartiers** : FIQ (investissement) : 145 K€ / FIL (fonctionnement) : 374 K€



# Maison de quartier de l'US Chartrons (place Saint-Martial)

Lancement de chantier en 2020/ ouverture rentrée 2021



Coût du projet : 5 804 792 € TTC

BORDEAUX



# Promouvoir l'égalité et lutter contre toutes les discriminations

	Dépenses de Fonctionnement	Dépenses d' Investissement	Recettes de fonctionnement	Recettes d'investissement
Prévu	725 424 €	7 356 047 €	563 650 €	958 288 €
Réalisé	627 778 €	3 295 288 €	558 241 €	103 €

## Egalité et lutte contre les discriminations pendant les confinements et au-delà

- Points d'accueil violences intrafamiliales et aux femmes dans les supermarchés
- Financement de 600 nuitées d'hôtel via l'APAFED pour l'accueil inconditionnel des victimes
- Mobilisation de 39,5 K€ du plan d'urgence contre les violences intrafamiliales
- Programme Egalité, Diversité, Citoyenneté maintenu : 75 K€ pour les associations

## Handicap et accessibilité à la Cité

- AD'AP : 21 sites municipaux rendus accessibles, pour un budget d'investissement de 2,6 M€
- Subvention aux associations avec 35 K€ attribués à 21 associations et 10 K€ en subventions exceptionnelles, au titre de l'investissement à destination de 5 associations
- Révision du schéma de développement en faveur des personnes en situation de handicap

## Accueil et Citoyenneté

- Organisation du scrutin municipal (15 mars et 28 juin)
- Création d'affiches pour les élections municipales avec la Direction Accueil et Citoyenneté / Service des Elections en Facile à Lire et à Comprendre (FALC), en partenariat avec l'ADAPEI concernant les étapes pour le vote.
- 66 000 usagers accueillis à l'Hôtel de Ville, 61 549 visiteurs à la Cité municipale dans le cadre des domiciliations, 215 228 appels directs reçus par le standard central
- Restauration des murs d'enceinte des cimetières de la Chartreuse et de Bordeaux Nord (449 k€)



# Une administration transparente et responsable :

## l'éco exemplarité de l'administration

	Dépenses de Fonctionnement	Dépenses d' Investissement	Recettes de fonctionnement	Recettes d'investissement
Prévu	65 350 054 €	18 187 011 €	338 881 447 €	147 283 884 €
Réalisé	63 916 696 €	15 551 946 €	328 673 009 €	109 748 710 €

- **Développement d'un process renforcé de nettoyage face au COVID** : produits de désinfection écoresponsable via un marché innovant (expérimentation de la solution de nettoyage et désinfection Aquama : eau + sel + électricité , d'une centrale d'eau ozonée)
- **Réemploi systématique des mobiliers administratifs et scolaires**
- **Inclusion numérique : une priorité renforcée en période de crise sanitaire** : 523 personnes inscrites à SESAME dont 74 nouveaux adhérents dans un format 100% en ligne pour la manifestation «**Agir pour l'inclusion numérique** » du 24 au 28 août ; réponse à l'appel à manifestation d'intérêt de l'Etat pour le recrutement de 9 conseillers numériques dont 5 dès 2021.
- **Le numérique dans les écoles** :136 nouveaux équipements installés, 105 caméras installées à la rentrée 2020 pour permettre la visioconférence liée au covid, prêts de 120 tablettes aux familles non équipées durant le premier confinement et lancement de la nouvelle offre école (projet ISI) avec 6 écoles tests et 47 enseignants.
- **Transition numérique culturelle** :
  - Automate de prêt et lecteur portable d'inventaire à la bibliothèque de Mériadeck, déploiement du WIFI, nouvelle plateforme numérique partagée de gestion des bibliothèques
  - Pour le conservatoire : contrôle d'accès, réseau wifi et nouveau site Internet adossé à un environnement numérique de travail accessible aux élèves, familles, professeurs





**La ville en commun !**

**BORDEAUX**



# La tranquillité publique au croisement de la prévention, de l'action sociale et de la police de proximité

	Dépenses de Fonctionnement	Dépenses d' Investissement	Recettes de fonctionnement	Recettes d'investissement
Prévu	6 489 000 €	1 074 074 €	0 €	0 €
Réalisé	5 907 742 €	755 625 €	0 €	0 €

- 300 K€ investis au titre de la vidéoprotection
- 724 réquisitions de la police nationale, de la gendarmerie nationale et des douanes judiciaires
- Un PC Radio très actif : 105 575 transmissions radio et 33 500 appels tél
- 61 841 interventions de la PM, 6 721 interventions effectuées par la brigade de soirée, 3 507 infractions relevées par la brigade motocycliste.
- 19 agents de surveillance de la voie publique ont contribué à plus de 18 000 verbalisations
- 742 visites d'établissements de la brigade débit de boissons
- 2 Binômes de médiateurs de Bordeaux Métropole Médiation se sont relayés 7j / 7 sur les quais sur les 2 rives et rive droite pour prévenir les conflits d'usages, orienter et améliorer l'accès aux droits des personnes les plus fragiles et rappeler les gestes barrières
- Création et animation de groupes sur les réseaux sociaux pour renforcer la coordination des acteurs de la prévention et de la sécurité, notamment pendant les périodes de confinement.



# Garantir l'accès aux pratiques sportives

	Dépenses de Fonctionnement	Dépenses d' Investissement	Recettes de fonctionnement	Recettes d'investissement
Prévu	5 765 649 €	15 837 098 €	1 617 280 €	2 469 000 €
Réalisé	5 451 319 €	9 272 504 €	1 399 593 €	1 674 041 €

- **Adaptation pendant la crise sanitaire**

- Adaptation à **15 configurations différentes** pour les accès aux équipements sportifs en 2020, nécessitant grande réactivité et adaptation de l'ensemble des acteurs
- Fermeture des équipements et fonctionnement à jauge limitée une partie de l'année
- Maintien des ouvertures pour les scolaires, sportifs de haut niveau, personnes handicapées et sur prescription médicale

- Mobilisation en 2020 de **16,56 M€ pour la politique de développement sportif** (sport éducatif et de loisirs et sport de haut niveau et performance)

- Piscines : baisse de 56 % de la fréquentation (272 931 entrées) soit **-60% des recettes**

- Reconduction de l'opération « J'apprends à nager » aux piscines Tissot et Grand Parc

- Accueil du public sur l'opération estivale plage du lac (+ de 103 K baigneurs de juin à septembre) accompagnée d'un programme d'animations

- Animation : 204 k€ pour l'évènementiel (quai des sports, plage du lac, opération « le sport prend ses quartiers ») dont 32 k€ de subvention, 80 k€ pour le sport scolaire et 64 k€ pour le sport pour tous

- Partenariats entre la Ville et ses clubs de haut niveau : 1,9 M€



# Piscine Galin



Réhabilitation des équipements existants.

Intégration de nombreuses nouveautés :

- création d'une plage extérieure très végétalisée jeux d'eau à destination des enfants
- création d'une pataugeoire de 50 m<sup>2</sup>
- création d'une salle de préparation physique de 60 m<sup>2</sup>

Coût du projet : 20 517 880 € TTC

Ouverture fin 2021

BORDEAUX



# La culture partout, pour toutes et tous

	Dépenses de Fonctionnement	Dépenses d' Investissement	Recettes de fonctionnement	Recettes d'investissement
Prévu	31 838 555 €	16 205 676 €	2 747 733 €	871 877 €
Réalisé	31 459 218 €	8 065 219 €	2 439 903 €	589 082 €

- **Musées et Jardin Botanique** : fermeture totale du 14 mars au 13 juin (20 juin ou 4 juillet selon les établissements) puis du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre. Report de grandes expositions prévues : Saison britannique au Musée des Beaux-arts, Hugo Pratt au Musée d'Aquitaine...
- Gratuité exceptionnelle en juillet et août.
- Fréquentation : 373 420 visiteurs (818 840 en 2018)
- Recettes de billetterie : 386 816 € (1,7 M€ en 2018)
- **Salle des Fêtes du Grand Parc** : fermeture du 13 mars au 11 mai puis du 30 octobre au 31 décembre avec maintien des activités professionnelles
- **Bibliothèques** : fermeture totale du 17 mars au 16 juin puis en novembre
- **Conservatoire** : fermeture totale du 16 mars au 17 mai (cours en visio), puis ouverture partielle du 18 mai au 11 juillet (cursus en individuel sur rv et à nouveau du 2 novembre au 18 décembre)
- **Evènements annulés** : Nuit des musées (mai), Fête de la musique (juin), Journées européennes du patrimoine (septembre), Nuit des bibliothèques (octobre)
- **Subventions** : maintien de toutes les subventions (fonctionnement / création) et allocation de subventions exceptionnelles Covid : 609 K€ au bénéfice de 90 associations + 700 K€ à l'Opéra
- Exemples de réalisation :
  - **Activité culturelle pendant le confinement** via les *Crieurs de rue et Impromptus musicaux*
  - Création de la manifestation **Un été à Bordeaux**
  - Mise en place du **click&collect** pour les prêts dans les bibliothèques
- Travaux reportés : salle Ravel au Conservatoire, sanitaire de la salle Franklin de l'Opéra, Porte Dijeaux

V ANNEXE

ARRETE - SIGNATURES

M. le Maire et Nicolas FLORIAN quittent la séance de 16<sup>h</sup>38 à 16<sup>h</sup>40 et respectivement

Nombre de membres en exercice : 65

Nombre de membres présents : 59

Nombre de suffrages exprimés : 63 (dont 4 pouvoirs)

VOTES : Pour : 60 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 3 (dont 1 pouvoir)

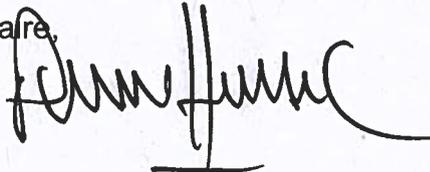
Abstentions : 0

Date de convocation : 01/06/2021

Présenté par le Maire,

A Bordeaux, le 08/06/2021

Le Maire,

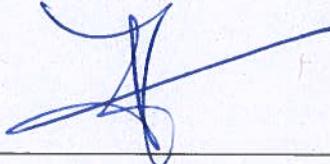
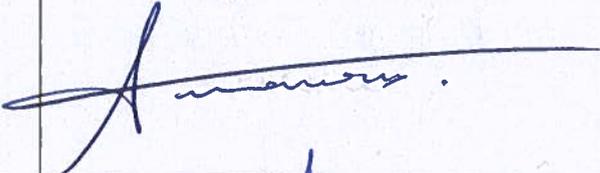
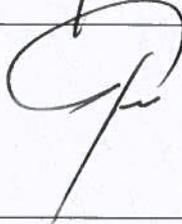
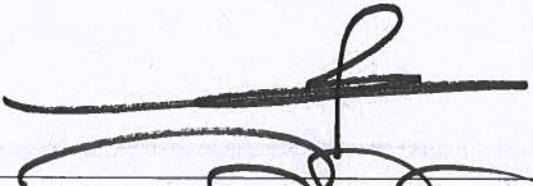
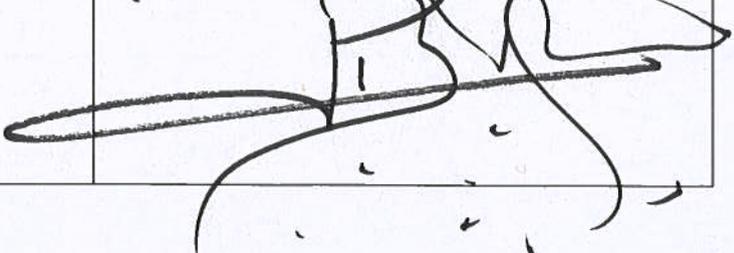


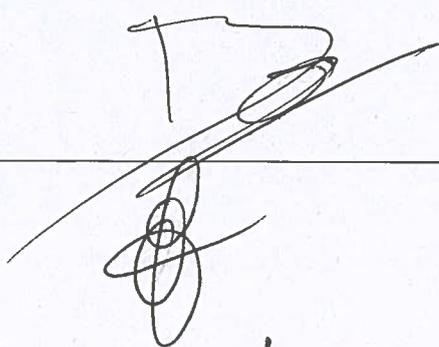
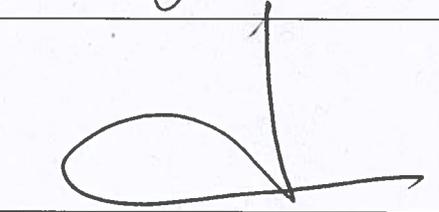
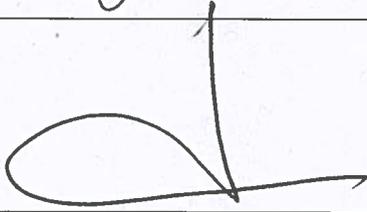
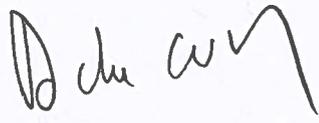
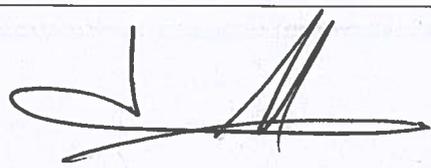
PIERRE HURMIC

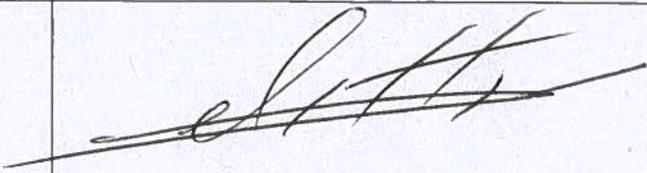
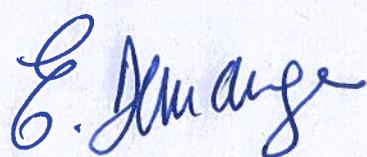
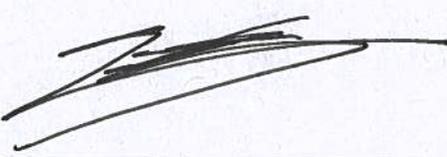
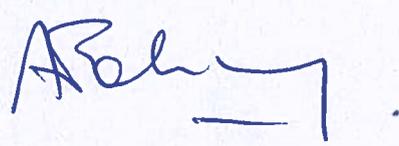
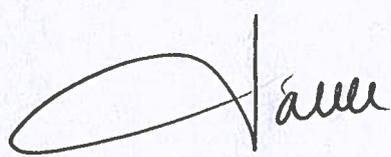
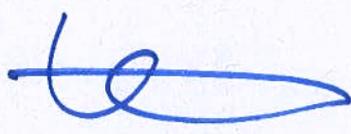
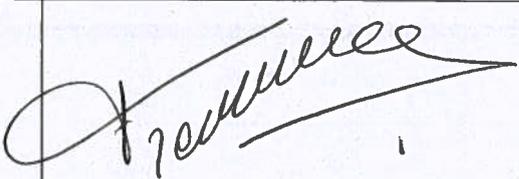
Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session

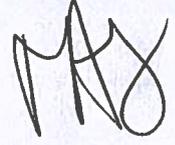
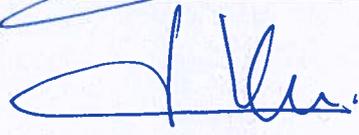
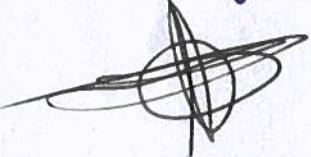
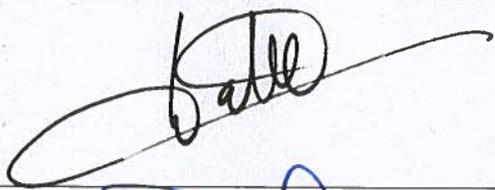
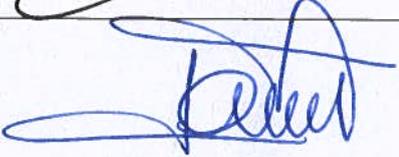
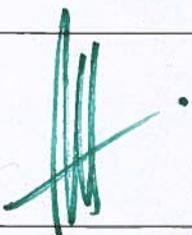
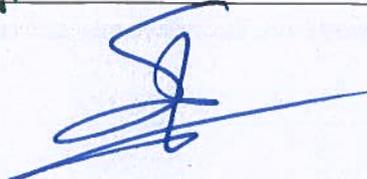
A Bordeaux, le 8 juin 2021

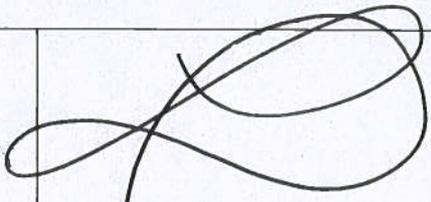
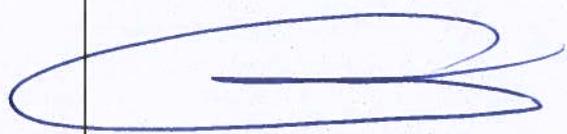
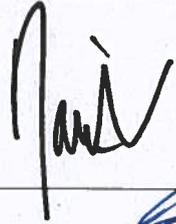
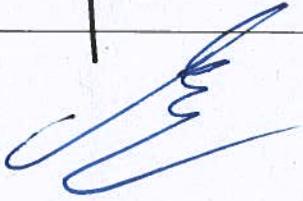
Les membres du Conseil Municipal,

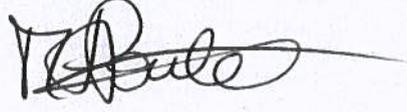
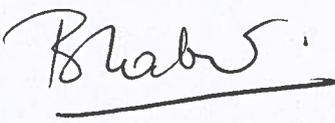
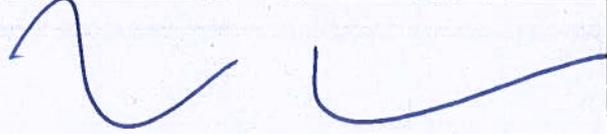
Madame Isabelle ACCOCEBERRY Conseillère Municipale déléguée	
Madame Géraldine AMOUROUX Conseillère Municipale	
Madame Tiphaine ARDOUIN Conseillère Municipale déléguée	
Madame Claudine BICHET Adjointe au Maire	
Monsieur Bernard.G BLANC Adjoint au Maire	
Monsieur Bernard.L BLANC Adjoint au Maire	
Madame Brigitte BLOCH Conseillère Municipale déléguée	
Monsieur Antoine BOUDINET Conseiller Municipal	
Monsieur Dominique BOUISSON Adjoint au Maire	
Madame Pascale BOUSQUET-PITT Adjointe au Maire	

Monsieur Dimitri BOUTLEUX Adjoint au Maire	
Monsieur Olivier CAZAUX Adjoint au Maire	
Monsieur Thomas CAZENAVE Conseiller Municipal	
Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES Conseillère Municipale	
Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS Conseiller Municipal	
Madame Camille CHOPLIN Adjointe au Maire	
Madame Servane CRUSSIÈRE Conseillère Municipale déléguée	
Monsieur Didier CUGY Conseiller Municipal délégué	
Madame Charlee DA TOS Conseillère Municipale déléguée	
Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE Conseiller Municipal délégué	

Madame Nathalie DELATTRE Conseillère Municipale	
Madame Eve DEMANGE Conseillère Municipale déléguée	
Monsieur Olivier ESCOTS Adjoint au Maire	
Madame Catherine FABRE Conseillère Municipale	
Madame Anne FAHMY Conseillère Municipale	
Madame Isabelle FAURE Conseillère Municipale déléguée	
Monsieur Marik FETOUH Conseiller Municipal	
Monsieur Francis FEYTOUT Conseiller Municipal délégué	
Monsieur Nicolas FLORIAN Conseiller Municipal	
Madame Françoise FREMY Adjointe au Maire	

Madame Véronique GARCIA Conseillère Municipale déléguée	
Monsieur Maxime GHESQUIERE Conseiller Municipal délégué	
Monsieur Stéphane GOMOT Conseiller Municipal délégué	
Monsieur Laurent GUILLEMIN Adjoint au Maire	
Monsieur Mathieu HAZOUARD Adjoint au Maire	
Monsieur Cyrille JABER Conseiller Municipal délégué	
Madame Sandrine JACOTOT Adjointe au Maire	
Madame Delphine JAMET Adjointe au Maire	
Monsieur Didier JEANJEAN Adjoint au Maire	
Madame Sylvie JUSTOME Adjointe au Maire	

Madame Fannie LE BOULANGER Adjointe au Maire	
Madame Harmonie LECERF Adjointe au Maire	
Monsieur Matthieu MANGIN Conseiller Municipal délégué	
Monsieur Guillaume MARI Conseiller Municipal délégué	
Monsieur Baptiste MAURIN Conseiller Municipal délégué	
Monsieur Vincent MAURIN Adjoint au Maire	
Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM Conseiller Municipal	
Madame Marie-Claude NOEL Conseillère Municipale déléguée	
Monsieur Patrick PAPADATO Conseiller Municipal délégué	
Madame Céline PAPIN Adjointe au Maire	

Monsieur Nicolas PEREIRA Conseiller Municipal	
Monsieur Stéphane PFEIFFER Adjoint au Maire	
Madame Marie-Julie POULAT Conseillère Municipale déléguée	
Monsieur Philippe POUTOU Conseiller Municipal	
Monsieur Fabien ROBERT Conseiller Municipal	
Madame Pascale ROUX Conseillère Municipale déléguée	
Madame Nadia SAADI Adjointe au Maire	
Madame Béatrice SABOURET Conseillère Municipale	
Madame Sylvie SCHMITT Adjointe au Maire	
Madame Véronique SEYRAL Adjointe au Maire	

Madame Alexandra SIARRI Conseillère Municipale	
Monsieur Aziz SKALLI Conseiller Municipal	
Monsieur Amine SMIHI Adjoint au Maire	
Monsieur Jean-Baptiste THONY Conseiller Municipal délégué	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture,

Le 10/06/2021

et de la publication, le 9/06/2021.



Bordeaux, le 08/06/21

## POUVOIR

Je soussigné (e) *M. Saunier CRUSIERE*

Agissant en ma qualité de membre du Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux, donne pouvoir à *ESCOTS OLIVIER*

De me représenter à la séance du Conseil Municipal du *8 juin 2021*

Et s'il y a lieu, aux deux séances qui suivront, et d'émettre, en mon sens, sur toutes questions qui pourront être débattues, tel vote qu'il avisera.

Fait à Bordeaux, le *08/06/21*

(Signature précédée de la mention manuscrite :  
"Bon pour pouvoir")

*Bon pour pouvoir*  
*Saunier CRUSIERE*



Bordeaux, le

## POUVOIR

Je soussigné (e) Pascal ROUX

Agissant en ma qualité de membre du Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux, donne pouvoir à Sylvie JUSTONE

De me représenter à la séance du Conseil Municipal du 8 Juin 2021

Et s'il y a lieu, aux deux séances qui suivront, et d'émettre, en mon sens, sur toutes questions qui pourront être débattues, tel vote qu'il avisera.

Fait à Bordeaux, le 8 Juin 2021

(Signature précédée de la mention manuscrite :  
"Bon pour pouvoir")

"Bon pour pouvoir"  
Pascal



Bordeaux, le 08/6/2021

## POUVOIR

Je soussigné..... Pierre De Gaetan NJIKAM

Agissant en ma qualité de membre du Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux, donne pouvoir à ..... Nicolas PEREIRA

De me représenter à la séance du Conseil Municipal du 08/6/2021 à partir de 16h00

Et s'il y a lieu, aux deux séances qui suivront, et d'émettre, en mon sens, sur toutes questions qui pourront être débattues, tel vote qu'il avisera.

Fait à Bordeaux, le 08/6/2021

Signature précédée de la mention manuscrite :

"Bon pour pouvoir"

"Bon pour pouvoir"



Bordeaux, le 01/06/2021

## POUVOIR

Je soussigné Evelyne CERVANTES - DESCUBES

Agissant en ma qualité de membre du Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux, donne pouvoir à M. Philippe POUTOU

De me représenter à la séance du Conseil Municipal du Jeudi 08 Juin 2021

Et s'il y a lieu, aux deux séances qui suivront, et d'émettre, en mon sens, sur toutes questions qui pourront être débattues, tel vote qu'il avisera.

Fait à Bordeaux, le 01/06/2021

Signature précédée de la mention manuscrite :  
"Bon pour pouvoir"

"Bon pour pouvoir".